

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Tuesday, April 24, 2012
Tuesday, May 8, 2012
Tuesday, May 15, 2012 (in camera)

Le mardi 24 avril 2012
Le mardi 8 mai 2012
Le mardi 15 mai 2012 (à huis clos)

Issue No. 8

Fascicule n° 8

Twelfth and thirteenth meetings on:

The study on the management of the grey
seal population off Canada's East Coast

and

Second and third meetings on:

The study on the lobster fishery in Atlantic
Canada and Quebec

Douzième et treizième réunions concernant :

L'étude de la gestion de la population de phoques
gris au large de la côte est du Canada

et

Deuxième et troisième réunions concernant :

L'étude de la pêche au homard au Canada
atlantique et au Québec

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cochrane	Lovelace Nicholas
* Cowan	MacDonald
(or Tardif)	Oliver
Harb	Patterson
Hervieux-Payette, P.C.	Poirier
* LeBreton, P.C.	Poy
(or Carignan)	Raine

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Seth (*April 4, 2012*).

The Honourable Senator Seth replaced the Honourable Senator Poirier (*April 2, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Cochrane	Lovelace Nicholas
* Cowan	MacDonald
(ou Tardif)	Oliver
Harb	Patterson
Hervieux-Payette, C.P.	Poirier
* LeBreton, C.P.	Poy
(ou Carignan)	Raine

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Poirier a remplacé l'honorable sénateur Seth (*le 4 avril 2012*).

L'honorable sénateur Seth a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 2 avril 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 24, 2012
(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:55 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Elizabeth Hubley, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Hubley, MacDonald, Oliver, Patterson, Poirier, Poy and Raine (8).

In attendance: Sarah Jane Fraser, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 8, 2012, the committee continued to examine issues relating to the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:*Fundy North Fishermen's Association:*

Maria Recchia, Executive Director;

Sheena Young, Program Director.

Grand Manan Fishermen's Association:

Melanie Sonnenberg, Project Manager;

Bonnie Morse, Project Coordinator.

Fundy Weir Fishermen's Association:

Peter Holland, Manager.

Ms. Recchia made a statement and, together with Ms. Young, Ms. Sonnenberg, Ms. Morse and Mr. Holland, answered questions.

At 7:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2012
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:12 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Harb, Hubley, MacDonald, Manning, Oliver, Poirier and Raine (8).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 24 avril 2012
(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 55, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Elizabeth Hubley (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cochrane, Hubley, MacDonald, Oliver, Patterson, Poirier, Poy et Raine (8).

Également présente : Sarah Jane Fraser, analyste, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 mars 2012, le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Fundy North Fishermen's Association :*

Maria Recchia, directrice générale;

Sheena Young, directrice de programme.

Grand Manan Fishermen's Association :

Melanie Sonnenberg, directrice de projet;

Bonnie Morse, coordonnatrice de projet.

Fundy Weir Fishermen's Association :

Peter Holland, directeur.

Mme Recchia fait une déclaration, puis, avec Mme Young, Mme Sonnenberg, Mme Morse et M. Holland, répond aux questions.

À 19 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 8 mai 2012
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 12, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cochrane, Harb, Hubley, MacDonald, Manning, Oliver, Poirier et Raine (8).

In attendance: Sarah Jane Fraser and François Côté, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 8, 2012, the committee continued to examine issues relating to the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Fisheries and Oceans Canada:

David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Morley Knight, Director General, Resource Management, Ecosystems and Fisheries Management;

Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science;

David Gillis, Director General, Ecosystem Science, Ecosystems and Oceans Science.

Mr. Balfour and Ms. Mithani made a statement and, together with Mr. Knight and Mr. Gillis, answered questions.

At 6:55 p.m., the committee suspended.

At 7 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 20, 2011, the committee continued its study on the management of the grey seal population off Canada's East Coast. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 15, 2012
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met in camera this day at 5:17 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poirier and Raine (7).

Également présents : Sarah Jane Fraser et François Côté, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 mars 2012, le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Pêches et Océans Canada :

David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Morley Knight, directeur général, Gestion des ressources, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, Sciences de l'océan et des écosystèmes;

David Gillis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Sciences de l'océan et des écosystèmes.

M. Balfour et Mme Mithani font une déclaration, puis, avec M. Knight et M. Gillis, répondent aux questions.

À 18 h 55, la séance est suspendue.

À 19 heures, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 20 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur la gestion de la population de phoques gris au large de la côte est du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)e) du *Règlement du Sénat*, la séance se poursuit à huis clos pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 15 mai 2012
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 h 17, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poirier et Raine (7).

In attendance: Sarah Jane Fraser and François Côté, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 20, 2011, the committee continued its study on the management of the grey seal population off Canada's East Coast. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee discussed a draft report.

At 6:35 p.m., the committee suspended.

At 6:40 p.m., the committee resumed.

At 7:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Également présents : Sarah Jane Fraser et François Côté, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 20 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur la gestion de la population de phoques gris au large de la côte est du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du *Règlement du Sénat*, le comité discute d'une ébauche d'un rapport.

À 18 h 35, la séance est suspendue.

À 18 h 40, la séance reprend.

À 19 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 24, 2012

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:55 p.m. to study the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec.

Senator Elizabeth Hubley (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable senators, I call the meeting to order. It is my pleasure to welcome you to the meeting of this Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Senator Hubley. I am a senator from Prince Edward Island and I am the deputy chair of this committee. Before I introduce the witnesses before us, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Poirier: I am senator Rose-May Poirier, from Saint-Louis, New-Brunswick.

[*English*]

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine from British Columbia.

Senator Poy: Senator Vivienne Poy from Toronto, Ontario.

The Deputy Chair: Today the committee is beginning a study on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. In the coming months, the committee will hear from participants from the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec, including government representatives, lobster fishers, seafood processors, conservation experts, industry associations and commercial lenders. The perspectives of these individuals and groups will provide the committee with the evidence that speaks to the current strengths and weaknesses of the lobster fishery, along with emerging threats and opportunities.

I am pleased to welcome as part of this study our first panel of witnesses. From the Fundy North Fishermen's Association, we have Maria Recchia, Executive Director, and Sheena Young, Program Director. From the Grand Manan Fishermen's Association, we have Melanie Sonnenberg, Project Manager, and Bonnie Morse, Project Coordinator. From the Fundy Weir Fishermen's Association, we have Peter Holland, Manager.

On behalf of the members of the committee, I thank you all for joining us here today. You have the floor and the senators would like to ask you questions after your presentations.

Another senator has joined us, so I will ask her to introduce herself.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 24 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 55, pour étudier la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec.

Le sénateur Elizabeth Hubley (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je suis le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, vice-présidente de ce comité. Avant de vous dire qui sont les témoins que nous allons entendre, permettez-moi d'inviter les membres de ce comité à se présenter eux-mêmes.

[*Français*]

Le sénateur Poirier : Je suis le sénateur Rose-May Poirier, de Saint-Louis, Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Raine : Le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Poy : Le sénateur Vivienne Poy, de Toronto, en Ontario.

La vice-présidente : Le comité débute aujourd'hui une étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. Dans les mois à venir, le comité entendra des participants de l'industrie de la pêche au homard du Canada atlantique et du Québec, notamment des pêcheurs ainsi que des représentants des gouvernements, des industries de transformation des fruits de mer et d'associations professionnelles, des spécialistes de la conservation et des prêteurs commerciaux. Les témoignages de ces groupes et personnes permettront au comité de rassembler des informations sur les forces et les faiblesses actuelles de l'industrie de la pêche au homard, ainsi que sur les menaces qui la guettent et les occasions qui s'offrent à elle.

C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue aux membres de notre première table ronde sur ces questions. Accueillons donc Mme Maria Recchia, directrice générale, et Mme Sheena Young, directrice de programme, toutes deux de la Fundy North Fishermen's Association. Se joignent à elles Mmes Melanie Sonnenberg et Bonnie Morse, respectivement directrice de projet et coordonnatrice de projet de la Grand Manan Fishermen's Association. Nous avons aussi M. Peter Holland qui est le directeur de la Fundy Weir Fishermen's Association.

Au nom du comité, je vous remercie tous d'avoir accepté de vous joindre à nous aujourd'hui. Je vais maintenant vous céder la parole et, après vos exposés, les sénateurs auront très certainement des questions à vous poser.

Comme un autre sénateur vient d'arriver, je vais auparavant lui demander de se présenter.

Senator Cochrane: My name is Ethel Cochrane, and I am from Newfoundland and Labrador.

Maria Recchia, Executive Director, Fundy North Fishermen's Association: I will be giving most of the presentation, but then we will all be available to answer questions. Very likely, I will let my colleagues answer most of the questions so they have a chance to speak as well.

Together we make up what is called the Traditional Fisheries Coalition of southwestern New Brunswick. We have been working together for many years. It consists of our three fishermen's associations and also Connors Bros. Ltd., which is the sardine factory where we live. Connors Bros. Ltd. apologizes they could not attend today.

I know that you are studying lobster, and we will speak primarily about lobster. However, it is difficult for us to only speak about lobster when we talk about the fishery because our fishery in southwestern New Brunswick is special in that it is truly a multi-species fishery. Our fishermen fish for lobster, scallop, groundfish, herring, shrimp, sea urchins and sea cucumbers. Some also dig clams and pick periwinkles. This is vital to our communities because having all of the different species available to our fishermen means they can move from one species to another; they do not have to focus only on one. If there is a problem with a species, they can still fish. That has provided the resiliency we have in our area.

We still have fishermen with their sons, grandsons, nephews, wives and daughters on the boats and taking over the boats; the next generation is still there. Our fishermen's associations have members who are 20 years old and members who are in their eighties. We are lucky to still have that.

For that reason, I will slip into talking about herring and some of the other species as we talk about lobster. I will talk mostly about one particular issue. However, I will say that there are two issues that we see as quite significant threats to the future of our lobster fishery.

The first one that I will touch on is proposed changes to the owner-operator policy by DFO. This has come out through a recent document on modernizing the fishery. There is now an extremely large coalition of fishermen's organizations from all across Canada that is working together on this issue. The owner-operator policy, I am sure you know, is really the backbone of the inshore fishery. Without that, we fear the fishery could become a very corporatized, industrial fishery, which is not the picture of the lobster fishery, especially in our area; it is still a family-business, small-boat, independent-operator fishery.

Le sénateur Cochrane : Je m'appelle Ethel Cochrane et je viens de Terre-Neuve-et-Labrador.

Maria Recchia, directrice générale, Fundy North Fishermen's Association : C'est moi qui vais vous faire l'essentiel de notre exposé, après quoi nous nous tiendrons tous à votre disposition pour répondre à vos questions. Je laisserai d'ailleurs fort probablement mes collègues répondre à la plupart de vos questions pour qu'ils aient la possibilité de s'exprimer également.

Tous ensemble, nous formons la Traditional Fisheries Coalition du sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Cela fait des années que nous collaborons. Cette coalition regroupe trois associations de pêcheurs et Connors Bros. Ltd., la sardinerie de notre région. Les dirigeants de celle-ci vous prient de les excuser, mais il leur était impossible d'être ici aujourd'hui.

Je sais que votre étude porte sur le homard, et nous allons donc surtout vous parler de homard. Sachez cependant que nous aurions du mal, dans le cadre d'une discussion sur les pêches, à ne vous parler que de homard. La situation est en effet particulière dans notre région, le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, puisque nous pêchons plusieurs espèces, dont le homard, les pétoncles, le poisson de fond, le hareng, la crevette, les oursins et les concombres de mer. Certains ramassent aussi des palourdes et des bigorneaux. Cette diversité des pêches joue un rôle essentiel dans nos collectivités en permettant aux pêcheurs de passer d'une pêche à une autre. Ils ne sont pas cantonnés à une seule comme à d'autres endroits. Si la pêche d'une espèce pose problème, ils peuvent continuer à exercer leur métier. C'est ce qui a permis à notre région de résister aux perturbations que nous avons connues.

Il y a encore chez nous des pêcheurs qui vont en mer avec leur fils, leur petit-fils, leur neveu, leur femme ou leur fille, qui prendront parfois leur suite. La relève est déjà là. Les membres de nos associations de pêcheurs ont de 20 ans à plus de 80 ans. Nous avons de la chance qu'il en soit ainsi.

C'est pourquoi, en vous parlant du homard, je vais à l'occasion vous parler également du hareng, et d'autres espèces. Sachez que, si j'ai l'intention de vous entretenir essentiellement d'un problème précis, il y en a deux qui, à nos yeux, menacent gravement l'avenir de notre pêche au homard.

Le premier tient aux répercussions que pourraient avoir des modifications à la politique sur le propriétaire-exploitant proposées par Pêches et Océans Canada. Nous en avons pris connaissance dans un document récent sur la modernisation de la pêche. Une très vaste coalition d'organisations de pêcheurs de toutes les régions du pays travaille sur cette question. Comme vous le savez très certainement, cette politique sur le propriétaire-exploitant est l'épine dorsale de la pêche côtière. Sans celle-ci, nous craignons que la pêche devienne une activité industrielle aux mains de grandes entreprises, ce qui n'est pas le cas de la pêche au homard, en particulier dans notre région. Chez nous, ce sont des entreprises familiales qui exploitent de façon indépendante de petits bateaux.

There are many of us who could answer questions on the policy if you have some later on. I am sure you will hear more about it throughout your study.

The issue that we really want to focus on — the other threat that we feel is very significant to the lobster fishery and other fisheries — is the use of pesticides by the salmon aquaculture industry.

The salmon aquaculture industry in our country really developed in southwestern New Brunswick, where we are from. We have been coexisting and accommodating the salmon aquaculture industry for the last 30 years. It is vital to our communities in the same ways the fishery is vital to our communities. There are a lot of jobs in our communities in aquaculture, as in fisheries. We have families who have members working in both industries. Jobs are really important to us. What is most important to us is that these two industries can coexist and flourish together in our area.

The pesticide-use problem that we have stems from something called sea lice. Sea lice are tiny little crabs that are parasites on farmed salmon. They can cause significant problems to the salmon and can eventually result in disease. Sea lice have become a significant problem in the industry, and we are told from a variety of scientists and others that the problem with sea lice really comes when you have an awful lot of fish in a small area. It is an unnatural situation.

In the last three years, we have had a horrible problem with sea lice because the water has been warm. Normally the water is cooler and the sea lice do not become as much of a problem as they are now.

In order to kill the sea lice, the industry is using pesticides that are designed to kill crustaceans. Lobsters are crustaceans, as are shrimp and krill. The pesticides also affect mollusks, like scallops and clams. It is our opinion that in an area where there are so much crustaceans and mollusks, it is not appropriate to use these pesticides.

The reason the issue has become urgent is because the Department of Fisheries and Oceans, with Health Canada, has proposed new regulations that will govern the use of pesticide by the aquaculture industry. When initially proposed, the regulations were called the proposed Fish Pathogen and Pest Treatment Regulations. There is quite a controversy, a lot of it coming from the fishing industry and the environmental community, around the proposed regulations. They then changed the names of regulations to the Proposed Regulatory Regime to Manage the Release of Aquaculture Substances. It was called Fish Pathogen and Pest Treatment Regulations and is now called Proposed Regulatory Regime to Manage the Release of Aquaculture Substances, which is a much more benign name.

Nous sommes nombreux à être en mesure de répondre aux questions sur la politique que vous pourriez avoir à nous poser plus tard. Je suis sûre que vous en entendrez encore parler au cours de votre étude.

Le problème sur lequel nous voulons vraiment nous attarder, qui constitue l'autre menace qui pèse lourdement à nos yeux sur la pêche au homard, et sur les autres pêches, est l'emploi des pesticides par le secteur de la salmiculture.

C'est dans notre région, le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, que ce secteur s'est vraiment développé au Canada. Cela fait maintenant une trentaine d'années que nous coexistons avec lui et nous montrons conciliants à son endroit. Il joue un rôle tout aussi essentiel dans nos collectivités que celui de la pêche. Les deux fournissent quantité d'emplois dans nos collectivités. Au sein des familles, il y a des gens qui travaillent dans les deux secteurs. Les emplois sont vraiment importants pour nous. Ce qui nous importe le plus est que ces deux secteurs puissent coexister et se développer parallèlement dans notre région.

L'utilisation des pesticides est justifiée par la présence du pou du poisson. Il s'agit d'un crabe minuscule qui est un parasite du saumon d'élevage. Il peut constituer une nuisance très réelle pour le saumon, et même le rendre malade. C'est devenu un problème important dans l'industrie et nombre de scientifiques et autres spécialistes nous disent que les fortes concentrations de poissons dans un espace limité, une situation anormale, favorisent sa prolifération.

Au cours des trois dernières années, le réchauffement de l'eau a favorisé la prolifération de ce pou, au point que le problème a pris d'énormes proportions. Avec les températures plus fraîches qui prévalent normalement dans notre région, le problème est loin d'avoir la même ampleur.

Pour éradiquer le pou du poisson, l'industrie utilise des pesticides conçus pour tuer les crustacés. Or, les homards sont des crustacés, tout comme les crevettes et le krill. Les pesticides touchent aussi les mollusques, comme les pétoncles et les palourdes. Nous sommes d'avis qu'il ne faudrait pas employer ces pesticides dans une région où il y a tant de crustacés et de mollusques.

Si cette question a acquis un caractère d'urgence, c'est que Pêches et Océans Canada a proposé, avec Santé Canada, l'adoption d'un nouveau règlement pour régir l'emploi des pesticides par l'aquaculture. Dans sa première version, son titre était Règlement relatif au traitement des pathogènes et des parasites du poisson. Cette proposition de règlement a soulevé passablement de controverse, en particulier dans l'industrie de la pêche et au sein des groupes environnementaux. Le titre a alors été modifié. C'est maintenant une Proposition de régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture. On est donc passé d'un Règlement relatif au traitement des pathogènes et des parasites du poisson à une Proposition de régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture, une formulation beaucoup plus anodine.

Our biggest concern with these proposed regulations is that Environment Canada does not have a seat at the table and is not part of the decision-making team when it comes to approving new pesticides under these proposed regulations. Right now, Environment Canada has an advisory role. It is a very informal process compared to what it will be if these proposed regulations come into force.

I want to tell a little story about Environment Canada and pesticides to illustrate why we feel Environment Canada needs to be at the table. This is the story of AlphaMax, which is a pesticide with the active ingredient of deltamethrin. Some of the reports that we had sent ahead involve this. In particular there is a scientific report by Fairchild that studies the effects of AlphaMax.

AlphaMax was proposed by the salmon aquaculture industry in the Province of New Brunswick to be approved for use. The aquaculture industry is saying they need a suite of chemicals in order to fight sea lice. They are finding that sea lice are becoming resistant to the chemicals they have been using and so they need more of these toxic, chemical pesticides in order to not create a system of resistance.

We are often told by the salmon industry that these pesticides are used in other countries in rotation all over the world and that they are very safe and there should not be a problem in using them here. There is one key difference; there is one way that Atlantic Canada is unique. It is the only place in the world where we have a very lucrative, productive lobster fishery right alongside the aquaculture industry. Everywhere else in the world where there is a big aquaculture industry, there is no lobster fishery. For that reason alone, we feel that the use of these pesticides is inappropriate in this situation.

However, they did apply for the approval of AlphaMax, which is considered super toxic as far as pesticides go. The fishing community and the environmental community were opposed to the use of this chemical. Environment Canada advised against approval of this chemical. Due to all of the concern, the Province of New Brunswick commissioned a study on how the AlphaMax impacts lobster. They placed lobster in lobster traps in the water near salmon sites, released the chemical, and found that no lobster was impacted in any way — none died, became ill or were damaged.

When we were told about this study, the fishermen in the room said, “How do you know that the lobsters were actually subject to the pesticides?” because we have tides of 29 feet in our area and the currents are running all the time like a river.

Ce qui nous inquiète le plus avec cette proposition de réglementation est qu'Environnement Canada n'aura pas son mot à dire dans les décisions d'approbation de nouveaux pesticides. Ce ministère ne joue actuellement qu'un rôle consultatif dans ce domaine. C'est un processus très informel par comparaison à ce qu'il serait si la proposition actuelle de régime de réglementation entrainait en vigueur.

Permettez-moi de vous raconter une petite histoire sur Environnement Canada et les pesticides pour vous permettre de comprendre pourquoi nous estimons qu'Environnement Canada doit prendre part à la décision. C'est l'histoire de l'AlphaMax, un pesticide dont l'ingrédient actif est la deltaméthrine. Un des rapports que nous vous avons adressés à l'avance en traite. Il y a en particulier un rapport scientifique de Fairchild qui étudie les effets de l'AlphaMax.

C'est le secteur de la salmoniculture du Nouveau-Brunswick qui a demandé à ce que l'utilisation de l'AlphaMax soit approuvée. L'industrie de l'aquaculture prétend avoir besoin d'un ensemble de produits chimiques pour combattre le pou du poisson. Il constate que celui-ci devient résistant aux produits chimiques qu'il utilisait jusqu'à maintenant et estime donc avoir besoin d'une plus grande variété de ces pesticides toxiques et chimiques pour que le pou du poisson ne développe pas de mécanismes de résistance.

Les représentants du secteur de la salmoniculture nous affirment souvent que ces pesticides sont utilisés en rotation dans d'autres pays à travers le monde, qu'ils sont très sécuritaires et que leur utilisation ici ne devrait pas poser de problème. Il y a néanmoins une différence majeure qui fait du Canada atlantique une région unique. C'est le seul endroit dans le monde où on a pratiqué une pêche très lucrative et productive, celle du homard, à proximité des eaux utilisées par l'aquaculture. Nulle part ailleurs on ne pratique l'aquaculture à grande échelle là où on pêche aussi le homard. Nous sommes d'avis que cela devrait suffire à justifier l'interdiction de ces pesticides dans notre région.

Cela n'a pas empêché les représentants du secteur de la salmoniculture de demander l'approbation de l'AlphaMax, qui est considéré comme l'un des pesticides particulièrement toxiques. Le milieu de la pêche et les groupes environnementaux se sont opposés à l'utilisation de ce produit chimique. Environnement Canada a recommandé de ne pas approuver son utilisation. Face à toutes ces inquiétudes, la province du Nouveau-Brunswick a commandé une étude sur les effets de l'AlphaMax sur le homard. Elle a fait immerger des homards dans des casiers à proximité de sites de salmoniculture et fait verser le produit chimique. Elle a conclu de cette expérience que les homards n'étaient en rien touchés par ce produit puisqu'aucun d'eux n'était mort, n'avait été malade ou abîmé.

Lorsque nous avons entendu parler de cette étude, les pêcheurs présents dans la pièce ont demandé comment on pouvait être certain que les homards avaient vraiment été exposés aux pesticides. Dans nos régions, le marnage atteint en effet 29 pieds et les courants ont en tout temps la vitesse d'une rivière.

Depending on where you place those lobsters, they may or may not get the plume of pesticide. Nonetheless we were told it is all clear, the lobsters all survived. It is not a problem. Therefore AlphaMax was approved by Health Canada through the Pest Management Regulatory Agency, by DFO and the province. Environment Canada was very displeased with this. In fact, there was so much concern that DFO scientists went on site during the first AlphaMax treatment with a dye and did a dye dispersion study. They put a dye in the water with the chemical. They put tarps around the cages, released the chemical into the tarps, and in this case with the dye so the water was coloured.

When the treatment was finished they released the tarps, and the dye and pesticide flows out into the water. When they did that, the colour of the dye showed exactly where the pesticide plume was going. Environment Canada also showed up unannounced with a boat full of live lobsters. They followed the dye and put the lobsters in the plume; some on the bottom, in the middle, on the top. They went several kilometres out from the cage site. Every single lobster died. Some of them took three days to die, but every single lobster died. At that point, Environment Canada issued something called an Inspector's Direction regarding the deposit of deleterious substances, which is a pretty stern warning to cease and desist whatever it is you are doing. They issued it to individuals working in government who are responsible for approving AlphaMax. As a result, conditions were put on the AlphaMax approval that they could not do tarp treatments and only do contained treatments. After a few months the approval expired.

If Environment Canada was not there doing that work, I expect we would still have AlphaMax in use today. I am telling this story because clearly DFO and Health Canada do not have a clear enough mandate of environmental protection when it comes to these pesticides. DFO has a dual mandate of both promoting the fisheries and the aquaculture industry and managing. They talk an awful lot about conservation and do a lot of conservation work, but the dual mandate makes it difficult to take a clear stance for the environment. Health Canada's primary mandate is human health. Environment Canada is the only one that has a primary mandate of environmental protection. For that reason we would like to see Environment Canada in a decision making role when it comes to approval of aquaculture pesticides.

These new proposed regulations do not have that kind of a role for Environment Canada. There is no formal role and will not be a formal role for them. They may still be considered advisers as they are now. This is causing us great concern.

Selon l'endroit où vous immergez ces homards, ils seront ou non exposés au panache de pesticide. Cela ne les a pas empêchés de nous affirmer que tout était en ordre, que tous les homards avaient survécu. Il n'y a pas de problème pour eux. L'AlphaMax a donc été approuvé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire qui relève de Santé Canada, par Pêches et Océans Canada et par la province. Environnement Canada en a été très mécontent. En vérité, l'inquiétude était telle que des scientifiques de Pêches et Océans Canada se sont rendus sur place pendant le premier traitement à l'AlphaMax et ont utilisé une teinture pour procéder à une étude de sa dispersion. Ils ont versé une teinture dans l'eau en même temps que le produit chimique. Ils ont installé des bâches autour des cages, versé le produit chimique dans les bâches et, dans ce cas-ci, avec la teinture, pour que l'eau soit colorée.

Lorsque le traitement a été terminé, ils ont détaché les bâches et la teinture et les pesticides se sont répandus dans l'eau. On a pu ainsi voir précisément où allait le panache de pesticide. Des représentants d'Environnement Canada se sont présentés sur place sans avoir prévenu avec un bateau plein de homards vivants. Ils ont suivi la teinture et mis les homards dans le panache, certains au bas de celui-ci, d'autres au milieu et d'autres en haut. Ils se sont ensuite éloignés de plusieurs kilomètres du site des cages. Tous les homards sont morts. Certains ont mis trois jours à mourir, mais tous sont morts. Environnement Canada a alors émis ce qu'on appelle une directive d'inspecteur concernant le dépôt de substances délétères, ce qui constitue un avertissement passablement sérieux pour cesser de faire ce que vous faites. Cette directive s'adressait aux fonctionnaires responsables de l'approbation de l'AlphaMax. Des conditions ont alors été imposées à l'utilisation de l'AlphaMax, interdisant de le verser dans des bâches et ne permettant de l'employer qu'en milieu fermé. Cette approbation a expiré au bout de quelques mois.

Si Environnement Canada n'était pas intervenu, l'AlphaMax serait encore probablement utilisé aujourd'hui. Je vous raconte cette histoire parce qu'elle montre bien que, lorsque Pêches et Océans Canada et Santé Canada ont à s'occuper de pesticides, leurs mandats de protection de l'environnement ne sont pas suffisamment clairs. Pêches et Océans Canada se doit à la fois de promouvoir les pêches et l'aquaculture et de les gérer. Ses fonctionnaires parlent beaucoup de conservation et font beaucoup de travail en la matière, mais le double mandat du ministère lui complique la tâche quand il s'agit d'adopter une attitude claire en matière d'environnement. Quant à Santé Canada, son principal mandat est de s'occuper de la santé des êtres humains. Environnement Canada est le seul ministère dont le mandat est essentiellement d'assurer la protection de l'environnement. C'est pour cela que nous voudrions qu'Environnement Canada ait un rôle décisionnel quand il s'agit d'approuver des pesticides utilisés en aquaculture.

La nouvelle proposition de régime de réglementation ne lui attribue pas un tel rôle. Ce ministère ne se voit d'ailleurs accorder aucun rôle officiel et n'en aura pas. Il ne pourra exercer à l'avenir qu'un rôle de conseiller, comme actuellement. Cela nous préoccupe beaucoup.

I will add one thing: The lobster study where they said all the lobsters were fine was rescinded after Environment Canada did their work. The chief scientist on that study admitted publicly at a meeting that the study was flawed.

At this point, our feeling is that these proposed regulations on the release of aquaculture chemicals must not pass. If they do, we feel that the future of the traditional fisheries, which are the lifeblood of our coastal communities, will be endangered. As senators, you have a lot of influence and we are calling on you to perhaps ask for a study on this, speak to your colleagues, inquire of the relevant ministers, or anything else you think you may be able to do to learn more about this issue.

We are looking for better, responsible management that uses the precautionary approach — which is the foundation of the Oceans Act — whether it is using pesticides or just managing the aquaculture industry period. The aquaculture industry is very important to our communities. We do not want to lose jobs. It is important to the families of the fishermen as well. We need to see a well-managed aquaculture industry that does not work to take away from what the fishing industry has. We need two healthy industries side by side. Given the rich nature of our ecosystem — rich in crustaceans — and the importance of the lobster and scallop fisheries and others, we need to come up with solutions that allow for a more environmentally sustainable aquaculture industry.

There is probably a lot more salmon in our area than there should be to have a healthy population without needing to resort to pesticides. We have sites very close together. If you stand on the shore and look out, it is not difficult to see four, five or six full sites with mini-cages in each. There is not enough separation between sites and too many fish on sites.

I will close there and hope you have some questions for us. We appreciate the opportunity to speak to you today and are so pleased you are interested in this issue.

The Deputy Chair: Thank you very much. Would other panellists like to comment at this point about the work you are doing or on the subject matter this evening?

Peter Holland, Manager, Fundy Weir Fishermen's Association: I would like to speak a little about on the herring weirs that I represent. I gave out a couple books so people will understand how they work, their function and how a sustainable fishery has been around for the last 200 years.

The use of pesticides is very detrimental to our industry because the main feed of juvenile herring that come into the Bay of Fundy — we catch them there — is krill, which is susceptible to the toxic chemicals used to kill the sea lice. The sea lice become

J'ajouterais une chose : l'étude sur le homard qui concluait qu'il n'y avait pas de danger pour les homards a été annulée après l'expérience menée par Environnement Canada. Le scientifique responsable de cette étude a convenu publiquement, lors d'une réunion, qu'elle avait été mal conçue et que sa conclusion était erronée.

Nous estimons actuellement que la nouvelle proposition de régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture ne doit pas être adoptée. Si ce devait être le cas, nous sommes d'avis que l'avenir des pêches traditionnelles, qui sont l'élément moteur de nos collectivités côtières, serait en péril. Les sénateurs que vous êtes exercez énormément d'influence et nous en appelons à vous pour, peut-être, demander qu'une étude soit faite, informer vos collègues, vous informer auprès des ministères concernés ou faire tout ce qui vous paraîtra utile pour en apprendre davantage sur cette question.

Nous voulons qu'aussi bien l'utilisation des pesticides que le secteur de l'aquaculture, dans son ensemble, soient mieux gérés, de façon responsable et dans le respect du principe de précaution, qui est à la base de la Loi sur les océans. L'aquaculture joue un rôle très important dans nos collectivités. Nous ne voulons pas perdre d'emplois. Elle est importante également pour les familles de pêcheurs. Nous voulons une aquaculture bien gérée, qui ne se pratique pas au détriment de l'industrie de la pêche. Nous voulons avoir côte à côte deux industries saines. Étant donné la richesse de notre écosystème, l'abondance de crustacés et l'importance de la pêche au homard et aux pétoncles, et d'autres formes de pêche, il faut que nous parvenions à une solution permettant d'avoir un secteur de l'aquaculture durable et respectueux de l'environnement.

Dans notre région, la population de saumons est probablement beaucoup trop importante pour être en santé sans avoir besoin de pesticides. Nous avons des sites d'aquaculture qui sont très proches les uns des autres. Lorsque vous vous tenez sur la côte, vous en voyez couramment quatre, cinq ou même six sites avec des minicages. Ils sont tous surpeuplés et ne sont pas assez éloignés les uns des autres.

Voilà, j'en ai fini. J'espère que vous aurez des questions à nous poser. Nous vous remercions de nous avoir offert la possibilité vous parler de ces questions aujourd'hui et nous sommes ravis que vous vous y intéressiez.

La vice-présidente : Merci beaucoup. D'autres membres de votre groupe ont-ils des commentaires à formuler maintenant sur le travail que vous faites ou sur la question abordée ce soir?

Peter Holland, directeur, Fundy Weir Fishermen's Association : J'aimerais vous parler un peu des bordiques à hareng dont je représente les exploitants. Je vous ai remis quelques livres sur le sujet pour vous permettre de comprendre comment ces barrages fonctionnent et pour constater que cela fait deux siècles que cette pêche durable se pratique dans notre région.

L'emploi des pesticides nuit énormément à notre activité parce que les jeunes harengs qui entrent dans la baie de Fundy, là où nous les attrapons, se nourrissent essentiellement de krill, qui est sensible aux produits chimiques toxiques utilisés pour tuer le pou

more predominant because there are more salmon. We are not talking wild salmon; we are talking aquaculture salmon. However, because of sea lice and the treatments and husbandry used around the sites since the 1970s when the industry started, as well as the encroachment of the different sites, our weir industry has gone down and down.

Herring is one of the main feed sources for the lobster fishery, so we are trying to have a symbiotic approach. The book we have passed out gives you a general idea.

The Deputy Chair: We have had three senators join us.

Will you take a moment to introduce yourselves?

Senator Oliver: I am Don Oliver, a senator from Nova Scotia.

Senator MacDonald: Senator Michael MacDonald from Nova Scotia, or Cape Breton.

Senator Patterson: Senator Dennis Patterson from Nunavut.

Senator Poy: Thank you very much for your presentations.

This question can be answered by any of you, but Ms. Recchia mentioned the involvement of Health Canada in pesticides used in the salmon aquaculture industry. If they use AlphaMax, a substance that kills lobsters, would it not kill humans as well? I am just trying to link the two. If it is that toxic, then farmed salmon would be just as toxic, would they not?

Bonnie Morse, Project Coordinator, Grand Manan Fishermen's Association: It is a much lower level of toxicity for crustaceans than for humans. The usage approved by Health Canada is below the toxic level or the level that would harm humans. They were confident there would not be an impact on human health.

When they talk about acceptable risk, we do not have a clear understanding from them how they determine what an acceptable risk in the marine environment would be. While I am confident there would not be an impact on human health, I am not as confident that the impact on the marine environment is being looked at as closely.

Senator Poy: Would that not depend on how frequently we eat salmon? Many of us do eat a lot of salmon, so would the health effect be cumulative?

Melanie Sonnenberg, Project Manager, Grand Manan Fishermen's Association: There is a certain protocol in terms of allowing the fish to clear themselves before they are brought to

du poisson. Celui-ci s'est répandu à cause du nombre élevé de saumons dans la région. Nous ne parlons pas ici de saumon sauvage mais d'élevage. Notre industrie de la pêche à la bordique n'a cessé de s'affaiblir à la suite, entre autres, des divers traitements contre le pou du poisson et des techniques d'élevage utilisées sur les sites depuis les années 1970, époque à laquelle a démarré l'industrie de l'aquaculture, sans oublier les empiétements des divers sites.

Le hareng est l'une des principales sources d'alimentation des homards qui sont pêchés, c'est pourquoi nous essayons d'avoir une approche symbiotique. Le livre que je vous ai remis vous donne une idée générale de la situation.

La vice-présidente : Trois sénateurs se sont joints à nous.

Prendriez-vous un instant pour vous présenter?

Le sénateur Oliver : Je suis le sénateur Don Oliver, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : Je suis le sénateur Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse, ou du Cap-Breton.

Le sénateur Patterson : Je suis le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Poy : Je vous remercie beaucoup de vos exposés.

N'importe qui d'entre vous peut répondre à cette question, mais Mme Recchia a indiqué que Santé Canada est impliqué dans l'approbation des pesticides utilisés dans le secteur de la salmoniculture. Si celui-ci utilise l'AlphaMax, une substance qui tue les homards, ne va-t-elle pas tuer également les humains? J'essaie simplement de faire le lien entre les deux. Si ce produit est si toxique, le saumon d'élevage devrait alors être tout aussi toxique, n'est-ce pas?

Bonnie Morse, coordonnatrice de projet, Grand Manan Fishermen's Association : Les crustacés résistent beaucoup mieux que les humains à la toxicité de l'AlphaMax. Les modalités d'utilisation approuvées par Santé Canada font que le niveau de toxicité dangereux pour les êtres humains n'est pas atteint. Selon les fonctionnaires de ce ministère, l'emploi de l'AlphaMax n'aurait aucune répercussion sur la santé des êtres humains.

Par contre, lorsqu'ils parlent d'un risque acceptable, ils ne nous précisent guère comment déterminer celui-ci dans un milieu maritime. Si je crois très volontiers que ce produit utilisé de cette façon n'aurait pas d'effet sur la santé humaine, je ne suis pas certaine que ses effets sur le milieu marin ont été étudiés aussi attentivement.

Le sénateur Poy : Est-il possible que cela dépende de la fréquence à laquelle nous mangeons du saumon? Nombre d'entre nous mangent beaucoup de saumon, et les effets sur la santé pourraient alors être cumulatifs, n'est-ce pas?

Melanie Sonnenberg, directrice de projet, Grand Manan Fishermen's Association : Avant de mettre le poisson en marché, il y a un protocole à suivre pour qu'il ne risque pas de nuire à la

market so that human health is not compromised in the marketing of the fish. That is all taken into consideration by Health Canada when they allow an approval to go forward.

Senator Poy: Can you explain how the fish clear the pesticide?

Ms. Sonnenberg: They simply do not feed them and they are not treated with the chemical for a certain amount of time, sometimes up to six months.

Senator Poy: Are they supposed to be cleared of the chemicals?

Ms. Sonnenberg: Yes.

Senator Poy: I have a question regarding sea lice. Are there sea lice in wild salmon? To what extent are they impacted by the sea lice when they are in the wild?

Mr. Holland: In the cage system you have all your fish — 25,000, 30,000, 40,000 fish — in one cage, which is a feast for sea lice. It draws them. In the wild you have fish swimming around by themselves in the ocean so they are not drawn to the individual fish.

Going back 20 years, as a sports fisherman, when I would catch a salmon near the mouth of a river and it would have one or two sea lice on it, and I would say, “There is a nice, healthy fish.” It is just out of the salt water with a few sea lice on it. When it gets up the river a little bit, the lice would fall off.

In the area we are in, sometimes you get enough sea lice on the fish to kill them.

Senator Poy: It would actually kill the fish?

Mr. Holland: Without the treatments, it will kill them. You have to understand that fish are not necessarily treated once with this chemical or peroxide or another substance that I call toxic. Through the process that they apply for the medicines, fish can be treated up to 13 times in their life cycle. It is not like one bath and that fish is free of sea lice. It is a rigid process given through Health Canada for the medicine. They are allowed to use that medicine three times on that fish, but they might use a number of other medicines that would max out to the 13. When we are talking about that many times, you are starting to see how heavy the sea lice infestations are.

Through this, certain medicines will attack certain parts of the life cycle of the sea louse. They could put a peroxide bath to it and that takes the adult off it but it does not harm the eggs or the juvenile sea lice. If they use another one, over and over again in an area where our fishermen fish for the herring, lobster, crab and

santé des consommateurs. Il faut le débarrasser des produits toxiques qu’il pourrait contenir. Tout cela est pris en compte par Santé Canada quand il accorde une autorisation.

Le sénateur Poy : Pouvez-vous nous expliquer comment le poisson élimine les pesticides?

Mme Sonnenberg : Il suffit tout simplement, pendant un certain temps, qui peut atteindre six mois, de ne pas les nourrir ni les traiter avec des produits chimiques.

Le sénateur Poy : Et ils sont censés éliminer les produits chimiques?

Mme Sonnenberg : Oui.

Le sénateur Poy : J’ai une question qui porte sur le pou du poisson. Trouve-t-on des poux du poisson chez les saumons sauvages? Dans quelle mesure sont-ils victimes du pou du poisson quand ils sont à l’état sauvage?

M. Holland : Avec le système de cages, vous avez 25 000, 30 000 ou 40 000 poissons dans une seule cage. C’est une concentration inespérée pour le pou du poisson. Elle l’attire. À l’état sauvage, les poissons nagent librement dans l’océan et les poux ne sont pas attirés par un poisson seul.

Il y a une vingtaine d’années, le pêcheur sportif que je suis comptait un ou deux poux du poisson sur sa prise quand il attrapait un saumon à l’embouchure d’une rivière. Je trouvais alors que c’était un beau poisson en santé. En quittant les eaux salées, il n’était porteur que de quelques poux. Il allait d’ailleurs s’en débarrasser en remontant la rivière.

Dans notre région, il arrive parfois maintenant qu’il y ait assez de poux du poisson sur un saumon pour le tuer.

Le sénateur Poy : Les poux le tueraient réellement?

M. Holland : Sans traitement, oui. Vous devez savoir que les poissons sont souvent traités plusieurs fois avec ce produit chimique, ou avec du peroxyde ou toute autre substance que je considère comme toxique. Les poissons peuvent être traités jusqu’à 13 fois au cours de leur vie. Ce n’est pas comme s’ils subissaient un traitement et étaient débarrassés du pou du poisson. C’est un processus rigide de traitement défini par Santé Canada. Ils ont droit d’utiliser ce médicament trois fois sur ce poisson, mais ils peuvent utiliser un certain nombre d’autres médicaments qui font qu’on peut arriver à un maximum de 13 traitements. Quand vous parlez de traitements aussi fréquents, vous réalisez l’importance des infestations de poux du poisson.

Tout au long de ces traitements, certains médicaments seront efficaces pendant certaines parties du cycle de vie du pou du poisson. En lui faisant subir un bain de peroxyde, on va pouvoir se débarrasser de l’adulte, mais ce traitement ne fait rien contre les œufs où les jeunes poux du poisson. Si on utilise un autre

shrimp, after some of the tests we have seen from Environment Canada, which has been excluded to a certain amount now, that plume of water when they are done releasing it goes miles.

It depends what stage we are in. In the summertime it can be a lobster nursery area where the female lobsters go because there is warmer water there with all the eggs. You are not just wiping out one lobster, you are wiping out history. They have done different tests on our lobsters. They have found dead ones in the traps and action has been taken. We are not talking about the juvenile lobster because it takes lobster on the East Coast about eight years to become marketable size. People are not seeing those lobsters. We are not seeing what is happening in the next eight years. We are seeing those mature lobsters that are caught in traps coming up dead.

Senator Poy: Are lobsters, herring or krill they affected by sea lice, and can sea lice kill them, too?

Mr. Holland: Sea lice do not attach to a lobster or shellfish.

Senator Poy: What about herring?

Mr. Holland: They might have one on them, but I have never seen in the salt water a sea louse on a herring.

Senator Cochrane: You say that, but I know that I have had codfish and have seen sea lice. They do attach themselves to the cod as well.

Mr. Holland: Sea lice are part of the life in the oceans. It is the congregation of them that we are dealing with.

Yes, they probably do. You are more than likely right. I am from Newfoundland, too. I do not see too many codfish nowadays.

Senator Cochrane: We used to have codfish quite a bit and we would dry the codfish. When the codfish was dried, on the flakes we could see the sea lice. They were dead at that time. They were there in their stomachs.

Mr. Holland: The sea lice are not affecting the fish internally. They will be on the outside and will bite on to the fish toward the head or down, and enough of them will slow the growth or could kill the fish without treatment. That is on the outside.

Senator Cochrane: There was no treatment used in those days.

Senator Poirier: Would you say that the pesticide is your number one concern right now for the future of the lobster industry?

traitement, puis un autre et un autre dans une région où nos pêcheurs pratiquent la pêche du hareng, du homard, du crabe et de la crevette, il s'avère, en nous fiant à certains des essais qui ont été réalisés par Environnement Canada, qui sont maintenant interrompus depuis un certain temps, que le panache d'eau dans lequel se trouvent les médicaments en question parcourt des milles et des milles.

Cela dépend de l'étape à laquelle nous en sommes. En été, c'est une nurserie de homards qui peut être touchée parce que le réchauffement des eaux a incité les homards femelles à pondre leurs œufs. Dans ce cas, vous n'éliminez pas qu'un seul homard, mais toute sa descendance. Plusieurs types de tests ont été faits sur nos homards. Certains ont été trouvés morts dans les casiers et des mesures ont été prises. Nous ne parlons pas des jeunes homards parce que, sur la côte Est, il faut environ huit ans pour qu'un homard atteigne la taille permettant de le vendre. Il s'agit de homards que les gens ne voient pas. Nous ne verrons pas ce qui se produira au cours des huit ans à venir. Nous voyons dans nos casiers des homards arrivés à maturité qui meurent.

Le sénateur Poy : Les homards, le hareng ou le krill sont-ils touchés par le pou du poisson et le pou du poisson les tue-t-il également?

M. Holland : Le pou du poisson ne s'attaque pas au homard ni aux crustacés.

Le sénateur Poy : Et au hareng?

M. Holland : Ils peuvent en avoir un sur eux, mais je n'ai jamais vu un hareng porteur de poux du poisson en eau salée.

Le sénateur Cochrane : Vous l'avez dit, mais je sais, pour l'avoir vu, que le pou du poisson se fixe aussi sur la morue.

M. Holland : Les poux du poisson sont dans leur milieu dans l'océan. C'est leur concentration qui est problématique.

Oui, ils se fixent probablement sur les morues. Vous avez très probablement raison. Je viens également de Terre-Neuve. Je ne vois pas tant que ça de morues de nos jours.

Le sénateur Cochrane : Nous avions passablement de morue par le passé et nous la faisons sécher. Une fois sèche, vous pouviez voir des poux du poisson sur les écailles. Ils étaient morts à ce moment-là. Il y en avait dans leurs estomacs.

M. Holland : Le pou du poisson ne pénètre pas dans sa victime. Il reste à l'extérieur et va mordre le poisson à côté de la tête ou plus bas, et si son nombre est suffisant, ralentir la croissance du poisson ou même le tuer si celui-ci n'est pas traité. Il se fixe à l'extérieur.

Le sénateur Cochrane : Il n'y avait pas de traitement à cette époque.

Le sénateur Poirier : À votre avis, est-ce l'utilisation des pesticides qui menace le plus l'avenir du secteur du homard?

Ms. Recchia: Maybe we can each answer that from our associations. We just had a large meeting of our lobster committee in my area and the room was packed. We had the largest turnout we have ever had for a lobster community meeting.

There are many issues in the lobster fishery now. The price is low; the cost of fishing is very high. There is the owner-operator issue and all the issues people were talking about.

Our fishermen, our members in the area where I live have said to me that this is our number one issue. If we do not address this issue, we fear for the future of our fisheries.

Ms. Sonnenberg: In our organization, I would echo what Fundy North has said. Two years ago, our fishermen gave us a mandate to make this our number one priority, making sure we are heard. I want to echo words that Ms. Recchia said, that we want to be able to coexist in the industry but we have to look at the long term. One of the problems that exists for us is that since the aquaculture industry started, we have no baseline data from those years. We have operated in a vacuum without having good information. Therein lies the problem for a lot of the debates and discussions we have had over the past few years. For our organization, all the things you will hear in the coming months are concerns, but our organization has identified this as the number one priority. Certainly, the owner-operator is taking it on more and more in terms of its importance because fishermen fear for that kind of change and what it will do for the coastal communities as we watch this unfold.

Unfortunately, we have had the chance to see it in other fisheries where the owner-operator has been abandoned in favour of corporations owning the fishery, and that has not worked out well for our coastal communities.

Lobster is the backbone of most coastal communities, as you are well aware. We are fearful about that, but for us locally in southern New Brunswick, this is the priority.

Senator Poirier: We know lobster is Canada's number one seafood export. One of the reasons we are doing this study is to hear about the future of the lobster industry.

In the types of pesticides that are being used, which obviously seem to be having an impact on the lobster fishery and others out there, do you know if there is any research that has been done to see if there is a type of pesticide out there that would help the problems that need to be helped but at the same time not endanger the other species? Is anything being looked at? Are you aware of any research in that regard?

Mme Recchia : Chacun de nous peut peut-être répondre à cette question au nom de son association. Nous venons de tenir une réunion importante de notre comité du homard dans la région, et la pièce était pleine. Nous avons eu la plus forte participation jamais vue à une réunion consacrée au homard dans notre collectivité.

La pêche au homard fait maintenant face à un certain nombre de problèmes. Les prix sont faibles, les coûts de la pêche sont très élevés. Il y a aussi la question des propriétaires-exploitants et tous les autres problèmes qui préoccupent les gens.

Nos pêcheurs, les membres de la région où je vis, m'ont dit que c'est le problème numéro un. Nous craignons pour l'avenir de notre pêche si nous n'y trouvons pas une solution.

Mme Sonnenberg : Pour notre organisation, je peux reprendre ce que vous ont dit les gens de Fundy North. Il y a deux ans, nos pêcheurs nous ont confié comme mandat prioritaire de nous assurer que nous étions entendus sur cette question. Je peux reprendre ce que vous a dit Mme Recchia, soit qu'elle veut pouvoir coexister avec l'industrie, mais que nous devons viser le long terme. L'un des problèmes que nous avons est que, depuis le démarrage de l'aquaculture, nous n'avons pas de données de référence sur ces premières années. Nous avons fonctionné à l'aveuglette, sans disposer de bonnes informations. C'est là le problème pour nombre des débats et discussions que nous avons eus au cours des dernières années. Pour notre organisation, tout ce que vous allez entendre au cours des mois à venir est sujet à préoccupation, mais, pour nous, celle-ci est la priorité absolue. Il est certain que la question des propriétaires-exploitants prend de plus en plus d'importance parce que les pêcheurs craignent ce type de changements et les répercussions qu'il aurait sur les collectivités côtières, avec la mise en place des nouvelles modalités.

Malheureusement, nous avons eu l'occasion de voir ce qui s'est passé dans d'autres régions de pêche quand le principe de propriétaire-exploitant a été abandonné au profit de sociétés possédant les pêcheries, et cela n'a pas donné de bons résultats pour nos collectivités côtières.

Comme vous le savez fort bien, l'économie de la plupart des collectivités côtières repose sur la pêche au homard. Cela nous effraie, mais pour nous, au niveau local, dans le sud du Nouveau-Brunswick, c'est la priorité.

Le sénateur Poirier : Nous savons que le homard vient au premier rang des exportations canadiennes de fruits de mer. Si nous menons cette étude, c'est, entre autres, pour savoir ce que les gens pensent de l'avenir du secteur du homard.

Savez-vous si, parmi les types de pesticides utilisés, qui semblent manifestement avoir des effets sur la pêche au homard et sur d'autres, des recherches ont été entreprises pour déterminer si un type particulier de produit aiderait à résoudre le problème sans menacer en même temps les autres espèces? Y a-t-il des études sur ces questions? Savez-vous si des recherches sont faites dans ce domaine?

Ms. Recchia: The answer depends on who you speak with. The aquaculture industry has a very strong lobby. They tell us all the time that these pesticides are not harmful and are used so many places in the world. They say things like, well, the lobster fishery is doing well so how could it possibly be a problem?

I will say that in our area the fishing industry has fought hard against all pesticides. Every time a new one has come in, we are there at the table. Between that and Environment Canada's work, we have been able to — we do not have nearly as many pesticides used in our area as are used in other parts of the world. From our perspective, any pesticide designed to kill a crustacean is inappropriate in our environment. That said, we hope there are other solutions.

Senator Poirier: The reason I say that is because in my local area, Lac Després had no fish. There was nothing in it and people swam there many years ago. Over some years, someone dropped fish in there. I am trying to remember if it was pickerel. I do not remember the name, but the lake was getting so populated that the fish were going up the streams. The danger was that they would affect the salmon population in the Miramichi area. If I remember correctly, the department had a Texas company come in to address the problem of the fish in the lake and to not damage anything else. Now they are surviving. That is why I was wondering if other research is out there.

You also mentioned that you feel it would be excellent for Environment Canada to be at the table with DFO and Health Canada. Have you made that request?

Ms. Recchia: We have made that request. We will be meeting with Environment Canada while we are here in Ottawa. I am not clear as to why Environment Canada is not fighting a little more strongly to be at the table on this issue. We hear things second hand and do not really know the situation. My son says there were some hard feelings, that there was a bit of a jockeying for power and position with these regulations. Would they be fish health regulations or would they be environmental protection regulations?

Environment Canada, I understand, wanted them to be environmental protection regulations. DFO and Health Canada were leaning towards the fish health regulations. The way they are being represented, they are fish health regulations.

Ms. Morse: One of the issues we have had all along on this file is that it is complex, with three federal departments trying to determine who is responsible for what and how they share or do not share the management of this file in some instances. I think there needs to be agreement going forward whereby everyone has

Mme Recchia : La réponse dépend de la personne à qui vous parlez. Le secteur de l'aquaculture est en mesure d'exercer de très fortes pressions. Ses représentants nous disent tout le temps que ces pesticides ne sont pas nuisibles et qu'ils sont utilisés à plein d'endroits dans le monde. Ils nous affirment, par exemple, que la pêche au homard se porte bien et qu'ils ne voient pas en quoi cela pourrait poser un problème?

Je dois vous dire que, dans notre région, le secteur de la pêche s'est opposé énergiquement à l'utilisation de tous les pesticides. À chaque fois qu'un nouveau arrive sur le marché, nous sommes présents à la table. Grâce à notre surveillance et au travail d'Environnement Canada, nous sommes parvenus à ce qu'on n'utilise pas autant de pesticides dans notre région qu'à d'autres endroits à travers le monde. De notre point de vue, tout pesticide conçu pour tuer un crustacé ne convient pas dans notre environnement. Cela dit, nous espérons qu'il y a d'autres solutions.

Le sénateur Poirier : Si je pose ces questions, c'est que le lac Després, situé dans ma région, n'avait pas de poisson. Il n'y avait rien dans ce lac et, il y a de nombreuses années, les gens s'y baignaient. Il y a quelques années, quelqu'un y a amené du poisson. Si je me souviens bien, c'était du brochet, mais je n'en suis pas certaine. On s'est retrouvé avec tant de brochets, que certains s'échappaient dans les cours d'eau. Le risque était alors que cela affecte la population de saumon dans la région de Miramichi. Si j'ai bonne mémoire, le ministère a fait appel à une société texane pour s'attaquer à la surpopulation de poissons dans le lac, sans endommager rien d'autre. Ils survivent maintenant. C'est pourquoi je me demande si d'autres recherches sont en cours.

Vous avez également indiqué estimer que ce serait une excellente chose qu'Environnement Canada siège avec Pêches et Océans Canada et Santé Canada. Avez-vous formulé cette demande?

Mme Recchia : Oui, nous l'avons fait. Nous allons rencontrer des gens d'Environnement Canada pendant que nous sommes ici, à Ottawa. Je ne sais pas exactement pourquoi Environnement Canada ne demande pas plus énergiquement de participer à la prise de décisions sur cette question. Nous entendons dire des choses par des tiers sans savoir réellement ce qui se passe. Mon fils prétend que cette réglementation a soulevé des rancunes, déclenché des guerres de pouvoir et de position. Allait-il s'agir d'une réglementation sur la santé du poisson ou sur la protection de l'environnement?

Je crois savoir qu'Environnement Canada voulait qu'il s'agisse d'une réglementation sur la protection de l'environnement. Pêches et Océans Canada et Santé Canada étaient plutôt d'avis qu'il devait s'agir d'une réglementation sur la santé du poisson. Étant donné la formulation de la réglementation se présente, il s'agit plutôt d'une réglementation sur la santé du poisson.

Mme Morse : L'un des problèmes que nous avons toujours eus avec ce dossier est qu'il s'agit d'une question complexe, avec trois ministères fédéraux qui essaient de définir qui sera responsable de quoi, comment la gestion de ce dossier sera partagée ou non dans certains cas. Je pense que, pour l'avenir, il faut convenir

a clear outline of their roles. I am not sure that has always been clearly defined and I am not sure it has been in these new regulations either.

Senator Poirier: When you make your request, do you make a request to the Department of the Environment to join the other two departments, or do you make the request to DFO and Health Canada for Environment Canada to be with you?

Ms. Recchia: We have done both. We have participated in all of the public consultation processes. We have also had additional meetings and consultations that we have set up ourselves on these regulations. We have both written and oral testimony on record for every single conclusion there has been on this.

Senator Poirier: Out of curiosity, because we just finished a study on the grey seal, do you feel the grey seal has any impact on your lobster?

Ms. Sonnenberg: Presently, we are seeing the grey seal population on the rise in the Bay of Fundy. I am involved with other fishing organizations which, 10 years ago, when they started talking about it on the eastern shore, we were oblivious but understood there was going to be a certain evolution of the population growing, given some of our experiences with other things. We did pay attention to it, but now we have a lot of grey seals showing up in places we have never seen them before.

What I hear from fishermen on the water, some of our weir fishermen are seeing them turn up in weirs, and they are mammoth creatures, as you know. Some of the traps are being affected, but we are not seeing it at the level that you heard about during the hearings with some of the fishermen in terms of gear in the groundfish fishery and so on. We are just starting to hear about those reports, not as consistently perhaps as in other areas. Certainly, as the population continues to grow and go unchecked, yes, I fully expect it will become a preoccupation for us, because we only have to look out around the Nova Scotia shoreline to see what the impacts have been and into the Gulf of St. Lawrence.

Senator MacDonald: Thank you all for being here this evening. I have to confess, when I came here to learn about lobster tonight I was not expecting to talk about sea lice and pesticides. Again, it brings to mind how much is involved in this stuff, and I would like to learn more about this.

I came in halfway through your presentation, but I am interested in this AlphaMax and the role of DFO and Health Canada. I assume they approved the use of it, but then Environment Canada came in and ran a test with it. Who brought them in? How did they come into the mix?

d'attribuer un rôle bien défini à chaque ministère. Je ne suis pas convaincue que ces rôles ont toujours été clairement définis et je ne suis pas non plus convaincue que cela a été fait dans ce nouveau règlement.

Le sénateur Poirier : Lorsque vous avez présenté votre demande, avez-vous demandé au ministère de l'Environnement de se joindre aux deux autres ministères, ou avez-vous demandé à Pêches et Océans Canada et à Santé Canada qu'Environnement Canada se joigne à vous?

Mme Recchia : Nous avons fait les deux. Nous avons participé à tous les processus de consultation publique. Nous avons également organisé nous-mêmes des réunions et des consultations additionnelles sur ces règlements. Nous avons recueilli des témoignages oraux et écrits sur toutes les conclusions qui ont été présentées dans ce domaine.

Le sénateur Poirier : Comme nous venons tout juste de terminer une étude sur le phoque gris, permettez-moi de vous demander, par curiosité, si vous estimez que le phoque gris est une nuisance pour votre homard?

Mme Sonnenberg : Nous observons actuellement une augmentation de la population de phoques gris dans la baie de Fundy. Je travaille avec d'autres organisations du secteur de la pêche. Il y a une dizaine d'années, quand les membres de ces organisations ont commencé à parler de l'apparition du phoque gris sur la côte Est, nous n'étions pas nous-mêmes conscients de ce problème, mais nous avons bien imaginé, en nous fiant à notre expérience dans d'autres domaines, que nous verrions une certaine croissance de la population. Nous avons exercé une surveillance et, effectivement, nous voyons maintenant quantité de phoques apparaître dans des endroits où il n'y en avait jamais auparavant.

Nos pêcheurs nous disent que, en mer, ils les voient parfois faire des dégâts dans les bordiques. Ce sont des animaux énormes, comme vous le savez. Les casiers sont aussi abîmés, mais nous ne constatons pas que le matériel subisse des dégâts comparables à ce que vous ont décrit les pêcheurs de poisson de fond lors des audiences auxquelles ils ont participé. Nous commençons tout juste à entendre des rapports de cette nature, mais probablement pas de façon aussi régulière que dans d'autres régions. Il est certain, en nous fiant aux effets que ces phoques ont eus sur les côtes de la Nouvelle-Écosse et dans le golfe du Saint-Laurent, que cela va devenir un sujet de préoccupation pour nous si leur population continue à augmenter librement.

Le sénateur MacDonald : Merci à tous d'être ici ce soir. Je dois vous avouer que, en venant entendre ici parler du homard, je ne m'attendais pas à ce que nous discutions du pou du poisson et des pesticides. Cela montre bien la complexité de cette question et j'aimerais en apprendre davantage à ce sujet.

Je suis arrivé dans le cours de notre exposé, mais je m'intéresse à l'utilisation d'AlphaMax et aux rôles de Pêches et Océans Canada et de Santé Canada. Je suppose qu'ils ont approuvé son utilisation, mais Environnement Canada est ensuite intervenu et a procédé à des tests. Qui les a fait venir? Qu'est-ce qui les a amenés à intervenir?

Ms. Recchia: Environment Canada was sort of on this file. Once AlphaMax was proposed, it raised a lot of red flags within Environment Canada, I think because it is classified as super toxic. Through an MOU with DFO, Environment Canada does all the monitoring and enforcement of section 36(3) of the Fisheries Act, which is about deleterious substances going into the marine environment. That is their mandate on this.

I know that Environment Canada was at several meetings with DFO and Health Canada and expressed strongly their concern and their advice to not go forward with Alpha Max.

As far as them coming and putting the lobsters in the water when the treatment was going on, I think that was a surprise to everyone there. That was the good work of the enforcement branch of Environment Canada.

Senator MacDonald: What year was this? Do you know when this was?

Ms. Morse: October or November of 2010.

Senator MacDonald: It was fairly recent.

Ms. Morse: Yes.

Senator MacDonald: You were talking about baseline data. Do you have anything empirical on the West Coast, or can you compare it with farming on the West Coast?

Ms. Sonnenberg: There are certainly some similarities. Some of the knowledge that the industry started out with on the East Coast was transferred out, but certainly the situation out there is somewhat different. They have, of course, gone to a different regime in terms of management because the province stepped away from it and DFO took it back under their mandate. In New Brunswick, DFO has a role but the Province of New Brunswick also has a role as well. There is an MOU that exists between the department of fisheries and oceans, the Province of New Brunswick and the Department of Fisheries and Aquaculture. They play a part in the legislation, the site allocation, some of those issues, whereas out on the West Coast DFO is responsible for all of that now. That changes the way things are handled.

Senator MacDonald: Again, I am not an expert on this, but I would assume the ecology in the Gulf of St. Lawrence would be somewhat different than the West Coast of Canada when it comes to tides.

Mme Recchia : Environnement Canada suivait déjà ce dossier. La demande d'autorisation d'utilisation de l'AlphaMax a déclenché beaucoup de signaux d'alarme au sein d'Environnement Canada. Je crois que c'est parce que ce produit est classé comme super toxique. Dans le cadre d'un protocole d'entente avec Pêches et Océans Canada, Environnement Canada assure l'ensemble des contrôles et des modalités d'application du paragraphe 36(3) de la Loi sur les pêches, qui traite de l'immersion de toutes substances nocives dans le milieu marin. C'est de là qu'Environnement Canada tient son mandat en la matière.

Je sais qu'Environnement Canada a participé à plusieurs réunions avec Pêches et Océans Canada et Santé Canada et a fait part énergiquement de ses inquiétudes et conseillé de ne pas autoriser l'utilisation de l'AlphaMax.

Quant à leur venue sur le lieu du traitement pour y immerger des homards, je crois que ce fut une surprise pour tous ceux qui étaient présents. Ce fut une excellente initiative de la Direction générale de l'application de la loi d'Environnement Canada.

Le sénateur MacDonald : En quelle année était-ce? Savez-vous quand cela s'est passé?

Mme Morse : En octobre ou novembre 2010.

Le sénateur MacDonald : C'est donc assez récent.

Mme Morse : Oui.

Le sénateur MacDonald : Vous avez parlé de données de référence. Disposez-vous de données empiriques sur la façon dont les choses se sont passées sur la côte Ouest, ou pouvez-vous faire des comparaisons avec des fermes salmonicoles de la côte Ouest?

Mme Sonnenberg : Il y a certainement des similitudes. Une partie des connaissances recueillies à la suite du démarrage de l'industrie sur la côte Est a été transférée vers d'autres régions, mais la situation n'y est sûrement pas rigoureusement identique. C'est ainsi que, sur la côte Ouest, les fermes salmonicoles sont soumises à un régime de gestion différent. La province s'est retirée de ce régime et c'est dorénavant Pêches et Océans Canada qui assume les responsabilités qu'elle avait auparavant. Au Nouveau-Brunswick, Pêches et Océans Canada joue un rôle, mais la province du Nouveau-Brunswick est également impliquée. Un protocole d'entente a été conclu entre Pêches et Océans Canada, la province du Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Le ministère intervient dans la mise en œuvre de la législation, la répartition des sites et dans certains autres domaines alors que, sur la côte Ouest, c'est Pêches et Océans Canada qui assume actuellement l'ensemble des responsabilités. Cela modifie la façon dont les questions sont abordées.

Le sénateur MacDonald : Une fois encore, je suis loin d'être un spécialiste en la matière, mais j'imagine que l'écologie du golfe du Saint-Laurent est sensiblement différente de celle de la côte Ouest du Canada, en particulier avec les marées.

Ms. Sonnenberg: When we talk about the Bay of Fundy, yes, they are unique. We are world renowned for our tides.

Senator MacDonald: Are the salmon farms on the East Coast in the Bay of Fundy or the gulf, or both?

Ms. Sonnenberg: The concentration of them presently is in the Bay of Fundy, on the southern New Brunswick shore. There are some that exist on the Nova Scotia Bay of Fundy shore in small concentrations, and now we will see them in Shelburne and will hear about them on the eastern shore of Nova Scotia.

Senator MacDonald: I have heard about them already from friends of mine around the St. Mary's River.

Ms. Sonnenberg: I am sure you have.

Senator MacDonald: There is a real fight going on about this stuff. The more I read about it, the more I realize why that is.

Ms. Sonnenberg: Certainly in Newfoundland there is a presence there that is growing.

Senator MacDonald: You mentioned there was no other place in the world where lobsters were used. Is there a place where crustaceans were around there? Are there other places in the world where this stuff affected crustaceans?

Ms. Recchia: There is no other place in the world where salmon aquaculture coincides with a crustacean fishery like the lobster fishery or a shrimp fishery or that sort of thing, although we have heard from British Columbia. There are some prawn fishermen there who contacted us and said they have had catches with a high percentage of dead prawns in them that they suspect may be due to aquaculture pesticides.

The big salmon growing areas would be Norway, Scotland and Chile. In those places, there is no crustacean fishery right alongside. Some of them may have crustacean fisheries, but they are in other regions. They are not side by side.

Senator MacDonald: You mention that you want the industries to coexist. You have a number of people in both industries. You also reiterated or made the argument that there are too many of them and they are too close together, and these pesticides are getting too strong and have to stop. I am sure they will come back and say it will kill their industry.

What is the halfway point here? What is the solution? If your solution is to put them out of business, which is what they will say — I am not saying you do not have a valid argument — and

Mme Sonnenberg : Quand on parle de la baie de Fundy, les marées y sont effectivement uniques. L'ampleur de nos marées est connue dans le monde entier.

Le sénateur MacDonald : Les fermes salmiconiques de la côte Est se trouvent-elles dans la baie de Fundy ou dans le golfe, ou aux deux endroits.

Mme Sonnenberg : Actuellement, on les trouve surtout dans la baie de Fundy, sur la côte Sud du Nouveau-Brunswick. Il y en a quelques-unes, en faible concentration, sur le littoral de la baie de Fundy appartenant à la Nouvelle-Écosse, et il y en a aussi maintenant à Shelburne. Il va y en avoir aussi sur la côte est de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : J'ai entendu dire par des amis qu'il y en a dans la région de la rivière St Mary.

Mme Sonnenberg : Je suis sûre que c'est le cas.

Le sénateur MacDonald : C'est une question qui soulève les passions. Plus je lis à ce sujet et plus je comprends pourquoi il en est ainsi.

Mme Sonnenberg : Il est certain qu'il y en a à Terre-Neuve, et que leur nombre augmente.

Le sénateur MacDonald : Vous nous avez dit que nulle part ailleurs dans le monde on ne pêche le homard à proximité de sites d'aquaculture. Y a-t-il un endroit où on pêche d'autres crustacés? Y a-t-il d'autres endroits dans le monde où ce produit a touché des crustacés.

Mme Recchia : Il n'y a pas d'autres endroits dans le monde où on pratique à la fois la salmiculture et la pêche des crustacés, comme celle des homards, des crevettes ou d'autres types de pêche de ce genre, même si nous avons entendu des gens de la Colombie-Britannique en parler. Des pêcheurs de crevettes nous ont contactés en nous expliquant qu'il leur arrive de remonter un pourcentage élevé de crevettes mortes et qu'ils pensent que cela peut être dû aux pesticides utilisés par l'aquaculture.

Les grandes régions d'élevage du saumon sont la Norvège, l'Écosse et le Chili. Dans ces pays, il n'y a pas de pêche de crustacés à proximité des zones d'élevage. La pêche au crustacé peut se pratiquer dans certains de ces pays, mais dans d'autres régions. Ce ne sont pas des activités qui se font côte à côte.

Le sénateur MacDonald : Vous nous avez dit souhaiter que les deux secteurs d'activité coexistent. Un certain nombre de gens travaillent dans les deux. Vous avez également répété qu'il y a un trop grand nombre d'exploitations d'aquaculture, qu'elles sont trop proches les unes des autres, que les pesticides qu'elles utilisent deviennent trop puissants et qu'il faudra cesser leur utilisation. Je suis convaincu que leurs représentants vont venir nous voir et nous dire que cela tuerait leur industrie.

Y a-t-il une solution intermédiaire? Si la vôtre les met dans une situation intenable, ce qu'ils vont prétendre, et je ne dis pas ici que votre argument n'est pas valide, alors que vous dites vouloir

you say you want to keep both industries going, yet your solution will put them out of business, what do we say to them when they come to the table next week with a completely different argument?

Ms. Recchia: That is the \$50,000 question. I will let other people speak, too. I just want to say a couple of things.

It is a difficult question. We do not want to see any jobs lost from our communities. They are rural communities. There are not a lot of things for people to do if they are not working on the water. However, the way the industry has been managed, things like using these pesticides, is fairly short-sighted to me and it is aimed at maximizing profit above all else. That is problematic, of course.

I personally believe there is a place for salmon aquaculture in our region. It might not be as large an industry, or maybe it is an industry that specializes in growing truly sustainable seafood, not just calling it sustainable salmon but something that is truly sustainable.

In today's world, tags on food like "organic" and "pesticide-free" are very important to people, and I know you can get a higher price for them. There are some places, like Ireland, for instance, where they have an organic salmon industry where they do not use pesticides. There are several places in the world where there are large separations between sites. There are areas where we live where the water is very warm and sea lice are a huge problem. Maybe that small spot is not the right place for salmon; maybe it should be somewhere else.

I think a lot of negotiating can happen, and there are specialists who know how to solve this. I will mention that in the industrial agriculture world, many people have said you cannot grow food organically on land on a large scale. Look at today. You go into the grocery store and there are all sorts of organic food available. I think there is a way to do it.

Senator Patterson: I very much appreciate the presentations and your willingness to acknowledge that both aquaculture and the traditional industry are providing important sources of employment. I think our challenge, as my colleague just said, is trying to figure out a way those can coexist.

I would like to pursue the concern you have about the process of developing the new regulations on pesticides or release of aquaculture substances. Could you describe it for me a bit more, please? I understand these regulations are in the proposal stage and the consultation stage. What is the status of those consultations? Who is involved?

Ms. Morse: DFO just completed the pre-gazette, as I think it is called. The regulations are just being written. They have not gone to gazette. There was a discussion document on their website for

conserver les deux industries dans votre région, donc si votre solution est intenable pour eux, que leur dirons-nous quand ils viendront nous rencontrer la semaine prochaine avec un argument complètement différent?

Mme Recchia : C'est la question à 50 000 \$. Je vais laisser les autres s'exprimer également, mais j'ai deux ou trois choses à vous dire à ce sujet.

C'est une question difficile. Nous ne voulons pas perdre d'emplois dans nos collectivités. Ce sont des collectivités rurales dans lesquelles il n'y a guère d'emplois que sur l'eau. Toutefois, le type de gestion pratiquée par cette industrie, comme l'utilisation qu'elle fait de ces pesticides, est à courte vue, à mes yeux, et vise avant tout à maximiser les profits. Cela pose bien évidemment des problèmes.

Je suis personnellement convaincue que la salmoniculture a sa place dans notre région. Peut-être ne se développera-t-elle pas autant que certains le voudraient ou peut-être se spécialisera-t-elle dans l'élevage de produits de la mer vraiment durables, au lieu de se contenter de parler de saumon durable.

Dans le monde contemporain, les gens recherchent les mentions « biologique » et « sans pesticides » sur les étiquettes de leurs aliments et je sais que ce sont des mentions qui permettent de pratiquer des prix plus élevés. Il y a des endroits, comme en Irlande par exemple, où il y a un secteur de la salmoniculture biologique qui n'utilise pas de pesticides. Il y a aussi plusieurs endroits dans le monde où les sites sont distants les uns des autres. Dans notre région, l'eau de certains secteurs est très chaude et le pou du poisson y pose un problème énorme. Peut-être que notre petit coin n'est pas le bon endroit pour l'élevage du saumon; peut-être ces exploitations devraient-elles s'implanter ailleurs.

Je crois qu'il y a place à beaucoup de négociations et que des spécialistes savent comment régler ce genre de problème. Je vous rappelle que de nombreux représentants du secteur agricole industriel ont prétendu qu'il n'était pas possible de pratiquer à grande échelle la culture biologique. Voyez ce qui se passe aujourd'hui. Vous allez à l'épicerie et vous y voyez quantité d'aliments biologiques. Je crois qu'il y a une façon de procéder.

Le sénateur Patterson : J'ai beaucoup apprécié vos exposés et je suis sensible au fait que vous reconnaissiez que l'aquaculture et l'industrie traditionnelle sont deux sources importantes d'emploi. Le défi qui se pose à nous, comme mon collègue vient de le dire, est d'essayer de trouver une façon de leur permettre de coexister.

J'aimerais approfondir votre préoccupation concernant les modalités d'élaboration du nouveau règlement sur les pesticides ou sur le contrôle de la libération des substances d'aquaculture. Pourriez-vous, s'il vous plaît, me donner davantage de détails? À ce que je comprends, ces règlements en sont aux phases de proposition et de consultation. Quel est l'état de ces consultations? Qui y participe?

Mme Morse : Pêches et Océans Canada vient de terminer la phase précédant la publication dans la Gazette du Canada. La réglementation est en cours de rédaction. Elle n'a pas encore été

comment almost two years ago. At that time, as our Traditional Fisheries Coalition, we asked to sit down with DFO to talk about the intent of the regulations, how we could feed into the process and try to understand what it was they were hoping to accomplish and how this could impact our industry. Unfortunately, we did not have that meeting for reasons that we are not completely clear about.

For us, it has left us a bit in the dark about where we are going with these regulations. Now, of course, when we are starting the formal process, it inhibits how we can feed into it.

One of our frustrations all along on this file has been that the aquaculture industry is seen as the stakeholder, but because we are sharing the marine environment, we believe we are stakeholders as well. We have not always had that same level of input that the other stakeholders may have had.

Senator Patterson: You are now in the formal process. Could you describe that to me as well? I understand you feel you are on the outside, but what do you know about it?

Ms. Morse: Not a heck of a lot, to be completely honest. I am new to how the regulatory process works. I know we are in the initial stages. There was a notice in the *Canada Gazette* last November that it was the intent to develop the regulations. At to where we go after the intent before we get to gazette, I am a little shaky on how Canadian law actually works, to be honest.

Senator Patterson: I am sure we can find out, and I think we probably will.

Ms. Sonnenberg: At other government agencies with which I have been involved, the consultation process can be quite open and easy to engage. In this particular instance, I would not call it easy to engage. I would not call it easy to be heard. I think I would like to add to what Ms. Morse has said.

One of the reasons for regulations is so that we can circumvent the Fisheries Act. What we are doing today is not acceptable under the rules we have under sections 32, 35 and 36(3). They are not acceptable behaviours if we are to interpret the act strictly as it is written. Every time we bring it up, the only word that comes to mind is we are being stonewalled because we continued to say, "How can we make this work if we have one act running this way and then we have this off?"

publiée. Le ministère a publié sur son site web un document de discussion pour recueillir des commentaires il y a pratiquement deux ans maintenant. À cette époque, tout comme notre Traditional Fisheries Coalition, nous avons demandé à rencontrer Pêches et Océans Canada pour discuter de l'objet de la réglementation, de la façon dont nous pourrions contribuer au processus et pour essayer de comprendre l'objectif visé par le ministère, et pour savoir comment cela pourrait toucher notre industrie. Malheureusement, cette réunion n'a pas eu lieu, pour des raisons qui ne sont pas tout à fait limpides à nos yeux.

Nous nous sommes retrouvés un peu dans le noir sans savoir ce qui pourrait advenir avec ce règlement. Maintenant que le processus officiel débute, nous sommes bien évidemment limités dans notre façon d'y contribuer.

Un des aspects de ce dossier qui nous a frustrés depuis le début est que le secteur de l'aquaculture a été retenu comme intervenant alors que, comme nous partageons avec lui le milieu marin, nous estimons être nous aussi concernés. Nous n'avons pas toujours contribué au processus avec la même intensité que les autres intervenants ont pu le faire.

Le sénateur Patterson : Vous êtes maintenant rendus au processus officiel. Pouvez-vous me le décrire également? Je comprends que vous avez le sentiment d'être laissés de côté, mais que savez-vous à son sujet?

Mme Morse : Pas grand-chose pour être tout à fait honnête. Je n'ai pas une très bonne connaissance du déroulement du processus réglementaire. Je sais que nous en sommes aux premières étapes. Un avis a été publié dans la *Gazette du Canada* en novembre dernier indiquant qu'un règlement serait préparé. Quant à savoir ce qu'il faut faire une fois cette intention rendue publique et avant que le règlement ne soit publié dans la *Gazette*, je dois avouer ne pas très bien savoir comment fonctionne précisément la législation canadienne en la matière.

Le sénateur Patterson : Je suis convaincu que c'est quelque chose que nous pouvons trouver, et nous allons probablement le trouver.

Mme Sonnenberg : Lorsque j'ai été impliquée dans des processus de consultation avec d'autres organismes gouvernementaux, les choses étaient assez transparentes et il était assez facile de s'impliquer. Dans ce cas particulier, je ne dirais pas qu'il est facile de s'impliquer. Je ne dirais pas non plus qu'il est facile de se faire entendre. J'aimerais ajouter quelque chose à ce que Mme Morse a déjà dit.

L'un des objectifs de la réglementation serait de permettre de contourner la Loi sur les pêches. Ce qui se fait aujourd'hui n'est pas autorisé en application des articles 32 et 35 et du paragraphe 36(3) de la loi. Ce ne sont pas des pratiques acceptables si nous devons nous en tenir à la lettre de la loi. À chaque fois que nous mentionnons ce point, les réponses qu'on nous donne sont, à mon sens, évasives. C'est sans doute parce que nous continuons à demander : « Comment cela peut-il fonctionner si la loi dit une chose et que nous n'en tenons pas compte? »

It is not as transparent as some of the other experiences I have had. When we have asked the question of the Department of Fisheries and Oceans, which has been the lead on this, they are not forthcoming on how the process will unfold, and I largely believe it is because they would prefer that we were not engaged.

Senator Patterson: I guess it is the lawyer in me, but you spoke about the management of aquaculture and the issue of separation, which seems to be a practice followed in other jurisdictions but perhaps not in your region. You described a shared management regime in New Brunswick, if I understood right.

If we were to agree that the issue of separation should be reviewed in light of these problems you have described, is there an integrated board? What is the management regime? Who is in charge, or is that clear? Whom would we approach to recommend review or reform?

Ms. Recchia: I can try, and then maybe you can jump in.

Senator Patterson: We will ask these questions probably of the governments involved, but I would be interested in your views, and I hope I am not being too technical. I would be interested in your perceptions.

Ms. Recchia: I want to make sure I understand the question. Are you asking about the management of aquaculture, period, or specifically about pesticides?

Senator Patterson: The management of aquaculture; specifically the separation issue you described.

Ms. Recchia: The separation —

Senator Patterson: You said if the —

Ms. Recchia: Oh, between sites.

Senator Patterson: If they were farther apart.

Ms. Recchia: I think the Province of New Brunswick would primarily make the determinations. The industry would apply for sites at certain locations and the government of New Brunswick would approve those site allocations.

Senator Patterson: Are the pesticides DFO-led?

Ms. Morse: The application for a pesticide is made by the Province of New Brunswick to Health Canada. Health Canada draws on information from DFO, Environment Canada, the province and anyone else they may feel would have applicable information.

The conditions of the registration from Health Canada go back to the Province of New Brunswick, because they have the actual authorization. Those conditions are enforced provincially, both

La situation n'est pas aussi transparente que dans les cas que j'ai connus auparavant. Quand nous avons posé la question concernant Pêches et Océans Canada, qui est le responsable de ce dossier, personne ne nous a dit comment les choses se dérouleront et je crois que cela s'explique, dans une large mesure, parce qu'ils préféreraient que nous ne nous impliquions pas dans ce dossier.

Le sénateur Patterson : L'avocat que je suis serait tenté de vous dire que vous touchez à deux questions, la gestion de l'aquaculture et la question de la répartition des pouvoirs en la matière. Il semble que ce soit la pratique dans les autres régions, mais peut-être pas dans la vôtre. Si j'ai bien compris, vous nous dites que, au Nouveau-Brunswick, vous avez un régime conjoint de gestion.

Si nous devons convenir que la répartition des pouvoirs devrait être examinée à la lumière des problèmes que vous avez décrits, y a-t-il un conseil ou une commission intégrée qui pourrait le faire? Quel est le régime de gestion? Qui est responsable, ou les choses sont-elles claires? À qui devrions-nous recommander d'étudier la question ou d'envisager une réforme?

Mme Recchia : Je peux essayer de poser ces questions et vous pouvez peut-être vous joindre à moi.

Le sénateur Patterson : Nous poserons probablement ces questions aux gouvernements impliqués, mais j'aimerais connaître votre avis, et j'espère ne pas être trop technique. J'aimerais connaître votre vision des choses.

Mme Recchia : Je veux m'assurer de bien comprendre votre question. Porte-t-elle uniquement sur la gestion de l'aquaculture ou précisément sur les pesticides?

Le sénateur Patterson : La gestion de l'aquaculture, et précisément la question de la séparation que vous avez décrite.

Mme Recchia : La séparation...

Le sénateur Patterson : Vous avez dit...

Mme Recchia : Oh, entre les sites.

Le sénateur Patterson : S'ils étaient plus distants les uns des autres.

Mme Recchia : Je pense que la décision reviendrait essentiellement à la province du Nouveau-Brunswick. L'industrie demanderait à s'implanter à certains endroits et le gouvernement du Nouveau-Brunswick approuverait ces attributions de site.

Le sénateur Patterson : L'utilisation des pesticides est-elle régie par Pêches et Océans Canada?

Mme Morse : La demande d'utilisation d'un pesticide est formulée par la province du Nouveau-Brunswick à Santé Canada. Santé Canada s'appuie alors sur l'information dont disposent Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, la province et toute autre personne qui estime avoir de l'information pertinente sur la demande.

Les conditions d'enregistrement de Santé Canada sont transmises à la province du Nouveau-Brunswick, parce que c'est elle qui accorde effectivement les autorisations. Ce sont le

by the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, and the provincial Department of the Environment in New Brunswick. It is a very complicated system to try to follow.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Cochrane: Regarding the group of witnesses we have here now, are you one organization or are you from separate organizations?

Ms. Sonnenberg: The Traditional Fisheries Coalition is a group made up of groups. It is an umbrella force in southern New Brunswick. We came together years ago when we could see that aquaculture was having a detrimental effect on the weir industry, we came together to reach out to government to talk about the issues surrounding that. From that, there became a clear issue of our lobster fishery being compromised from actions being taken, which Ms. Recchia spoke about with the AlphaMax and other things.

Therefore, we brought the group back to the table and reignited the process to come together. We have worked closely together since 2009 to bring these issues forward, get them on the table, and try to get some clarity and understanding around some of the things that are facing us and some of the things happening in the ecosystem that seem to be running out of control and out of our reach.

Senator Cochrane: Do you have a spokesperson or chair for your group?

Ms. Morse: We are ad hoc. We shift it around, depending on the topic and someone's area of expertise.

Senator Cochrane: Who did you make the request to in order to have Environment Canada become involved?

Ms. Morse: Each of our organizations has written a letter expressing our concerns about the proposed regulations. Those letters have all gone in to the ministers of the Department of Fisheries and Oceans, Health Canada and Environment Canada.

Senator Cochrane: Here I go again: I will offer a suggestion, but do not mind me because I am always doing things like this, especially to my own children. It might have been better if you had amalgamated your whole group and all of you signed the letter and sent it that way. Would that have more force do you think?

Ms. Sonnenberg: We do those sorts of things. I was discussing this before you folks showed up.

One of our issues is that it is a resource issue for us. Fisheries organizations tend to be underfunded. That is the same old story for everyone. Do not get me wrong; we are not unique. However, we are underfunded and have been unable to tackle the issues we are being asked to take on through the downloading of all sorts of initiatives we see happening day after day in government. We have not been able to have a focus and a funding mechanism,

ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick qui veillent au respect de ces conditions. C'est un système qu'il est très difficile d'essayer de suivre.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie.

Le sénateur Cochrane : Le groupe de témoins présents aujourd'hui est-il composé de membres d'une seule organisation ou d'organisations distinctes?

Mme Sonnenberg : La Traditional Fisheries Coalition est composée de plusieurs groupes. C'est un organisme parapluie du sud du Nouveau-Brunswick. Nous nous sommes regroupés il y a plusieurs années lorsque nous avons constaté que l'aquaculture pouvait avoir des effets néfastes sur la pêche à la bordique. Il s'agissait pour nous de parler au gouvernement d'une seule voix sur les problèmes qui se présentaient dans ce domaine. Par la suite, il est devenu manifeste que la pêche au homard était mise en danger par les mesures prises, comme vous l'a expliqué Mme Recchia avec, entre autres, le cas de l'AlphaMax.

Nous avons donc réuni à nouveau ce groupe et relancé le processus pour nous présenter ensemble. Nous avons collaboré étroitement depuis 2009 pour mettre de l'avant ces problèmes, les soumettre à la discussion, et essayer d'obtenir des précisions et de parvenir à comprendre les éléments auxquels nous étions confrontés et certaines des choses qui se produisent dans l'écosystème, qui semblent être hors de contrôle et hors de portée.

Le sénateur Cochrane : Votre groupe a-t-il un porte-parole ou un président?

Mme Morse : Nous en avons un de façon ponctuelle. Il change selon les sujets dont nous traitons ou selon les compétences des participants.

Le sénateur Cochrane : À qui avez-vous transmis la demande d'implication d'Environnement Canada?

Mme Morse : Chacune de nos organisations a rédigé une lettre expliquant nos préoccupations sur la proposition de règlement. Ces lettres ont toutes été adressées aux ministres de Pêches et Océans Canada, de Santé Canada et d'Environnement Canada.

Le sénateur Cochrane : Une fois encore, je vais vous faire une suggestion, mais ne m'en voulez pas parce que je le fais en permanence, en particulier avec mes propres enfants. Il aurait peut-être mieux valu que vous fusionniez vos groupes en un seul et que vous signiez tous la lettre et l'expédiez de cette façon. Ne pensez-vous pas qu'ainsi elle aurait eu plus d'effet?

Mme Sonnenberg : Cela nous arrive de le faire. J'en discutais précisément avant que vous n'arriviez.

L'un des problèmes qui se posent à nous en est un de ressources. Les organisations de pêcheurs ont tendance à être sous-financées. C'est toujours la même situation pour tout le monde. N'interprétez pas mal ce que je dis, nous ne sommes pas uniques. Nous sommes néanmoins sous-financés et nous n'avons pas été en mesure de nous attaquer à tous les problèmes qui nous ont été soumis à la suite de toutes sortes d'initiatives que nous

which is what we require. Given the workload that has come with this file, we have all been so focused on trying to bring it to the forefront that there has not been any time to address some of those issues.

You are quite correct: There is more power in us collectively signing letters, and we do that. However, we also often follow up individually from our organizations to ask for things as well. Yes, we are together as a coalition and we are requesting it, but we are also doing it on behalf of our organizations. Perhaps our viewpoints or vantage points are a little different, so our own organizations might allow us to say it a little different way.

Senator Cochrane: Did Environment Canada give you a specific reason as to why they did not want to get involved?

Ms. Recchia: We have heard a few things from our local Environment Canada office. We have heard quite a lot about it. Before coming here, a few weeks ago, we as the Traditional Fisheries Coalition requested a meeting with the Minister of the Environment, which was declined. We also requested a meeting with his three assistant deputy ministers, which was also declined. We are meeting with someone from Environment Canada this week but not at those high levels.

I am concerned that Environment Canada is sort of taking this lying down. I think they have been left out of the process and they are not fighting it. That is very discouraging to us because Environment Canada has done an absolutely wonderful job locally, protecting our fishery and the marine environment. I am not fully clear as to why Environment Canada in Ottawa is not making a lot of noise about this.

Senator Cochrane: My advice is to keep it up. You cannot give up right now because this is your main source of food and livelihood for the people of New Brunswick.

I do know that lobster prices have fluctuated over the last number of years. Last year was terrible. I know back in Newfoundland, they only got \$3-something per pound for it. It was just awful. As I understand it, in many areas, fishers do not know the price they will get this year until the season opens again, which is terrible.

Can you tell me if there is a minimum price that fishers need to get for lobster to make it financially viable just to fish?

voyons apparaître jour après jour au gouvernement. Nous ne sommes pas parvenus à nous concentrer sur une question précise et à nous doter d'un mécanisme de financement, dont nous aurions besoin. Étant donné la charge de travail imposée par ce dossier, nous nous sommes tous efforcés de l'amener à l'avant-scène au point qu'il ne nous est pas resté de temps pour nous attaquer à d'autres questions.

Vous avez tout à fait raison. Signer collectivement la même lettre serait plus efficace, et c'est ce que nous faisons. Il est néanmoins fréquent que chacun de nos organismes traite individuellement un dossier et formule aussi ses propres demandes. Oui, nous formons ensemble une coalition et nous formulons une demande, mais nous le faisons également au nom de chacune de nos organisations. Comme il se peut que chacune ait un point de vue légèrement différent, nos organisations peuvent nous permettre de formuler les choses de façon aussi un peu différente.

Le sénateur Cochrane : Des représentants d'Environnement Canada vous ont-ils donné des raisons précises pour ne pas vouloir s'impliquer?

Mme Recchia : Le personnel de notre bureau local d'Environnement Canada nous a donné quelques éléments de réponse. On nous a raconté beaucoup de choses. Quelques semaines avant de venir vous rencontrer, la Traditional Fisheries Coalition a demandé au ministre de l'Environnement de le rencontrer, mais la réponse a été négative. Nous avons également demandé à ses trois sous-ministres adjoints de les rencontrer, et cette demande a également été refusée. Nous allons rencontrer une personne d'Environnement Canada cette semaine, mais d'un niveau hiérarchique nettement inférieur.

Je crains qu'Environnement Canada se laisse faire en quelque sorte. Je crois qu'ils ont été laissés en dehors du processus et qu'ils ne s'y opposent pas. C'est très décevant pour nous, parce qu'Environnement Canada a fait un travail tout à fait extraordinaire au niveau local, en protégeant notre pêche et le milieu marin. Je ne saisis pas très bien pourquoi Environnement Canada ne soulève pas cette question plus énergiquement à Ottawa.

Le sénateur Cochrane : Je vous conseille de ne pas baisser les bras. Vous ne pouvez pas abandonner maintenant parce qu'il s'agit de votre principale source de nourriture et de gagne-pain pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Je sais que les prix du homard ont fluctué au cours des dernières années. Ceux de l'an dernier étaient terribles. Je sais qu'à Terre-Neuve, les pêcheurs n'ont obtenu qu'environ trois dollars par livre. C'était tout simplement affreux. Si je comprends bien, dans de nombreuses régions, les pêcheurs ignorent le prix qu'ils vont obtenir cette année jusqu'à l'ouverture de la saison. C'est terrible.

Pouvez-vous me dire s'il faut que les pêcheurs obtiennent un prix minimum donné pour que la pêche continue simplement à être viable financièrement?

Back in Newfoundland, our season is only six weeks. I do not know how long it is in New Brunswick. I do not know if it is the same or not. They need to have a price so that they can break even and pay for boats, fuel and so on.

Is there a minimum price that a fisherman will need in order to break even?

Ms. Sonnenberg: There is always a break-even point. All lobster districts are unique in how they are managed, the times for their seasons and so on.

There is a group presently that, since 2008, has started to get legs. It is the Lobster Council of Canada. That group is working on those sorts of issues now to look at how to get a price structure in place that is solid, that the industry at all levels can benefit from. It is a very complicated structure we have, from the time the lobster comes on the boat until the time we see it either on a plate in a restaurant or in a grocery store. We are working on that, but different areas require different things based on the kind of fishery they have.

If you were to ask us in our area if there is a break-even point, yes, there definitely is, but that could change tomorrow based on the fluctuating fuel we see. The prices every week can be different — it can be higher or lower. We are at a point now where we would expect that the spring fishery is just starting. Hopefully inventories are low and you would fetch a better price, but as more and more fishermen come on line, this is the complication we are trying to work through.

It may be beneficial to have a representative from the council come and talk about some of the work being done in terms of trying to find a mechanism that suits everyone based on the complications of the industry.

Senator Cochrane: What about my friend from Newfoundland? Do you have something to say about all of this?

Mr. Holland: It would depend on the lobster district you are in. For example, the season in the Magdalen Islands just opened up. At the first of their season, they catch the bulk of their lobster. They are getting a lot right now.

The price in southern New Brunswick is around \$6 right now. However, our season in district 36 has just opened up for April 1. The water is cold. We do not have the migration of lobsters there at the time, so people are going out and not catching a lot of lobsters. The lobster fishermen are going out later in the season when the water warms up and the lobsters migrate into that part of the Bay of Fundy. That makes it more profitable for them, so they are catching more lobsters on their days out.

Pour en revenir à Terre-Neuve, notre saison de pêche ne dure que six semaines. J'ignore combien de temps elle dure au Nouveau-Brunswick. J'ignore si c'est la même durée ou non. Il faut donc que les pêcheurs obtiennent un prix leur permettant de couvrir les coûts des bateaux, du carburant, et cetera.

Y a-t-il un prix minimum qu'un pêcheur doit obtenir pour couvrir ses coûts?

Mme Sonnenberg : Il y a toujours un seuil de rentabilité. Chaque district de pêche au homard est unique par la façon dont il est géré, la durée de sa saison, et cetera.

Il y a actuellement un groupe qui s'est mis au travail depuis 2008. Il s'agit du Conseil canadien du homard. Il étudie, entre autres, comment se doter d'une structure de prix solide dont tous les participants au secteur pourraient tirer parti. Nous avons actuellement une structure très complexe, du moment où le homard arrive sur le pont du bateau jusqu'à celui où il se retrouve sur une assiette d'un restaurant où dans une épicerie. Nous travaillons sur cette question, mais il faut des modalités différentes selon les régions, en fonction du type de pêche pratiquée dans celles-ci.

Si vous nous demandiez s'il y a un seuil de rentabilité propre à notre région, il y en a bien un, mais il pourrait varier demain en fonction de la variation du nombre de prises. Le prix peut varier toutes les semaines, à la hausse ou à la baisse. Actuellement, nous attendons le début de la campagne de pêche du printemps. Les stocks sont fort heureusement faibles et cela devrait faire monter les prix. Mais de plus en plus de pêcheurs vont partir en mer et cela donne une situation complexe à laquelle nous essayons de trouver une solution.

Ce pourrait être une bonne chose que de demander à un représentant du conseil de venir témoigner pour vous décrire certains des efforts entrepris pour trouver un mécanisme convenant à tout le monde, malgré la situation complexe qui prévaut dans l'industrie.

Le sénateur Cochrane : Que dit de tout cela mon ami de Terre-Neuve? Avez-vous quelque chose à dire sur tout ceci?

M. Holland : Cela dépend du district de pêche au homard dans lequel vous vous trouvez. Par exemple, la saison vient de débiter aux Îles-de-la-Madeleine. Au tout début de cette saison, les pêcheurs y ont capturé l'essentiel de leur contingent de prises. Ils en prennent beaucoup actuellement.

Actuellement, dans le sud du Nouveau-Brunswick, le prix est d'environ six dollars. Toutefois, la pêche vient de débiter le 1^{er} avril dans le district 36. L'eau est froide. Les homards n'ont pas encore migré chez nous, ce qui fait que les pêcheurs sortent sans ramener beaucoup de homards. Ils vont sortir plus tard dans le cours de la saison, quand les eaux se réchaufferont et que les homards migreront dans cette partie de la baie de Fundy. Cela rentabilise mieux leur travail, car ils prennent alors davantage de homards par sortie.

The break-even point you are looking for would depend on whether you are catching a tonne a day or 200 pounds a day. It is hard to give that. As it was just said, there is a group trying to figure those things out and where best to go for that. Right now I can tell you the price is around \$6.

Senator Cochrane: They were about \$3 last year.

Mr. Holland: They were also about \$3 in our area last year.

Ms. Recchia: It is only \$6 because very few districts are fishing. Once they open and are catching lobster that is when the price goes down. It is high right now but we do not expect it will stay that high.

Mr. Holland: We consider it big to get the lobster fishermen out there for \$6.

Senator Cochrane: I will continue the effort with Environment Canada because there seems to be a problem with the lice issue. Vancouver had a problem a few years ago with lice in their salmon. They came before the committee and they had pictures of it. The sea lice were prominent in the stomachs of the salmon. I do not know if they have overcome the issue. It might be worth having a discussion with them.

Ms. Recchia: We are part of a large umbrella group in Atlantic Canada that is working for aquaculture reform. It consists of the fishing industry and environmental community. There is also another similar coalition in British Columbia and we have phone calls once a month. We have been engaged with the environmental and fishing communities on both coasts on this issue.

Senator Cochrane: You can mention that to them as well.

Senator Poirier: On the environmental issue, you mentioned you had a good working relationship locally with the environmental department. Is that the provincial department or the federal department?

Ms. Recchia: Federal. It is Environment Canada.

Senator Poirier: If you have a good relationship locally would it not be a possibility to approach through them? They would perhaps have an avenue of an open door to speak to who you need to, or get them to help you organize some kind of connection.

Le seuil de rentabilité auquel vous vous intéressez n'est pas le même si vous prenez une tonne de homards par jour ou 200 livres par jour. Il est donc difficile de le donner avec précision. Comme on vient de vous le dire, il y a un groupe qui essaie de démêler toutes ces choses et de définir la meilleure approche à utiliser pour résoudre ce problème. Je peux vous dire que, actuellement, le prix est d'environ six dollars.

Le sénateur Cochrane : Il était d'environ trois dollars l'an dernier.

M. Holland : Il était également d'environ trois dollars dans notre région l'an dernier.

Mme Recchia : La seule raison pour laquelle il atteint six dollars est que la pêche ne se pratique que dans un très petit nombre de districts pour l'instant. Lorsqu'elle aura débuté partout, et que tous prendront du homard, les prix baisseront. Les prix sont élevés maintenant, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'ils restent à ce niveau.

M. Holland : Nous trouvons très bien que les pêcheurs obtiennent six dollars pour leurs prises.

Le sénateur Cochrane : Je vais poursuivre mes efforts avec Environnement Canada parce qu'il semble y avoir un problème avec la question du pou. Les saumons de la région de Vancouver ont été touchés par le même problème il y a quelques années. Des représentants du ministère sont venus témoigner et ils en avaient des photos. Il y avait un nombre important de poux du poisson dans les estomacs des saumons. Je ne sais pas s'ils sont venus à bout de ce problème. Nous pourrions apprendre des choses en en discutant avec eux.

Mme Recchia : Nous faisons partie d'un important groupe parapluie du Canada atlantique qui travaille à une réforme de l'aquaculture. Il est composé de représentants de l'industrie de la pêche et des groupes environnementaux. Il y a une coalition similaire en Colombie-Britannique avec laquelle nous communiquons une fois par mois par téléphone. Nous sommes impliqués dans cette question avec les groupes environnementaux et le milieu de la pêche des deux côtes.

Le sénateur Cochrane : C'est un élément que vous pouvez leur mentionner également.

Le sénateur Poirier : À propos de la dimension environnementale du problème, vous avez indiqué entretenir de bonnes relations de travail avec les représentants locaux du ministère de l'Environnement. S'agit-il du ministère provincial ou du ministère fédéral?

Mme Recchia : C'est le ministère fédéral. C'est Environnement Canada.

Le sénateur Poirier : Si vous entretenez de bonnes relations avec eux au niveau local, ne pourriez-vous pas approcher la direction du ministère en passant par ce bureau local? Il saurait peut-être comment vous permettre de rencontrer les gens avec qui vous voulez parler, ou vous aider à établir une forme quelconque de relation.

Ms. Recchia: We contacted them and asked them to help us get meetings in Ottawa. They were not able to help, though they did try. They are cheering us on. They really like to see higher ups here in Ottawa embracing this and fighting for it.

Senator Raine: I have a ton of questions actually.

I do not know the aquaculture industry in the Maritimes as well, but first, it is Atlantic salmon that is being farmed. Is there an issue with that salmon escaping and intermingling with wild salmon?

Ms. Recchia: Yes.

Mr. Holland: I will try and answer this. There is a study being done for the Atlantic Salmon Federation — I was a fisheries officer for 30 years with the Department of Fisheries and Oceans and retired — headed up by a fellow named Jonathan Carr. He has been studying that interaction since he left university. He has been there at least 20 years.

They followed the genetics through the Magaguadavic River, and there was a fish ladder. They were taking scale samples off the salmon going over that. They have 40 years of DNA and can tell the parents of a fish that is going there today. He would be the ideal person to answer those questions.

Senator Raine: Who owns the salmon farms in the Maritimes?

Mr. Holland: Originally they were all privately owned. They are supposed to supplement the fishermen. There are small family farms of 30,000 or 40,000 fish killable per year. Those family farms have basically died out and there are two or three. There are three corporations now who own the bulk of them.

Ms. Recchia: One of them is very large and owns the bulk of them, Cooke Aquaculture.

Mr. Holland: Most of those ventures are companies from British Columbia and Chile.

Senator Ringuette: What are the pay rates for labour on the aquaculture fish farms?

Mr. Holland: It is above minimum wage. It is comparable to, let us say, working in the sardine plants or other businesses down there.

Ms. Recchia: It is not the same level of work as a fisherman, particularly the captain of a boat. However, even the crew is fairly low paying in the scheme of things. In my experience it is quite a high turnover of site workers as well. It is not consistent. Where

Mme Recchia : Nous nous sommes adressés à eux en leur demandant de nous aider à organiser des réunions à Ottawa. Ils n'y sont pas parvenus, même s'ils ont essayé. Ils nous encouragent. Ils aimeraient beaucoup que la haute direction d'Ottawa s'implique dans ce domaine et se batte sur cette question.

Le sénateur Raine : En vérité, j'ai une tonne de questions à vous poser.

Je n'ai pas une très bonne connaissance du secteur de l'aquaculture dans les Maritimes, mais ce qui importe avant tout est que c'est du saumon de l'Atlantique qu'on y élève. Ce saumon d'élevage s'échappe-t-il et se mélange-t-il à l'occasion avec le saumon sauvage, et cela pose-t-il un problème?

Mme Recchia : Oui.

M. Holland : Je vais essayer de vous répondre. J'ai été agent des pêches pendant 30 ans à Pêches et Océans Canada et suis maintenant en retraite. Une étude est en cours de réalisation pour le compte de la Fédération du saumon atlantique. Elle est dirigée par Jonathan Carr. Il étudie ce type d'interactions depuis qu'il a quitté l'université. Cela fait donc au moins 20 ans maintenant qu'il se penche sur ce problème.

Son équipe a étudié les caractéristiques génétiques des saumons sur tout le cours de la rivière Magaguadavic, sur laquelle il y avait une échelle à poissons. Elle a prélevé des échantillons sur les saumons qui franchissaient cette échelle. Elle dispose donc d'une banque de données de 40 ans sur l'ADN de ces poissons et peut vous dire qui sont les parents d'un poisson qui franchit cette échelle aujourd'hui. Ce serait la personne idéale pour répondre à cette question.

Le sénateur Raine : À qui appartiennent les fermes salmiconiques des Maritimes?

M. Holland : Au départ, elles appartenaient toutes à des intérêts privés. Elles étaient censées offrir un complément aux activités des pêcheurs. Il y a des petites fermes familiales ayant une production de 30 000 à 40 000 poissons par année. Elles ont pratiquement toutes disparu maintenant et il n'en reste que deux ou trois. L'essentiel des fermes salmiconiques appartient aujourd'hui à trois sociétés.

Mme Recchia : L'une de ces sociétés est très importante et possède la majorité de ces fermes. C'est Cooke Aquaculture.

M. Holland : La plupart de ces entreprises sont britannico-colombiennes et chiliennes.

Le sénateur Ringuette : Quel est le taux de rémunération de la main-d'œuvre sur ces fermes d'aquaculture?

M. Holland : Il est supérieur au salaire minimum. Il se compare, par exemple, à celui versé par les sardineries et les autres entreprises de la région.

Mme Recchia : Ce n'est pas un travail de même niveau que celui d'un pêcheur, en particulier pour le capitaine d'un bateau. Il faut cependant savoir que les membres de l'équipage d'un bateau ne sont pas non plus très bien payés. J'ai pu constater avec le

we have the fishery it is a family business and your fishermen are not changing; they are the same people for the most part and it is a bit different that way.

Senator Raine: Again, how many fish farms are there in your region in the Bay of Fundy?

Ms. Morse: In southwestern New Brunswick, I believe 96 are licensed. I am not sure if they are all active in any given year. They have a three-year bay management system and about a third of those farms would be fallow in any year; they grow out for two years and then they are fallow. Two thirds are active at any given time.

Senator Raine: When were the first ones set up?

Mr. Holland: In the 1970s.

Senator Ringuette: How far apart are they? I understand that is determined by the New Brunswick Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries?

Ms. Recchia: It depends on where you are. There are places where they are close together and crowded — like Lime Kiln Bay in New Brunswick — and there are other places where they are further apart. However, I would say that southwest New Brunswick is a lot more congested in their salmon farming operations than Newfoundland or Nova Scotia.

Senator Ringuette: Is there room for more?

Ms. Recchia: Not as far as we are concerned.

Senator Raine: They have been going since the 1970s — more than 40 years — so at what point did there get to be too many?

Ms. Morse: A couple were approved on the mainland shore, but the last real bulk of the new fish farms approved were in 2001. That was to cope with the three-year cycle with the fallowing. It is hard to say, “This farm was actually the tipping point.” One of challenges is that when you look at the Bay of Fundy it looks like a big area. When you look at the ocean it looks like a big area. However, the aquaculture sites are vying for the same bottom that has been traditionally used by the fishing industry. They are in-shore, in sheltered coves where the lobster industry and scallop fisheries happen. A lot were placed on sites which used to have herring weirs, and we have seen the herring weir industry decline in numbers. I have been with our organization for 20 years. When I started on Grand Manan there were a number of active weirs and now there are not a dozen. It is hard to say when it actually got to be too much.

temps que le taux de roulement du personnel est assez élevé dans ces entreprises. Il n'est pas constant. Lorsque les gens pratiquent la pêche, c'est une entreprise familiale et les pêcheurs ne changent pas de métier. Ce sont les mêmes personnes la plupart du temps et en cela, c'est un peu différent dans le milieu de la pêche.

Le sénateur Raine : Une fois encore, combien y a-t-il de fermes d'aquaculture dans votre région de la baie de Fundy?

Mme Morse : Je crois qu'il y en a 96 qui détiennent un permis d'exploitation dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Je ne sais pas avec certitude si toutes travaillent au cours d'une même année. Elles appliquent un système triennal de gestion de la baie et, chaque année, environ un tiers de ces fermes ne produit pas. Elles font l'élevage pendant deux ans et s'arrêtent pendant un an. Les deux tiers d'entre elles sont donc actives à un moment donné.

Le sénateur Raine : Quand les premières sont-elles apparues?

M. Holland : Dans les années 1970.

Le sénateur Ringuette : À quelle distance sont-elles les unes des autres? Je crois savoir que cette distance est fixée par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick?

Mme Recchia : Cela dépend de l'endroit où vous vous trouvez. Il y a des endroits où elles sont très proches et nombreuses, comme dans la Lime Kiln Bay au Nouveau-Brunswick, et d'autres endroits où elles sont plus distantes les unes des autres. Je peux toutefois vous dire que, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, la concentration des fermes salmonicoles est beaucoup plus élevée qu'à Terre-Neuve ou en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Ringuette : Y a-t-il de la place pour un plus grand nombre?

Mme Recchia : Non, pas de notre point de vue.

Le sénateur Raine : Ces exploitations sont là depuis les années 1970, donc depuis plus de 40 ans. À quel moment sont-elles devenues trop nombreuses?

Mme Morse : Quelques-unes ont été autorisées à s'implanter sur le littoral du continent, mais le dernier nombre important de fermes d'aquaculture approuvées l'a été en 2001. L'objectif était de pallier au cycle triennal d'interruption de la production. Il est difficile de dire que c'est précisément à partir de l'arrivée de telles fermes que leur nombre a été excessif. L'une des difficultés est que lorsque vous examinez la baie de Fundy, elle a l'air d'une vaste étendue. Quand vous regardez l'océan, il a aussi l'air d'être une vaste étendue. Cependant, les sites d'aquaculture font concurrence aux mêmes fonds qui ont été utilisés de façon traditionnelle par l'industrie de la pêche. Ils sont sur le littoral dans des anses abritées où on pratique la pêche au homard et aux pétoncles. Beaucoup sont situés à des endroits où l'on pêchait le hareng à la bordique, et nous avons constaté le déclin de cette industrie. Cela fait 20 ans que je fais partie de notre organisation. Lorsque j'ai débuté à Grand Manan, il y avait un bon nombre de bordiques exploitées et leur nombre n'atteint plus la dizaine maintenant. Il est difficile de dire à quel moment il y en a eu trop.

Senator Ringuette: It is a big challenge because I think everyone would like to see a sustainable wild fishery and obviously aquaculture is here. Do you think the dual mandate of DFO is working?

Ms. Morse: It does not appear to be from where we are, so far. There needs to be a larger separation between the promotion of aquaculture, the regulation of aquaculture and the enforcement of the rules around aquaculture. We have talked about some of the complications of how pesticides are approved. There are so many people involved that sometimes it makes it very complicated — even for the people who are supposed to be regulating — to know who is responsible and what falls under whose department. There needs to be a clear look at the areas of responsibility for each department.

Senator Oliver: I apologize that I was not here to hear your presentations, but what I have heard in terms of your responses has been most informative and very interesting. You have raised many interesting questions.

I would like to go back to the issue of sea lice. You have mentioned organic farming. I would like to know, apart from using pesticides, what are the organic methods that are being used to get rid of the sea lice that you can tell us about?

Ms. Recchia: I am certainly not an expert on this, but my understanding is that they are very low stocking densities, with not very many fish per pen, and very large separations between sites.

Senator Oliver: It will require more overhead and infrastructure on the part of the owners.

Ms. Recchia: Yes. I know, for instance, with the Irish organic salmon, the price point is very high, so they are making a lot more for their salmon.

Senator Oliver: Most organic things get a good price, but I was wondering whether there was any other particular organic method of getting rid of the sea lice, apart from separations?

Ms. Recchia: I know there are some kinds of green solutions that are being researched. My sense, though, is that the amount of time and money are very miniscule that are going into that sort of thing.

The note of caution that we give is that there are repercussions from some of those as well. For instance, one thing being researched is light traps that would lure the sea lice to the light traps to be captured. Light has quite an impact on herring, for instance, so wherever there would be a light trap or where there are lots of lights, herring will not go near them. That would be another deterrent or another problem that the herring weir fishery would have to address.

We would like to be part of the discussions around the green technologies, but my sense is that the aquaculture industry wants a suite of pesticides. That is the cheapest, most effective, most

Le sénateur Ringuette : C'est une difficulté importante parce que je pense que tout le monde voudrait voir l'industrie de la pêche en mer survivre et l'aquaculture est manifestement bien implantée. Pensez-vous que le double mandat de Pêches et Océans Canada donne de bons résultats?

Mme Morse : De notre point de vue, cela ne semble pas être le cas. Il faudrait que les secteurs de la promotion de l'aquaculture, de sa réglementation et de l'application des règles à l'aquaculture soient distincts. Nous vous avons décrit certaines complications apparues avec les modalités d'approbation des pesticides. Tant de gens sont impliqués que cela rend parfois la situation très complexe, même pour les gens censés élaborer la réglementation. Il est difficile de savoir qui est responsable de quoi et ce qui relève précisément d'un ministère. Il va falloir examiner attentivement les domaines de responsabilité de chacun des ministères concernés.

Le sénateur Oliver : Je suis navré de n'avoir pu être là pendant votre exposé, mais ce que j'ai appris avec vos réponses m'a beaucoup éclairé et m'a paru très intéressant. Vous avez soulevé de nombreuses questions intéressantes.

J'aimerais revenir à la question du pou du poisson. Vous avez parlé d'agriculture biologique. J'aimerais savoir si, en laissant de côté les pesticides, on dispose de méthodes biologiques pour se débarrasser du pou du poisson?

Mme Recchia : Je ne suis certainement pas une spécialiste en la matière, mais je crois savoir qu'il y a la possibilité d'avoir une faible densité de poissons, donc un nombre pas trop élevé de poissons par enclos, et de grandes distances entre les sites.

Le sénateur Oliver : Cela imposerait davantage de frais généraux aux propriétaires et exigerait davantage d'infrastructures.

Mme Recchia : Oui. Je sais, par exemple, que le prix du saumon biologique irlandais est très élevé, ce qui permet à ses producteurs de gagner beaucoup plus d'argent.

Le sénateur Oliver : La plupart des produits biologiques se vendent à bon prix, mais je me demande s'il n'y a pas une autre méthode, biologique, autre que l'éloignement des sites les uns des autres, pour se débarrasser du pou du poisson?

Mme Recchia : Je sais que l'on fait des recherches sur des solutions respectueuses de l'environnement. J'ai par contre l'impression qu'on n'y consacre que très peu de temps et d'argent.

Nous tenons à rappeler que certains de ces produits ont aussi des répercussions. C'est ainsi que l'un des sujets de recherche est l'étude de casiers lumineux qui attireraient le pou du poisson pour le capturer. Il faut cependant savoir que le hareng est sensible à la lumière et qu'il ne s'approchera pas d'un piège lumineux ou d'un endroit très éclairé. Ce serait là une autre nuisance ou un autre problème pour la pêche au hareng à la bordique dont il faudrait s'occuper.

Nous aimerions participer aux discussions sur les technologies respectueuses de l'environnement, mais j'ai le sentiment que le secteur de l'aquaculture veut pouvoir utiliser une série de

efficient, from their perspective, way of controlling the problem. The little bits of work they are doing on green technologies are a little bit of window dressing. That is my opinion of it.

Senator Oliver: Is there any kind of ointment, liquid or gel that can serve as a pesticide that is organic that you know of that is being used anywhere else around the world to kill sea lice?

Ms. Recchia: I do not know of it, but I am not an expert in that. I know that they are looking at gels that can remove the pesticide from the water. Instead of doing a tarps treatment in the ocean where everything just flows out, they have these well boats. They only have a few of them; they are quite expensive. It is a boat with a giant hold. They pump the fish into the boat, put the pesticides into the hold and treat them that way, and then they take the pesticide-laden water and put it back in the ocean. They are experimenting with a kind of a gel that they can put into the wastewater that will absorb the pesticide.

They are also experimenting with charcoal filters to take out the pesticides. Things like that are interesting and possibly promising, but they are miniscule projects that are barely funded.

Senator Oliver: Are any of you funding research projects or being involved in research projects in relation to sea lice in particular?

Ms. Recchia: We are not.

Senator Oliver: Are any universities, professors or scientists doing research on this problem of how to kill the sea lice without using pesticides?

Ms. Recchia: There are some universities and some government people working on it.

Senator Oliver: This is a committee doing a study, so in terms of things this committee can recommend, since sea lice is such a major problem and the use of pesticides is a big problem, what would you like to see us recommend?

Ms. Sonnenberg: If I could from my position ask for anything, I think that it would be that we take a step back, and management is the key word, that we look at the way we are managing the situation in terms of how our relationship is on the water and what is really going on because oftentimes we are in a position where we are dealing with government agencies who almost seem like they are in denial.

If we could ask for anything, we would ask that this committee look at these regulations being proposed right now that are on the table from where we are sitting. They are being designed for another industry. It is not what you have been tasked to look at today; but you look at it as it relates to this fishery that you have been asked to investigate. Ms. Recchia started off that way; it is

pesticides. C'est, à ses yeux, la solution la moins coûteuse, la plus efficace et la plus efficiente pour contrôler le problème. Le peu de recherches qu'il fait sur les technologies respectueuses de l'environnement est un peu de la poudre aux yeux, à mon avis.

Le sénateur Oliver : Existe-t-il à votre connaissance, un genre d'onguent, de liquide ou de gel biologique agissant comme un pesticide qui soit utilisé ailleurs dans le monde pour tuer le pou du poisson?

Mme Recchia : Pas à ma connaissance, mais je ne suis pas une spécialiste. Je sais que des gens étudient des gels pour retirer les pesticides de l'eau. Au lieu de faire un traitement par bâches dans l'océan, où tout s'écoule à l'extérieur, ils utilisent des bateaux-citernes. Ils n'en ont que quelques-uns qui sont assez coûteux. Ce sont des bateaux équipés d'une énorme citerne. Le poisson est pompé dans la citerne, dans laquelle les pesticides sont versés pour les traiter. L'eau chargée de pesticides est reversée dans l'océan. Ils essaient d'utiliser un type de gel qu'ils peuvent mettre dans les eaux usées pour absorber les pesticides.

Ils font également des essais avec des filtres au charbon pour retirer les pesticides. Il y a des projets de cette nature qui sont intéressants et qui pourraient s'avérer prometteurs, mais ils sont à toute petite échelle et à peine financés.

Le sénateur Oliver : L'un de vos organismes finance-t-il des projets de recherche ou est-il impliqué dans de tels projets portant en particulier sur le pou du poisson?

Mme Recchia : Non.

Le sénateur Oliver : Y a-t-il des universités, des professeurs ou des scientifiques qui font des recherches sur la façon d'éradiquer le pou du poisson sans utiliser de pesticides?

Mme Recchia : Quelques universitaires et quelques fonctionnaires travaillent sur cette question.

Le sénateur Oliver : Comme ce comité procède à une étude, et peut formuler des recommandations, le pou du poisson et l'utilisation des pesticides constituant des problèmes majeurs, quelles recommandations aimeriez-vous nous voir faire?

Mme Sonnenberg : Si je pouvais vous demander, de mon point de vue, quoi que ce soit, je crois que ce serait de faire un pas en arrière. Le mot clé est gestion. Nous aimerions étudier la façon dont nous gérons cette situation en tenant compte de la nature de nos relations sur l'eau et de ce qui se passe vraiment. En effet, nous avons souvent à traiter avec des organismes gouvernementaux qui nous semblent être dans le déni.

Si nous pouvions vous demander quoi que ce soit, ce serait que ce comité étudie la réglementation proposée actuellement de notre point de vue. Elle est conçue pour le bien d'un autre secteur que le nôtre. Ce n'est pas votre mandat aujourd'hui, mais vous pouvez l'aborder dans le contexte des relations avec la pêche, et cela fait partie de votre mandat. C'est le premier élément qu'a mentionné

our preoccupation. We have to be protected. We do not feel we have a large voice in the process. If I could ask for anything, that is what I would ask for.

Senator Oliver: That is helpful.

When I came in, I heard our representative from Newfoundland saying that it takes eight years for a lobster to become an adult, and what you are finding in some of your lobsters traps now is dead eight-year-old female lobsters. What I heard you say is that they are probably dead from the pesticides. I would like to know what you have by way of proof in the causation. Take me from the pesticide going into the water to this dead eight-year-old female lobster in your trap. What is the causation?

Mr. Holland: It takes eight years for a lobster in the Bay of Fundy to grow into a marketable size, male or female.

Senator Oliver: We are interested in the female.

Mr. Holland: Generally speaking, the females in the Bay of Fundy would be a lot older than that before they start egg-bearing. They would be 12 or 14 years old. They do not stop bearing eggs; they could be 100 years old and still bearing eggs.

A couple of years ago Environment Canada, doing their job, found after a pile of complaints during lobster season that fishermen were fishing around salmon aquaculture sites and the traps were coming up with dead lobsters. They did a pile of tests on those lobsters.

Senator Oliver: Who did the tests?

Mr. Holland: Environmental Canada did the tests. They also did tests on the fish on the sites.

Senator Oliver: Were the fish dying as well?

Mr. Holland: No. That is before the courts today. That is why we are saying Environment Canada is doing a good job. It was up to Environment Canada to do their investigation and forensic audits. They looked at books of certain companies. They have to be able to prove this in court; everyone is innocent. They are in that process right now. They were able to say they have a case here that will go to court and took it the Crown prosecutors, who agreed with them; otherwise, charges would not have been laid. They must have made some correlation between the lobsters dying in the wild and what was found on those lobsters and what killed the lobsters versus what was on those salmon. That was the proof of Environment Canada and where it is in court today.

Senator Oliver: We do not know if there is proof yet because the case has not been decided. If the case is thrown out, for one reason or another, then you will not have the proof that I was looking for. Right now it is more of a surmise. One lady was saying that she had an example of prawns in the West and the

Mme Recchia en réponse à votre question. C'est ce qui nous préoccupe. Nous devons être protégés. Nous n'avons pas le sentiment que notre opinion compte dans ce processus. Si je pouvais vous demander quelque chose, c'est ce que je vous demanderais.

Le sénateur Oliver : C'est utile à savoir.

Lorsque je suis arrivé, j'ai entendu notre représentant de Terre-Neuve expliquer qu'un homard ne devient adulte qu'à l'âge de huit ans, et que vous trouvez maintenant dans vos casiers des homards femelles de huit ans mortes. Vous avez dit que ce sont probablement les pesticides qui les tuent. Pouvez-vous me dire si vous en avez des preuves. Quel est le lien de cause à effet entre les pesticides déversés dans l'eau et ces homards femelles de huit ans mortes que vous trouvez dans vos casiers?

M. Holland : Dans la baie de Fundy, un homard, mâle ou femelle, met huit ans à atteindre la taille minimale pour le vendre.

Le sénateur Oliver : Nous nous intéressons aux femelles.

M. Holland : En règle générale, toujours dans la baie de Fundy, les femelles ne commencent à avoir des œufs qu'à un âge beaucoup plus avancé, vers 12 ou 14 ans. À partir de cet âge, elles ne cessent plus d'avoir des œufs. Si elles atteignaient les 100 ans, elles continueraient encore à avoir des œufs.

Il y a quelques années, à la suite d'une série de plaintes pendant la saison du homard, Environnement Canada a constaté que les pêcheurs travaillaient à proximité des sites de salmoniculture et qu'il y avait des homards morts dans les casiers. Les représentants du ministère ont fait toute une série de tests sur ces homards.

Le sénateur Oliver : Qui a procédé à ces analyses?

M. Holland : C'est Environnement Canada. Ils ont également fait des analyses sur les poissons d'élevage.

Le sénateur Oliver : Est-ce que les poissons mourraient aussi?

M. Holland : Non. Le différend est maintenant devant les tribunaux. C'est pourquoi nous disons qu'Environnement Canada fait un bon travail. C'est à Environnement Canada qu'il incombait de faire enquête et de procéder aux analyses. Ils ont examiné les livres de certaines entreprises. Ils doivent être capables de produire des preuves devant les tribunaux. Tout le monde se dit innocent. C'est ce qu'ils font actuellement. Ils ont été en mesure de monter un dossier justifiant des poursuites et l'ont transmis au procureur de la Couronne, qui a été d'accord avec eux. Sans cela, aucune poursuite n'aurait été entamée. Ils doivent avoir trouvé un certain degré de corrélation entre les homards à l'état sauvage qui meurent, ce qu'ils ont trouvé dans ces homards, ce qui les tue et ce qu'ils ont trouvé sur ces saumons. C'est la preuve qu'a établie Environnement Canada qui est maintenant devant les tribunaux.

Le sénateur Oliver : Nous ne savons pas encore s'il y a effectivement une preuve puisque le cas n'a pas encore été tranché. Si la poursuite est rejetée, pour une raison ou une autre, vous n'aurez pas la preuve que vous cherchez. Pour l'instant, il s'agit plutôt d'une hypothèse. L'une des dames nous a parlé d'un cas de

language was that they suspect that it may have been from a certain thing. A suspicion is not the kind of proof we need to make a case.

Sheena Young, Program Director, Fundy North Fishermen's Association: When you came in, Ms. Recchia had just spoken of a test they had done at an aquaculture site and they were doing a pesticide treatment, a tarp treatment at this particular site. DFO was there, as well as scientists studying dye dispersion within the water. Because of the Bay of Fundy tides, each cove is different. They were at this particular one. Environment Canada showed up unannounced with live lobsters. To be marketable in New Brunswick, they have to be eight years, so that is where the age came from.

Environment Canada put lobsters throughout the water column and on the bottom, and then I believe multiple kilometres — approximately eight — from the site, followed the dye plume and all of those lobsters died. That is Environment Canada with this Alpha Max. For a period during that time AlphaMax was given an emergency registration through the Pest Management Regulatory Agency. What Mr. Holland was just speaking of was cases of illegal pesticide usage in the Bay of Fundy, which is different from what we spoke of today. We do have proof that the AlphaMax killed the lobster.

Ms. Recchia: I would like to say one thing about the eight year comment. I think what Mr. Holland was saying about that was that the pesticides kill the juvenile lobsters and lobster larvae much more readily than adults. One point we have often made is we do not see the juvenile lobsters because they can escape from the traps, the traps do not catch them. If there was a large kill of lobster larvae, it could be eight years before we see that in our fishery. That was another point.

Senator Oliver: I got that point, yes. Thank you very much.

The Deputy Chair: We do have a couple of quick questions on a second round. I would like to ask Senator Poirier for her question.

Senator Poirier: Again, out of curiosity, because we are studying the lobster, knowing it is the number one seafood export, yet we hear fishers often say they are not making enough money to stay in the business or are having difficulty recruiting new people to the fishing industry. Can you explain to us what the difficulty is that the fishers are facing to make ends meet in the lobster fishery?

Ms. Morse: I think it is a number of things right now. We talked about the low price that fishermen are receiving. A lot of our market is live market into the U.S., so as the Canadian dollar

crevettes mortes dans l'Ouest, en indiquant que les pêcheurs de ces crevettes soupçonnent que certains produits utilisés en aquaculture sont responsables de ce phénomène. Un soupçon ne constitue pas le type de preuve dont nous avons besoin pour établir le bien-fondé d'un argument.

Sheena Young, directrice de programme, Fundy North Fishermen's Association : Lorsque vous êtes arrivé, Mme Recchia venait de nous parler d'un test sur un site d'aquaculture où on procédait à un traitement par pesticide, un traitement par bâche dans ce cas-ci. Des représentants de Pêches et Océans Canada étaient là, ainsi que des scientifiques qui étudiaient la dispersion de la teinture dans l'eau. À cause des marées dans la baie de Fundy, la situation dans chaque anse est différente. Ils se trouvaient sur ce site particulier. Les représentants d'Environnement Canada sont arrivés sans être annoncés avec des homards vivants. Pour pouvoir les commercialiser au Nouveau-Brunswick, ils doivent avoir huit ans. C'est de là que vient cet âge de huit ans dont nous parlons.

Environnement Canada a lâché les homards dans la colonne d'eau et au fond de la mer et a suivi le panache de teinture sur plusieurs kilomètres, environ huit, et tous ces homards sont morts. C'est ce qu'Environnement Canada a constaté avec l'AlphaMax. Prenant un certain temps, l'AlphaMax s'est vu imposer une homologation d'urgence par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. M. Holland, lui, parlait de cas d'emploi illégal de pesticides dans la baie de Fundy, ce qui est différent de ce dont nous parlions aujourd'hui. Nous avons la preuve que l'AlphaMax a tué les homards.

Mme Recchia : J'aimerais ajouter une chose au sujet du commentaire sur les huit ans. Je crois que M. Holland disait à ce sujet que le pesticide tue les jeunes homards et les larves de homard beaucoup plus facilement que les adultes. Nous avons souvent signalé que nous ne voyons pas les jeunes homards parce qu'ils peuvent s'échapper des casiers qui sont conçus pour ne pas les retenir. Si un grand nombre de larves de homard étaient tuées, il faudrait attendre huit ans avant que les pêcheurs ne le remarquent. C'est un autre point.

Le sénateur Oliver : D'accord, j'ai bien compris. Merci beaucoup.

La vice-présidente : Nous allons maintenant passer à une seconde série de questions rapides. J'invite le sénateur Poirier à poser sa question.

Le sénateur Poirier : Une fois encore, par curiosité, puisque nous étudions la pêche au homard, en sachant que c'est le produit de la mer que nous exportons le plus, nous entendons souvent les pêcheurs se plaindre de ne pas gagner assez d'argent pour continuer à pratiquer la pêche ou dire que cette industrie de la pêche a du mal à recruter de nouveaux employés. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les difficultés auxquelles se heurtent les pêcheurs de homard pour joindre les deux bouts?

Mme Morse : Je crois que cela tient actuellement à un certain nombre d'éléments. On peut citer la faiblesse des prix payés aux pêcheurs. Une part importante de notre marché est celle du

has climbed the exchange rate has not been in our favour as it was five or six years ago, which has impacted our price.

At the same time we are seeing the cost of fuel and bait is rising. I am sure you will hear that there is a trend of young people to move away from coastal communities. A lot of lobster fishery the crew is working on share, so they get a percentage of the profit. If you are not making as much profit, obviously the crew is not being paid as much and it is not as attractive to stay and work on boats.

We are very fortunate in our area, we still have a viable fishery and we have a lot of young people who are participating. We have not had the same type of impact. Certainly you can see some trend of that in some areas.

Senator Poirier: How much of an impact is the lobster fishery to your community?

Ms. Morse: I am from the island of Grand Manan. We have a population of 2,400 people. Over the last 10 years our average lobster landings have been in the range of \$20 million for our island, so it is huge. It is the largest single driver of our island's economy.

Senator Poirier: Do you have one or two seasons for the fishery?

Ms. Morse: We have one season.

Senator Poirier: You do not have the spring and fall?

Ms. Morse: We start the second Tuesday in November and it finishes June 29. We have a long season. A lot of fishermen fish in shore.

Senator Poirier: That is just for lobster?

Ms. Morse: Just for lobster.

Ms. Recchia: They are unusual. We do not all have that.

Ms. Morse: A lot of fishermen will bring their traps ashore around Christmastime. They fish scallops January, February and March and then set the traps again April 1. There are some who fish further off shore in deeper water, and they fish through the winter.

Senator Poirier: What percentage of your fishermen fish year round; once the lobster is finished go to something else?

Ms. Morse: I have never thought about the percentage. Probably 30 per cent of our fishermen fish throughout the season. The rest are more in shore.

Ms. Recchia: We have a spring and a fall fishery. There are not many of our fishermen who only fish lobster and do not fish anything else. They fish a variety of things. Every single licence

homard vivant aux États-Unis et, avec la hausse du dollar canadien, le taux de change n'est pas à notre avantage comme c'était le cas il y a cinq ou six ans, ce qui se répercute sur nos prix.

En même temps, nous avons vu les coûts du carburant et des appâts augmenter. Je suis sûre que vous avez entendu dire que les jeunes ont tendance à quitter les collectivités côtières. Dans le secteur de la pêche au homard, les membres d'équipage sont rémunérés à la part, ce qui veut dire qu'ils reçoivent un pourcentage des profits. Si vous ne faites pas de profits importants, la rémunération des membres de l'équipage s'en ressent et il n'est pas tentant pour eux de rester travailler sur les bateaux.

Nous avons beaucoup de chances dans notre région d'avoir encore une pêche viable à laquelle travaillent beaucoup de jeunes. Nous n'avons pas subi les mêmes effets que ceux qu'il est certainement possible de constater dans d'autres régions.

Le sénateur Poirier : Quelle est l'importance de la pêche au homard dans votre collectivité?

Mme Morse : Je viens de l'île de Grand Manan. Elle compte 2 400 habitants. Au cours des dernières années, les débarquements de homard y ont atteint en moyenne 20 millions de dollars, ce qui est énorme. C'est le principal moteur de l'économie de notre île.

Le sénateur Poirier : Avez-vous une ou deux saisons de pêche?

Mme Morse : Nous avons une saison.

Le sénateur Poirier : Vous ne pêchez pas au printemps ni à l'automne?

Mme Morse : Notre saison commence le second mardi de novembre et se termine le 29 juin. C'est une longue saison. Beaucoup de pêcheurs pêchent sur le littoral.

Le sénateur Poirier : C'est juste pour le homard?

Mme Morse : Juste pour le homard.

Mme Recchia : C'est inhabituel. Nous ne sommes pas tous à la même enseigne.

Mme Morse : Beaucoup de pêcheurs vont mettre leurs casiers à terre à l'époque de Noël. En janvier, février et mars, ils pêchent les pétoncles et remettent leurs casiers à l'eau le 1^{er} avril. Certains d'entre eux pêchent au large, dans des eaux plus profondes, tout au long de l'hiver.

Le sénateur Poirier : Quel est le pourcentage de vos pêcheurs qui pêchent toute l'année, en pratiquant une autre pêche une fois que la saison du homard est finie?

Mme Morse : Je n'ai jamais réfléchi à ce pourcentage. Il y a probablement 30 p. 100 de nos pêcheurs qui pêchent toute la saison. Les autres restent sur le littoral.

Mme Recchia : Nous avons une saison de pêche au printemps et une autre à l'automne. Nous n'avons pas beaucoup de pêcheurs qui ne se consacrent qu'au homard sans rien pêcher d'autre. Ils

holder is fishing their lobster licence, they are fishing the full amount of traps allowed and fishing the full season in our area. Our landings are roughly the same as Grand Manan.

Senator Poirier: The deckhands and onshore workers, how financially secure are they, those who work in the lobster fishery?

Ms. Recchia: It depends on where you are and how they get paid. For the most part it is the share system, but we do have some communities where it is more common for them to be paid by the day. It is still primarily families, so there is a lot of kind of being involved in the whole business and sharing and building up to take over and that sort of thing. We do certainly have some crew members who are not family members, but there are an awful lot of family members.

The assumption is you come in when you are young as a crew member, you gain more experience and eventually you take over the boat. We still have a lot of that.

Senator Poirier: Do you have an idea of what percentage of the new fishermen are not handed down from family to family, who are actually new coming in?

Ms. Young: I would not be able to put it into a percentage, but I am also from an island community and I can say that over the last few years it has increased. The interest in the fishery, within our community, has increased. Some people who traditionally have not been fishermen have started to as a way of income in the communities, to survive and to stay within their communities. That is encouraging. As far as a percentage overall I could not say, but I would say an increase.

Ms. Morse: We have seen that as well. One of the things that has impacted young people's ability to enter into the lobster fishery if they are not coming through a family, in 1999 with the *Marshall* decision, when DFO started buying lobster licences, it increased the price of the lobster licences and it really put it out of reach for a lot of young people. We are seeing those prices start to come down a bit and I think it has made it more viable for them to enter the fishery.

Senator MacDonald: This is the beginning of questions I will be asking for the next few months. The price of lobster for the fishermen who catch them, I was in Japan and Korea this January in the supermarkets. The price of lobster may not have changed much here in the last 20 years, but it is certainly expensive over there. Someone is making money off of it. The people in the industry do not seem to be making enough off it, the people who produce the lobster and catch it. You mentioned so much of the lobster you catch in your area goes to the U.S. I assume, I do not know for sure, that most of that goes to the low-end market, like Red Lobster or something.

pêchent toute une variété d'espèces. Dans notre région, tous les détenteurs de permis de pêche au homard utilisent tous les casiers auxquels ils ont droit et pêchent pendant toute la saison. Nos débarquements de homard sont sensiblement les mêmes qu'à Grand Manan.

Le sénateur Poirier : Quelle est la situation financière des membres d'équipage et des travailleurs à terre, de ceux qui travaillent à la pêche au homard?

Mme Recchia : Cela dépend de l'endroit et de leur mode de rémunération. C'est le système de rémunération à la part qui est le plus utilisé, mais, dans certaines collectivités, il est plus courant qu'ils soient payés à la journée. Il s'agit encore essentiellement d'entreprises familiales, et les gens s'impliquent donc beaucoup dans toute l'entreprise, partagent le travail pour réussir à s'en tirer et ce genre de choses. Il y a bien certainement des membres d'équipage qui ne sont pas des membres de la famille, mais quantité d'entre eux appartiennent à la même famille.

Ce qui se passe couramment est qu'un jeune devient membre d'équipage, acquiert de l'expérience et finit par reprendre le bateau. C'est un phénomène très courant chez nous.

Le sénateur Poirier : Avez-vous une idée du pourcentage de nouveaux pêcheurs qui ne reprennent pas un bateau de la famille, qui sont réellement des nouveaux venus?

Mme Young : Je ne suis pas en mesure de vous donner un pourcentage, mais, comme je suis une îlienne, je peux vous dire que ce phénomène s'est accru au cours des dernières années. L'intérêt pour la pêche dans notre collectivité s'est accru. Des gens qui ne s'adonnaient pas à la pêche par le passé s'y sont mis, attirés par les revenus, pour survivre et pouvoir rester dans leurs collectivités. C'est encourageant. Quant au pourcentage d'ensemble, je ne pourrais vous le dire, mais je suis d'avis qu'il a augmenté.

Mme Morse : Nous avons aussi observé ce phénomène. L'un des éléments qui ont empêché les jeunes d'accéder à la pêche au homard quand ils ne viennent pas d'une famille de pêcheurs a été, en 1999, la décision *Marshall*. À cette époque, Pêches et Océans Canada a commencé à acheter des permis de pêche au homard et cela a fait grimper leur prix. Ils sont vraiment devenus hors de portée des jeunes. Les prix de ces permis commencent à baisser un peu et il leur est maintenant un peu plus facile de se lancer dans la pêche.

Le sénateur MacDonald : C'est le début des questions sur le sujet que je vais poser pendant les mois qui viennent : le prix du homard payé aux pêcheurs. En janvier, j'ai visité des supermarchés au Japon et en Corée. Il se peut que le prix du homard n'ait pas beaucoup bougé ici au cours des 20 dernières années, mais il est certain qu'il coûte cher là-bas. Quelqu'un fait de l'argent avec le homard. Il semble que les gens qui travaillent dans le secteur n'en fassent pas assez, ceux qui pêchent le homard et ceux qui le commercialisent. Vous avez indiqué qu'une grande partie des prises de homard de votre région va sur le marché américain. J'imagine, sans en être sûr, qu'elle se retrouve sur le segment de marché de bas de gamme, comme chez Red Lobster ou d'autres débouchés de ce genre.

Ms. Sonnenberg: I will guess that some would go to that market, but I think you will find that a lot of ours is exported out of the United States and goes to Europe and Asia, and more to Asia. The Asian markets for the lobster industry are becoming bold and strong. We see a lot of potential growth there. While they are crossing into the United States, they are being shipped out from there. Definitely the whole scene is shifting rapidly now in terms of exports.

Senator MacDonald: There are two things. It is the market to which you are shipping it to and what they are willing to pay. As Mr. Holland mentioned, it is quiet right now, so when the few people go out they get \$6 a pound, but when the catch goes up they get \$3 a pound. There is obviously a correlation between supply and demand. Try to convince lobster fishermen to set less traps and catch less lobster overall and they will fight you.

Ms. Sonnenberg: You will hear that over and over from different players in this industry. It is important to remember that you can catch lobster at a certain time. It is not available to catch, and perhaps for some areas it is impossible. In the Gulf of St. Lawrence you do not catch lobster in the wintertime.

The system we have in the lobster fishery across Atlantic Canada, again I use the word “complex” and I do not want to sound repetitious, but it is. To just take it and peel it away at face value is almost impossible, which we have learned through some of the last few years looking at the marketing issue since 2008 when we saw a real drop in the price. There was panic in the industry, and part of that was the dollar coming up for sure and the global recession that we saw unfolding before our eyes.

When we go back to your comment about being overseas and seeing those prices, a lot happens from the time that lobster leaves a vessel and goes out through the distribution chain. It is complicated. It is well worth looking at. We as harvester representatives have concerns about how that plays out and how we get a percentage back that is perhaps more profitable than what we see today. These again are the issues we are studying in the lobster council and trying to grapple with collectively in the industry. It is a huge issue.

Senator MacDonald: I have a lot of friends in the lobster fishery. I grew up in a community that has always had a big lobster fishing element to it and it still does. Without taking sides, I am convinced that lobster fishermen have been underpaid for their product for years and a handful of people are making a fortune. There must be a better way. We need to keep the money in these communities and keep the industry viable.

Mme Sonnenberg : Je suppose qu’une partie de nos homards se retrouvent sur ce marché, mais une bonne partie est réexportée des États-Unis vers l’Europe et l’Asie, davantage vers l’Asie. Nous constatons, pour l’industrie du homard, que les marchés asiatiques deviennent vigoureux et dynamiques. Nous y voyons d’importantes possibilités de croissance. Si nos homards prennent le chemin des États-Unis, c’est pour être réexportés vers d’autres pays. Il est manifeste que la situation des exportations évolue rapidement.

Le sénateur MacDonald : Il y a deux éléments : le marché sur lequel vous expédiez et le prix que ses acheteurs sont prêts à payer. Comme l’a indiqué M. Holland, il est assez bon actuellement. Quand peu de gens vendent sur ce marché, ils obtiennent six dollars la livre, mais quand les prises augmentent, c’est trois dollars la livre. Il y a manifestement un lien entre l’offre et la demande. Si vous essayez de convaincre les pêcheurs de homard de mettre moins de casiers à l’eau et d’attraper moins de homards, ils vont vous déclarer la guerre.

Mme Sonnenberg : C’est ce que vous allez entendre dire à répétition par les divers intervenants du secteur. Il faut se rappeler que vous pouvez pêcher un homard à un moment donné. Dans d’autres régions, il n’y en a pas à pêcher, et dans d’autres, c’est peut-être même impossible. Vous ne pouvez pas pêcher de homard en hiver dans le golfe du Saint-Laurent.

Le régime de la pêche au homard dans le Canada atlantique est complexe. Je ne veux pas avoir l’air de me répéter, mais c’est bien le cas. Il est pratiquement impossible de le démanteler pour arriver à une valeur nominale, comme nous l’avons appris au cours des dernières années en analysant la question de la commercialisation depuis 2008, quand nous avons assisté à une chute marquée des prix. C’était alors la panique dans le secteur et cela s’expliquait en partie par la hausse du dollar et par la récession mondiale que nous avons vue se répandre sous nos yeux.

Pour en revenir à votre commentaire sur l’écart entre les prix de vente à l’étranger et les prix payés ici, il se concrétise entre le moment où ce homard est débarqué du bateau et celui de son passage dans la chaîne de distribution. La situation est compliquée. Elle mérite pourtant qu’on s’y attarde. Les représentants des pêcheurs que nous sommes nous inquiétons de la façon dont les choses se déroulent et pourrions récupérer un pourcentage qui serait peut-être plus intéressant que ce que nous voyons aujourd’hui. Une fois encore, ce sont là des questions que nous étudions au Conseil canadien du homard et que nous essayons de résoudre collectivement dans l’industrie. C’est un problème énorme.

Le sénateur MacDonald : J’ai beaucoup d’amis dans le secteur de la pêche au homard. J’ai grandi dans une collectivité où c’était toujours une activité importante, et c’est encore le cas. Sans prendre parti, je suis convaincu que les pêcheurs de homard n’ont pas été assez payés pour leur produit pendant des années et qu’une poignée de gens gagnent une fortune sur leur dos. Il doit y avoir une meilleure solution. Il faut que l’argent reste dans ces collectivités et permette de conserver une industrie viable.

In spite of all the problems, the other thing is that it is our most valuable fishery. We have to maximize what we can get out of it for our communities because there is so much pressure on our small communities to survive, particularly with the groundfish fisheries gone. I am looking forward to this study very much to see if we can find some way to leave more money in the communities.

Senator Patterson: It was your idea, was it not?

Senator MacDonald: It was one of mine.

Ms. Sonnenberg: It is certainly something we would support. Since 2008 when the bottom really dropped out, it has been a preoccupation for everyone to see the industry be paid rightfully.

I can remember in 1991 or 1992, we were talking about a \$2.75 lobster, and last year we saw prices at three and a quarter. This does not even equate when you look at the kind of gear we are using now, the kind of equipment people have invested in and the price of the licences that have increased exponentially. However, because the people who are invested in the fishery believe in their communities and the fishery, it has kept us going and it has gotten us over, hopefully, the rough patch for the time being. That investment in communities is paramount to the success of why this has continued, and people did not just walk away from it. People who live in these coastal communities believe in them, they will stick by them but they have to have the help you are talking about.

Senator MacDonald: The reason some of the people I know are able to make a half decent living is they are so good at what they do. They are the best. They work in those traps and get them ready in the spring. They have it down to a system. They know what they are fishing. They know what they are going after. Their fathers and grandfathers did it. They have this chain of knowledge that comes with who they are. If they did not, I could not imagine going out there green and trying to make a living; it would be pretty tough.

Senator Raine: That is a very good segue because at the beginning you started by saying you were concerned about two issues, one being the pesticides, but the number one that you mentioned were the DFO changes to the owner-operator policy. Can you explain exactly what the policy is today and the changes they are proposing and highlight your fears?

Ms. Sonnenberg: In the late 1970s, at the time, Roméo LeBlanc saw fit to put a policy in fleet called the "owner-operator and fleet separation policy" because there was a lot of uptake from larger companies buying into the fishery and controlling a certain amount of the access. In doing that, they were starting to see, even in the 1970s, the erosion of small coastal communities. From there, the owner-operator policy was formed. What that means is you own it; you operate it. It is simple. It makes for a very clean

Malgré tous ces problèmes, l'autre facteur est que c'est notre pêche la plus rentable. Nous devons maximiser sa rentabilité pour nos collectivités parce que les plus petites ont tant de mal à survivre, en particulier avec la disparition de la pêche au poisson de fond. Je compte beaucoup sur cette étude pour déterminer si nous pouvons trouver une façon de garder davantage d'argent dans les collectivités.

Le sénateur Patterson : C'était votre idée, n'est-ce pas?

Le sénateur MacDonald : C'était l'une des miennes.

Mme Sonnenberg : C'est certainement un objectif que nous appuierions. Depuis 2008, quand les prix ont vraiment chuté, tout le monde a exprimé le souhait que les participants du secteur touchent une rémunération raisonnable.

Je me souviens que, en 1991 et 1992, le homard se vendait 2,75 \$, et l'an dernier 3,25 \$. Cela ne couvre même pas les coûts du type d'équipement que nous utilisons maintenant, dans lequel les gens ont investi, ni le prix des permis qui a augmenté de façon exponentielle. Néanmoins, beaucoup de gens qui ont investi dans la pêche croient dans leurs collectivités et dans la pêche. Cela nous a permis fort heureusement, de survivre à ces temps difficiles. Ces investissements dans les collectivités ont permis de maintenir l'activité et d'éviter que les gens s'en aillent tout simplement. Les gens qui vivent dans ces collectivités côtières sont convaincus de la nécessité de ces investissements et les feront, mais il faut qu'ils bénéficient de l'aide dont vous parliez.

Le sénateur MacDonald : Je sais que l'une des raisons pour lesquelles les gens réussissent à vivre à moitié décemment est qu'ils sont bons à ce qu'ils font. Ce sont les meilleurs. Ils travaillent à préparer leurs casiers pour le printemps. Ils appliquent un système. Ils savent ce qu'ils pêchent. Ils savent ce qu'ils cherchent. C'était aussi le cas de leurs pères et de leurs grands-pères. Ils ont hérité des connaissances de ceux qui les ont précédés. Si ce n'était pas le cas, j'aurais du mal à imaginer de nouveaux pêcheurs se lancer dans l'aventure pour tenter de gagner leur vie. Ce serait très dur.

Le sénateur Raine : C'est un très bon enchaînement parce que vous avez commencé par nous dire que vous étiez préoccupés par deux questions, dont les pesticides, mais que la plus importante à vos yeux était les modifications apportées par Pêches et Océans Canada à la politique sur le propriétaire-exploitant. Pouvez-vous nous expliquer précisément ce que dit la politique aujourd'hui et quelles sont les modifications qui sont proposées, en précisant ce que vous craignez?

Mme Sonnenberg : À la fin des années 1970, Roméo LeBlanc a jugé utile de mettre en œuvre les politiques de propriétaire-exploitant et de séparation des flottilles parce que de grandes entreprises rachetaient des bateaux et contrôlaient dans une certaine mesure l'accès à la pêche. Cela a commencé à provoquer, même dans les années 1970, l'érosion des petites collectivités côtières. C'est de là que découle la politique sur le propriétaire-exploitant. Elle impose que ce soit le propriétaire du navire qui

ability for communities to go forward because independent in-shore fishermen are able to go out and make a living, and those spinoffs go far and wide into the community.

Through the modernization initiative that the Department of Fisheries and Oceans is embarking on, which we started to hear about last year, about this time, a lot of changes can be made that would benefit us. One of the rising costs has to do with red tape and regulation. We are overburdened with red tape.

One of the things about which there is not even a subtle hint any longer but a clear messaging is that the owner-operator policy is not mentioned. It is absent in the documentation, and it should not be.

Groups have come together. I do not want to use the word "coalition," but a group of fishing organizations has come together because we believe very strongly in it, and we have seen what it will do when we get away from owner-operator. It is the end of fisheries as we know them, and the lobster fishery has demonstrated itself for years under the management regime we work under. We have a trap fishery. It is a competitive fishery, but there are certain rules in place that manage that fishery and allow us to go forward and be successful. We have. In the Bay of Fundy, our lobster has been very good.

What you are talking about is a consolidation down into the hands of the few, and those few are corporations is how it generally turns out in most stories where you see a fishery go by way of a corporation, and the dynamics of the monies are very different.

We saw it in the herring purse seine fishery in our own community. When I moved to Grand Manan in 1981, we had nine purse seine vessels, all independently owned with maybe seven crew, something like that. They eventually went to a quota fishery. The fishery was reduced down; therefore, quota was a commodity. The people who could afford it, which were the companies, bought those quotas over time, and pretty soon we lost nine vessels.

Ms. Morse: We have one left.

Ms. Sonnenberg: Right, we have one left at our wharf, at our community, but those jobs are gone. When you see that kind of a loss in a community of 2400 people, the impacts are far-reaching.

Then there is a redistribution of where people go and what they have to do. Do they stay or leave? All of those things become very important in the discussion of owner-operator.

Therefore, for us, owner-operator in the lobster fishery is the backbone of our fishery. It has worked this way successfully for years, and any ability for an uptake by corporations in the fishery will simply be the demise of our coastal communities as we know

l'exploite. C'est simple. Elle permet très clairement aux petites collectivités d'aller de l'avant parce que des pêcheurs côtiers indépendants peuvent sortir en mer et gagner leur vie, et ces retombées touchent toute la collectivité.

L'initiative de modernisation lancée par Pêches et Océans Canada, dont nous avons commencé à entendre parler l'an dernier à cette époque, devrait permettre d'apporter beaucoup de changements qui nous seraient bénéfiques. L'un de ces changements serait de s'attaquer à la hausse des coûts imputable à la bureaucratie et à la réglementation. Nous sommes surchargés de paperasserie.

L'un des sujets qui ne sont même plus évoqués, sans parler d'un message clair, est la politique sur le propriétaire-exploitant. Elle n'est abordée nulle part dans la documentation et ça ne devrait pas être le cas.

Des groupements se sont constitués. Je ne veux pas utiliser le terme « coalition », mais un groupe d'organismes du secteur de la pêche s'est constitué parce que nous sommes convaincus que cela peut être utile, et nous avons vu ce qui se passe quand on abandonne le principe du propriétaire-exploitant. C'est la fin de la pêche telle que nous la connaissons et la pêche au homard a fait ses preuves pendant des années sous le régime de gestion actuel. Nous pratiquons la pêche aux casiers. C'est une pêche concurrentielle, mais il y a certaines règles à respecter pour permettre de gérer correctement cette pêche et nous permettre d'aller de l'avant et de réussir. Nous avons un tel régime. La pêche au homard s'est avérée excellente dans la baie de Fundy.

Vous parlez ici de consolidation dans les mains d'un petit nombre, d'un petit nombre de sociétés comme cela se produit dans la plupart des cas lorsque la pêche tombe aux mains d'entreprises. La dynamique financière est alors complètement différente.

C'est ce qui s'est passé dans notre collectivité avec la pêche au hareng à la senne coulissante. Lorsque j'ai déménagé à Grand Manan, en 1981, il y avait neuf bateaux de pêche à la senne coulissante, tous indépendants, ayant chacun environ sept hommes d'équipage. On est ensuite passé à une pêche contingentée. La pêche a été réduite et les contingents sont devenus des produits. Les gens qui pouvaient s'en payer, les entreprises, les ont achetés avec le temps et nous avons vu assez rapidement nos neuf navires disparaître.

Mme Morse : Il nous en reste un.

Mme Sonnenberg : C'est vrai, il en reste un à notre quai, dans notre collectivité, mais ces emplois ont disparu. Lorsqu'une collectivité de 2 400 personnes subit ce genre de perte, les conséquences sont lourdes.

Il faut ensuite savoir ce qu'il advient des gens : où vont-ils et que doivent-ils faire pour gagner leur vie? Restent-ils ou partent-ils? Tous ces aspects sont très importants dans la discussion du principe du propriétaire-exploitant.

Pour nous, le propriétaire-exploitant dans le domaine de la pêche au homard est l'épine dorsale de notre activité de pêche. Ce principe a très bien fonctionné pendant des années et toute possibilité offerte aux sociétés de prendre le contrôle de la pêche

them and life in rural Canada as we know it. That sounds dramatic, but it is not. For us, it is very real and very frightening. Our messaging is clear. It has to stay. We can talk about all kinds of things in terms of modernizing, but that policy must stay.

Senator Patterson: There have been recent federal programs in support of the lobster fishery that you may know of, such as the Community Adjustment Fund lobster initiative, or the Atlantic Lobster Sustainability Measures. I do not know who comes up with these phrases.

Were those programs helpful? If they were, what was the best aspect of them? If they were not helpful, where were the flaws?

Ms. Morse: Our district did not participate in the Atlantic lobster sustainability monies. The funding available for us based on lobster catches was 25 per cent, leaving us with 75 to 80 per cent of the remaining funding to come up with. For a non-profit organization and an industry facing financial difficulty, coming up with that amount of money was challenging. Quite simply, that is why we did not participate.

Ms. Recchia: Our district did participate, and we also found it extremely challenging. We have two of the ALSM grants, and we had to come up with 80 per cent of the funding. That severely limited what we were able to do. The only way we were able to do it was by partnering with universities that already had some funding, so we are doing research.

It is certainly helpful to our association to be able to have this funding. We are doing a lot of capacity building work for the association, and mostly we are doing a lot of research. We are also doing a project involving retrieving lost lobster traps so they do not endanger the environment and keep fishing.

It was extremely difficult to manoeuvre through that process to actually get any funding. I believe that our association is the only one in the whole Scotia Fundy region that successfully got that funding. It was not available to many people.

The Deputy Chair: Thank you very much. On behalf of all members of our committee, I would like to express our thanks to you for being here this evening and actually being the first witnesses for this study on the lobster industry. You have brought valuable information, and I believe you have created many questions and given us some answers. Thank you for being here and have a safe trip.

(The committee adjourned.)

aboutirait à la disparition de nos collectivités côtières, telles que nous les connaissons, et du mode de vie qui est le nôtre dans le Canada rural. Cela a l'air dramatique, mais ça ne l'est pas. Pour nous, c'est très réel et très effrayant. Notre message est clair. Il faut conserver cette politique. Nous pouvons parler de la modernisation de quantité d'éléments, mais il faut conserver cette politique.

Le sénateur Patterson : Des programmes fédéraux, dont vous avez peut-être entendu parler, ont été mis sur pied pour venir en aide au secteur de la pêche au homard. Je pense en particulier à l'Initiative pour l'industrie du homard du Fonds d'adaptation des collectivités et aux Mesures de durabilité visant l'industrie du homard de l'Atlantique, les MDIHA. Je ne sais pas qui trouve ces formulations.

Ces programmes ont-ils été utiles? S'ils l'ont été, quel était leur volet le plus intéressant? S'ils ne l'ont pas été, quelles en étaient les lacunes?

Mme Morse : Notre district de pêche n'a pas eu recours aux fonds prévus dans le cadre des Mesures de durabilité visant l'industrie du homard de l'Atlantique. Les fonds dont nous aurions pu disposer, en fonction de nos prises de homard, étaient de 25 p. 100, ce qui nous contraignait à trouver 75 à 80 p. 100 du financement. Trouver un tel montant d'argent pour un organisme sans but lucratif et un secteur confronté à des difficultés financières se serait avéré très difficile. C'est la raison toute simple pour laquelle nous n'y avons pas participé.

Mme Recchia : Notre district y a participé, et nous avons trouvé toute l'expérience très difficile. Nous avons obtenu deux subventions des MDIHA et nous avons dû trouver 80 p. 100 du financement. Cela a énormément limité ce que nous avons pu faire. La seule solution pour nous a été de mettre sur pied un partenariat avec des universités qui disposaient déjà d'un certain financement. Cela nous permet donc de faire de la recherche.

Le fait de disposer de ce financement est certainement utile pour notre association. Nous travaillons beaucoup à l'acquisition de compétences et nous faisons surtout beaucoup de recherche. Nous avons également mis sur pied un projet pour retrouver les casiers à homard perdus afin qu'ils ne nuisent pas à l'environnement et qu'on puisse continuer à les utiliser pour la pêche.

Il s'avère très difficile de naviguer dans tout ce processus pour vraiment obtenir du financement. Je crois que notre association est la seule de toute la région de Scotia Fundy à avoir réussi à obtenir de ces fonds. De nombreuses personnes n'y avaient pas accès.

La vice-présidente : Merci beaucoup. Au nom de tous les membres de notre comité, je tiens à vous remercier d'avoir été ici ce soir et d'avoir été en vérité les premiers témoins que nous entendions dans le cadre de cette étude sur l'industrie du homard. Vous nous avez fourni des renseignements précieux et je crois que vous avez soulevé de nombreuses questions et nous avez donné quelques réponses. Merci de votre présence et nous vous souhaitons un bon voyage de retour.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2012

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:12 p.m. to study the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call the meeting to order. It is my pleasure to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. I am Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am the chair of this committee.

Before asking the witnesses to introduce themselves, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves to our witnesses.

Senator MacDonald: I am Senator Michael MacDonald from Cape Breton, Nova Scotia.

Senator Hubley: Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Oliver: Senator Don Oliver from South Shore, Nova Scotia.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Greene: Senator Nancy Greene Raine from British Columbia.

Senator Harb: Mac Harb from Ontario.

The Chair: The committee is continuing its study in the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec, and we are very pleased today to hear from senior officials with the Department of Fisheries and Oceans. On behalf of the members of the committee I welcome you here and I want to ask you to introduce yourselves before we begin, please.

David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Thank you, Mr. Chair. I am David Balfour. I am the Senior Assistant Deputy Minister of Ecosystems and Fisheries Management. I have with me this afternoon on my right Siddika Mithani, the Assistant Deputy Minister of Ecosystems and Oceans Science Sector; Mr. David Gillis, the Director General of Ecosystem Science, Ecosystems and Oceans Science; and Mr. Morley Knight, Director General of Resource Management.

We have a presentation that we have circulated in hard copy.

The Chair: Go ahead and do that first, and then we can ask questions after.

Mr. Balfour: We thought we would offer this material as a bit of background context to support the discussion this evening. I will start with a little bit of a snapshot overview of the lobster fishery, and then I will turn to my science colleagues to talk about the science and biology around lobster. Then I will come back and

OTTAWA, le mardi 8 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 12, pour étudier la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning et je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, président du comité.

Avant de demander aux témoins de se présenter, j'invite les membres du comité à se présenter à nos témoins.

Le sénateur MacDonald : Je suis le sénateur Michael MacDonald, de Cap-Breton, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Hubley : Sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Oliver : Sénateur Don Oliver, de la côte sud, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Poirier : Sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Greene : Sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

Le président : Le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec et est très heureux d'entendre aujourd'hui des hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans. Au nom des membres du comité, je vous souhaite la bienvenue et je vous demanderais de vous présenter avant que nous commencions, s'il vous plaît.

David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches, Pêches et Océans Canada : Merci, monsieur le président. Je m'appelle David Balfour. Je suis sous-ministre adjoint principal d'Écosystèmes et gestion des pêches. J'ai avec moi cet après-midi à ma droite Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, Sciences, écosystèmes et océans, M. David Gillis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Sciences, écosystèmes et océans, et M. Morley Knight, directeur général, Gestion des ressources.

Nous avons un exposé que nous avons fait circuler en format papier.

Le président : Allez-y et faites cela en premier, puis nous pourrions poser des questions après.

M. Balfour : Nous avons cru bon de faire une mise en contexte pour étayer la discussion ce soir. Je vais commencer par présenter un bref aperçu de la pêche au homard, puis je vais donner la parole à mes collègues du secteur scientifique, qui aborderont les aspects scientifiques et biologiques se rapportant au homard. Ensuite, je

speak a bit about the management measures that are associated with the lobster fishery and also provide a little bit of an overview with respect to the lobster sustainability program and the short-term assistance program that we have been involved in, because I understood that was a point of some interest to the committee members.

I will move to page 2 of the deck and give a bit of an overview. Landings in the fishery, Atlantic-wide and Quebec, have been on an average of 57,000 tonnes annually over the last five years, with 2010 being a bit exceptional at landings of 67,000 tonnes. I think the main message here — and I think it will be picked up elsewhere in our presentation — is that the landings in the fishery have remained fairly steady over the last decade or two.

Lobster is Canada's most valuable seafood export. It is also the most valuable Atlantic seafood export. In 2010, annual exports as is noted here were \$947 million. Lobster landings are used as a primary indicator of the abundance and health of the lobster resource, and are used to determine whether management measures are needed in order to secure sustainability of the resource. We have generally seen an upward trend in landings in recent decades.

On the next page, there is a map that lays out all of the lobster fishing areas. The Atlantic and Quebec are subdivided into management areas for lobsters and, in some cases, into sub-management areas. In total, including the sub-areas, we have 45 distinct management units for lobster. One of the management units at the bottom, on Browns Bank LFA 40, is closed for conservation reasons. LFA 41 is associated with an offshore lobster fishery. The remaining areas are fished by what we would describe as inshore vessels, primarily vessels under 45 feet in length.

I will turn to page 4. As I was mentioning, lobster is of critical importance to the economy of Atlantic Canada, in particular rural coastal economies. It is the most valuable fishery fished in Atlantic Canada. There are approximately 10,000 licences issued annually for lobster. It involves 30,000 individuals in harvesting operations; that would be captain and crew of lobster fishing vessels.

It is also an important source of fishery for Aboriginal food, social and ceremonial fisheries. As well, we have seen the advent of Aboriginal participation in commercial fisheries since the *Marshall* decision in 1999, and currently there are approximately 248 lobster enterprises that are being fished by Aboriginal organizations.

I will turn the presentation to Science.

Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, Fisheries and Oceans Canada: Thank you. First, I would like to mention several points about the distribution and

vais revenir et parler un peu des mesures de gestion associées à la pêche au homard et donner un petit aperçu du Programme de durabilité de la pêche au homard et du programme d'aide à court terme où nous avons été actifs, car je crois comprendre que cela suscitait de l'intérêt chez les membres du comité.

Je vais passer à la page 2 de la présentation et vous donner un petit aperçu. Les débarquements annuels moyens dans les zones de pêche, partout en Atlantique et au Québec, se sont chiffrés à 57 000 tonnes au cours des cinq dernières années; l'année 2010 a été exceptionnelle, car les débarquements se sont chiffrés à 67 000 tonnes. Je crois que le message à retenir ici — et je crois qu'il en sera mention ailleurs dans notre exposé —, c'est que les débarquements dans les zones de pêche sont demeurés assez stables au cours des 10 ou 20 dernières années.

Le homard est le fruit de mer du Canada dont la valeur à l'exportation est la plus élevée. Il s'agit aussi du fruit de mer de l'Atlantique dont la valeur à l'exportation est la plus élevée. En 2010, la valeur des exportations annuelles a atteint 947 millions de dollars. Les débarquements de homards sont le principal indicateur de l'abondance et de la santé des homards et servent à déterminer si des mesures de gestion s'imposent pour assurer la durabilité de la ressource. De façon générale, nous avons assisté à une tendance à la hausse au chapitre des débarquements au cours des dernières décennies.

La page suivante présente une carte de toutes les zones de pêche du homard. L'Atlantique et le Québec sont divisés en zones déterminées pour les homards et, dans certains cas, en sous-zones déterminées. Au total, y compris les sous-zones, nous avons 45 unités déterminées distinctes pour le homard. L'une des unités déterminées en bas, la ZPH 40 de Browns Bank, est fermée à des fins de conservation. La ZPH 41 est associée à la pêche au homard en haute mer. La pêche dans les autres zones se fait par ce qu'on appelle des navires côtiers, qui mesurent habituellement moins de 45 pieds de longueur.

Je vais passer à la page 4. Comme je le disais, le homard revêt une importance cruciale pour l'économie du Canada atlantique, particulièrement les économies rurale et côtière. Il s'agit du produit de la pêche ayant la plus grande valeur au Canada atlantique. On délivre environ 10 000 permis chaque année pour le homard. Cela suppose 30 000 personnes qui mènent des activités de pêche, c'est-à-dire des capitaines et des équipages de navires de pêche au homard.

Il s'agit aussi d'une source de pêche importante aux fins alimentaires, sociales et rituelles des Autochtones. En outre, les Autochtones ont commencé à participer à la pêche commerciale après l'arrêt *Marshall* prononcé en 1999, et, actuellement, il y a environ 248 entreprises de pêche au homard approvisionnées par des organisations autochtones.

Je vais donner la parole aux représentants du secteur des sciences.

Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, Sciences de l'océan et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada : Merci. Tout d'abord, j'aimerais présenter plusieurs points au sujet de la répartition et

movement of American lobster and then run you through the life cycle shown on this slide. American lobster is native to the northwest Atlantic Ocean and occurs from southern Labrador to North Carolina. There is a closely related species, the European lobster, in the northeast Atlantic and around Northern and Western Europe.

Mature American lobsters generally make seasonal movements to shallow waters in the spring and summer to moult, reproduce and hatch eggs, and return to deeper waters in the fall and the winter. These movements typically amount to a few kilometres. However, long seasonal movements amounting to tens or hundreds of kilometres occur in the Gulf of Maine, the Bay of Fundy and the offshore regions of the Scotian Shelf.

Movement patterns are affected by bottom topography, depth, water temperature and possibly homing characteristics. If you look at the lobster life cycle diagram, you can see that there are two phases. The phase above is the planktonic phase, or living in the water column phase, at the upper part of diagram. The bottom part of the diagram is really the benthic or bottom dwelling on the lower section.

The planktonic phase follows the hatching of eggs from late May to September depending where in Atlantic Canada. The larvae go through a swimming period that lasts from three to 10 weeks, depending on environmental conditions, principally water temperature. The planktonic phase ends when post-larvae lobsters — and that is the stage 4 on the left-hand side — are about one centimetre and settle on to the bottom to begin the benthic phase. As plankton, larvae lobsters do not resemble their parents much, but as they settle to the bottom they take on the familiar form of the lobster. Natural mortality at this stage is very high during the plankton phase due to predation and currents that may carry the larvae to unfavourable locations. That is the plankton phase.

If we go to the benthic phase, which is the bottom, the newly settled lobsters progress through several juvenile stages and an adolescent phase before reaching adulthood, which is four to 10 years depending where in Atlantic Canada.

During the first few years of benthic life, until they reach about 40 millimetres lobsters live in habitat that provides many shelters, so they are always looking for shelter. Again, natural mortality is high due to predation, mostly when they first develop into the benthic phase and when they emerge as juveniles from their first shelters. After they mature, the lobster carries fertilized eggs under their tail, generally for much of a year, and then hatch to become planktonic larvae and the cycle starts again to complete the cycle.

du mouvement du homard américain, puis parcourir avec vous le cycle de vie illustré sur cette diapositive. Le homard américain provient du nord-ouest de l'océan Atlantique, et on en trouve à partir du sud du Labrador jusqu'en Caroline du Nord. Il y a une espèce apparentée, le homard européen, dans le nord-est de l'Atlantique et sur les côtes nord et ouest du continent européen.

En général, le homard américain mature se déplace vers les eaux peu profondes au printemps et en été pour muer, se reproduire et pondre des œufs et retourne en eaux plus profondes à l'automne et à l'hiver. Ces mouvements équivalent habituellement à quelques kilomètres. Toutefois, de longs mouvements saisonniers équivalant à des dizaines ou des centaines de kilomètres se produisent dans le golfe du Maine, la baie de Fundy et les zones extracôtières du plateau néo-écossais.

Les habitudes de déplacement varient en fonction de la topographie du fond, de la profondeur, de la température de l'eau et éventuellement des caractéristiques de migration. Si vous regardez le diagramme du cycle de vie du homard, vous pourrez constater qu'il y a deux phases. La phase au-dessus est la phase planctonique, ou la vie dans la colonne d'eau, illustrée dans la portion supérieure du diagramme. La portion inférieure du diagramme illustre la phase benthique ou des grandes profondeurs, dans le bas.

La phase planctonique suit l'éclosion des œufs, de la fin de mai à septembre, selon l'endroit dans le Canada atlantique. Les larves traversent une période natatoire qui dure de trois à 10 semaines, selon les conditions environnementales, surtout la température de l'eau. La phase planctonique se termine lorsque le homard au stade postlarvaire — au quatrième stade illustré à gauche — mesure environ un centimètre et s'établit au fond pour commencer la phase benthique. Au stade planctonique, les larves de homard ne ressemblent pas beaucoup à leurs parents, mais, au cours de leur évolution au fond de l'eau, ils acquièrent les caractéristiques qu'on reconnaît couramment aux homards. À cette étape, le taux de mortalité naturelle est très élevé — durant la phase planctonique — en raison de la prédation et des courants qui entraînent les larves à des endroits hostiles. Voilà pour la phase planctonique.

Allons à la phase benthique, illustrée dans le bas; les homards nouvellement établis traversent plusieurs stades juvéniles et une phase adolescente avant d'atteindre l'âge adulte, ce qui dure de quatre à 10 ans, selon l'endroit dans le Canada atlantique.

Durant les premières années du stade benthique, avant qu'ils atteignent une taille d'environ 40 millimètres, les homards vivent dans un habitat où de nombreux refuges sont à leur disposition, alors ils cherchent toujours à se mettre à l'abri. Encore une fois, le taux de mortalité naturelle est élevé en raison de la prédation, qui survient surtout lorsqu'ils entreprennent la phase benthique et lorsqu'ils émergent, juvéniles, de leur refuge. Lorsqu'il a atteint l'âge adulte, le homard transporte des œufs fécondés sous sa queue, généralement pendant presque un an, puis des larves planctoniques en sortent, et le cycle recommence.

Natural mortality on adult-sized lobsters is quite low. If they are not caught in the fishery, they can live for more than 50 years and produce many larvae in their lifetime.

That gives you a quick upshot of what the lobster life cycle looks like. If we turn to slide 6, it provides several points that are relevant to the assessment and monitoring of lobster populations and the provision of science advice. Biomass of a lobster population is really difficult to estimate directly because, as you saw in the last slide, they seek shelter where it is available and are not easily sampled in ways that can generate a biomass estimate, as it is often done for other species.

The current management approach for most lobster fisheries uses input controls and generally not a total allowable catch and so it does not require determination of a biomass value. The exception, of course, is LFA — the Lobster Fishing Area 41 — which is off the coast of southern Nova Scotia. Routine monitoring of the commercial fishery is used to develop self relative indicators of abundance that are shown here in the fourth bullet. Those include landings, catch rate from mandatory or voluntary fishing logs, indicators on reproducers and sub legal size lobster.

In some cases — and this is from scientific trial survey and commercial catch, either dockside or at sea, depending on the LFA — generally indicators are updated annually with full assessments that are done every three to seven years, depending on the area. Science advice is provided so that fisheries management can periodically adjust the effort control system, for example, number of traps, seasons, et cetera, if or when necessary.

Mr. Balfour: Turning to page 7, this is not a fishery where the department sets total allowable catches. It is a fishery that is managed in terms of its effort. The main science determination is on the basis of catch per unit effort and whether or not the landings are increasing or decreasing. That would suggest whether we should be stepping up or not on particular measures. It is a competitive fishery, which means there are not individual quotas and all participants can go out and fish to maximize their individual returns.

It is controlled and managed on the basis of limited number of licences permitted in each of the lobster fishing areas. Along with the limitation on licences, there is a limitation on the number of traps that can be set per each licence in the fishery.

There is also limitation in staggering of fishing seasons — for example, in the summer period — to be able to protect moulting lobster for both conservation purposes and to maximize quality of lobsters for returns into the marketplace.

Le taux de mortalité naturelle chez les homards de taille adulte est assez faible. S'ils ne sont pas pêchés, ils peuvent vivre pendant plus de 50 ans et produire de nombreuses larves pendant ce temps.

Cela vous donne un bref aperçu de ce à quoi ressemble le cycle de vie chez le homard. Si nous allons à la diapositive 6, il y a plusieurs idées liées à l'évaluation et à la surveillance de populations de homards et à la prestation de conseils scientifiques. Il est très difficile de déterminer la biomasse du homard directement parce que, comme vous l'avez vu à la dernière diapositive, il cherche à se mettre à l'abri, et il est difficile de créer un échantillon qui puisse générer une estimation de la biomasse, comme on le fait souvent pour d'autres espèces.

L'approche de gestion actuellement en vigueur dans la plupart des pêches du homard s'appuie sur le contrôle des intrants et rarement sur le total autorisé des captures, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de déterminer la valeur de la biomasse. L'exception, bien sûr, c'est la ZPH — zone de pêche du homard — 41, située au large de la côte Sud néo-écossaise. La surveillance courante des pêches commerciales permet d'établir des indicateurs relatifs de l'abondance, qui sont énumérés ici à la quatrième puce. Ces indicateurs sont les débarquements, le nombre de captures inscrit dans les registres de pêche obligatoires ou volontaires, les indicateurs sur les homards reproducteurs ou de taille inférieure à la taille exploitable.

Dans certains cas — et ces données proviennent des relevés au chalut scientifique et des prises commerciales, soit à proximité des quais, soit en mer, selon la ZPH... En général, les indicateurs sont mis à jour chaque année, et des évaluations en profondeur sont effectuées tous les trois à sept ans, selon la zone. Des conseils scientifiques sont formulés, afin que la Gestion des pêches puisse rajuster périodiquement le système de contrôle de l'effort, comme le nombre de casiers ou les saisons, au besoin.

M. Balfour : On est à la page 7; le ministère n'établit pas de total autorisé des captures pour cette pêche. C'est une pêche qui est gérée selon les efforts. La principale détermination scientifique repose sur le nombre de prises par unité d'effort et l'augmentation ou la diminution des débarquements. Cela permet de déterminer si nous devons poursuivre ou interrompre des mesures particulières. Il s'agit d'une pêche compétitive, ce qui signifie qu'il n'y a pas de quotas individuels et que tous les participants peuvent se lancer dans des activités de pêche afin d'optimiser leur rendement économique individuel.

L'industrie est contrôlée et gérée selon un nombre limité de permis accordés dans chacune des zones de pêche du homard. En plus de la limite du nombre de permis, il y a une limite du nombre de casiers qui peuvent être installés pour chaque permis.

Il y a aussi la restriction du décalage de la saison de pêche — par exemple, durant la période estivale — afin de protéger les homards en mue pour assurer la conservation et optimiser la qualité des homards au profit du rendement économique sur le marché.

There is also efforts about protecting egg bearing females where these are to be returned unharmed to the water when caught in gear. There are also efforts to V-notch female lobsters so they are readily identifiable if captured again in order to be returned.

There are minimum and maximum sizes of carapace for legal size of lobsters that can be harvested and brought into port. There is also an effort on trap designs to ensure that undersized lobsters and other bycatch can escape from the gear, and that there be biodegradable panels. If the fishing gear is lost, some aspects of the gear would degrade and the gear would cease fishing so we would not have a ghost fishing issue in the fishery. As well, there is an ongoing monitoring and enforcement to the fishery regulations and licence conditions to ensure there is an effective compliance with the conservation stipulations for the fisheries by participants.

The offshore fishery that I mentioned earlier in LFA 41 operates with a total allowable catch. My science colleagues can speak to this later, but it is as much as a result of there being only eight participants and very limited variability in the fisheries that allows for the determination of overall TAC. This is a fishery that is monitored and managed through dockside monitoring, monetary fishing logbooks and at sea observer coverage, and in the last year it has received Marine Stewardship Council certification.

Page 9 lays out four lobster fishing areas. The current minimum carapace size required for each of the lobster fishing areas and — as it was referred to by my science colleagues — that varies by area because the size of lobster at the onset of sexual maturity varies from LFA, or area to area. For your information, we have included in this table the determination of what size of lobster in each of the areas would result in 50 per cent of the lobsters being taken being above the size where we have sexual maturity. This is all in aid of trying to contribute to maximizing egg production, which is a critical strategy for securing the sustainability of the fishery. On this table, we have also, for your information, noted the number of licence holders in each of those LFAs.

Page 10 lays out some of the other conservation measures that we see in the lobster fishery. I think I have mentioned some of these in terms of biodegradable elements. Also, there are efforts, particularly in the Bay of Fundy area, to have quick-release mechanisms in any entanglement protocols to avoid entanglements or aid in the release, unharmed, of right whales that may encounter fishing gear. In that area as well, they endeavour to ensure that the fishery opens at times such that there will not be a high presence of right whales in the Bay of Fundy. There is also effort to see that there be monitoring of lost fishing gear and also recording of by-catch and species at risk that are taken in lobster gear.

Il y a aussi des efforts visant à protéger les femelles œuvées pour qu'elles soient remises à l'eau intactes lorsqu'elles se prennent dans les casiers. On tente aussi de faire des encoches en V sur les femelles, afin de pouvoir facilement les identifier et les remettre à l'eau si on les capture de nouveau.

Il y a une limite minimale et maximale de la taille de la carapace chez les homards qu'on a le droit de pêcher et de ramener au port. On déploie aussi des efforts pour concevoir des casiers qui laissent s'échapper les homards n'ayant pas atteint la taille minimale et d'autres prises accessoires et inclure des panneaux de sortie biodégradables. Si le casier se perdait, certains de ses éléments se dégraderaient, et il ne capturerait plus de homards, ce qui évite les problèmes de pêche fantôme dans la zone. De plus, il y a une surveillance et une application continues des règlements de pêche et des conditions de permis, pour que l'on puisse assurer un respect efficace des dispositions visant la conservation des pêches chez les participants.

La pêche en haute mer, que j'ai mentionnée plus tôt pour la ZPH 41, est exploitée en fonction d'un total autorisé des captures. Mes collègues du secteur scientifique peuvent en parler plus tard, mais il en est ainsi en grande partie parce qu'il n'y a que huit participants et que la variété dans les pêches est très limitée, ce qui permet l'établissement d'un TAC global. Cette pêche est surveillée et gérée au moyen de la surveillance à quai, des journaux de bord obligatoires et des rapports des observateurs en mer, et, au cours de la dernière année, elle a été certifiée par le Marine Stewardship Council.

La page 9 énumère quatre zones de pêche du homard. La taille minimale de carapace en vigueur pour chacune des zones de pêche du homard — comme l'ont mentionné mes collègues du secteur des sciences — varie par zone parce que la taille du homard à la maturité sexuelle varie d'une ZPH — ou d'une zone — à l'autre. À titre d'information, nous avons indiqué dans le tableau la taille de homard requise dans chaque zone pour que 50 p. 100 des homards pêchés aient une taille supérieure à celle atteinte à la maturité sexuelle. Cela vise à contribuer à l'optimisation de la production d'œufs, stratégie essentielle à la durabilité de la pêche. Dans le tableau, nous avons aussi indiqué, à titre d'information, le nombre de titulaires de permis dans chacune des ZPH.

La page 10 expose certaines des autres mesures de conservation que nous observons dans la pêche au homard. Je crois que j'en ai mentionné quelques-unes lorsque j'ai parlé des éléments biodégradables. Il y a aussi des efforts, particulièrement dans la région de la baie de Fundy, visant à mettre en place des mécanismes à dégagement rapide et des protocoles pour éviter les cas d'empêchement des baleines franches ou pour aider à les déprendre, intactes, lorsqu'elles se prennent dans les filets. D'ailleurs, à ce chapitre, les pêcheurs s'engagent aussi à ouvrir la pêche à des moments où il n'y aura pas une forte présence de baleines franches dans la baie de Fundy. On déploie aussi des efforts pour surveiller le nombre d'engins perdus et consigner les prises accessoires et les espèces en péril prises dans des casiers.

Page 11 briefly outlines licence fees. They range from LFA to LFA, from \$30 in some instances to over \$2,000 for the offshore fishery.

Page 12 is a bit about enforcement in lobster. It is highly regulated. Fisheries throughout the Atlantic area and Quebec dedicate a significant percentage of their enforcement effort in the fishery. It is the main area of focus for fishery officers in Quebec, our Maritime and gulf regions. The Maritime region represents approximately 35 per cent of the enforcement effort in the region.

We have a fairly good rate of compliance with the roles in these fisheries. We do not have situations where we believe we are seeing lobster being put at risk from a conservation standpoint. What we do see in a contemporary way is that progressively more and more of our fishery officers are focusing their areas of effort based on intelligence in order to be able to focus on where key risks might be, such as from poaching, or where there is intelligence that there may be instances of small lobster landings and the like.

That is repeated a bit on page 13, so I will not go through that again.

Page 14 lays out a bit of the statistics around the enforcement and compliance for lobster, which represents 68,000 hours annually in terms of fishery officers dedicated to lobster. It involves detection of approximately 1,200 violations annually, most of which are minor in nature, such as in proper marking of gear that is being inspected and things of that sort. On an annualized basis, there are about 100 instances where we would see violations that would be prosecuted through the courts, and through there we would see penalties established.

On lobster value, in 2010, lobster landings had a value of approximately \$573 million. That with value-added represented export value of \$947 million. We saw that as quite a favourable increase over the situation we had seen in 2008-09 when we were challenged by the global economic downturn.

Last year, prices peaked in July at approximately \$6.95 per pound. The prices vary by area and they vary by time, both in terms of size and quality of lobster as well as marketplace, and they reflect the interactions between buyers and sellers in the port markets.

The next page gives a bit of a profile of lobster values and volumes by province, for your benefit.

On page 17, in 2009 we launched the Lobster Sustainability Program, which involved a short-term set of initiatives and a longer term sustainability program. There was a \$50 million program established to respond to concerns that came forward

La page 11 traite brièvement des droits des permis. Ils varient d'une ZPH à l'autre, allant de 30 \$ jusqu'à plus de 2 000 \$ dans certains cas, pour la pêche en haute mer.

La page 12 a pour sujet l'application des règles dans la pêche au homard. L'industrie est hautement réglementée. Les pêches de l'Atlantique et du Québec consacrent un pourcentage important de l'ensemble de leurs activités de mise en application à cette pêche. C'est le point de mire des agents des pêches dans les régions du Québec, des Maritimes et du golfe. La région des Maritimes représente environ 35 p. 100 de l'effort d'application des règles dans la région.

Nous avons un assez bon taux de conformité avec les rôles dans ces pêches. Il n'y a pas de situations où nous croyons que les homards sont exposés à un risque en matière de conservation. Or, aujourd'hui, nous voyons de plus en plus d'agents des pêches qui ciblent leurs efforts en fonction des renseignements recueillis afin de mieux pouvoir se concentrer sur les secteurs de risque clés, comme le braconnage, ou lorsque des renseignements donnent à penser qu'il pourrait y avoir des débarquements de petits homards et ce genre de choses.

On répète un peu ces choses à la page 13, alors je ne vais pas y revenir.

La page 14 présente quelques statistiques liées à l'application et au respect des règles en matière de pêche au homard, ce qui représente un total annuel de 68 000 heures de service des agents des pêches spécialisés dans la pêche au homard. Cela comprend la détection annuelle d'environ 1 200 infractions, dont la plupart sont de nature mineure, comme la non-conformité du marquage de l'équipement inspecté et ce genre de choses. Chaque année, il y a environ 100 cas où l'infraction entraînera des poursuites judiciaires, et c'est à ce moment que des pénalités sont infligées.

Quant à la valeur du homard, en 2010, la valeur des débarquements de homards correspondait à environ 573 millions de dollars. Avec la valeur ajoutée, cela représente une valeur d'exportation de 947 millions de dollars. Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une augmentation assez favorable comparativement à la situation que nous avons observée en 2008-2009, aux prises avec un ralentissement économique mondial.

L'année dernière, les prix ont atteint leur sommet en juillet, à environ 6,95 \$ la livre. Les prix varient par zone et selon la période, ainsi que selon la taille et la qualité du homard et le marché, et ils reflètent les interactions entre les acheteurs et les vendeurs dans les marchés portuaires.

La page suivante donne un petit profil de la valeur et des volumes de homards par province, à titre d'information.

À la page 17, en 2009, nous avons lancé le Programme de durabilité de la pêche au homard, qui comprenait un ensemble d'initiatives à court terme et un programme de durabilité à plus long terme. On a établi un programme d'une valeur de 50 millions de

from participants in the industry that, with the decline in prices in 2009 compared to 2008, they would see significant declines in incomes. The government responded with this program.

There were approximately 1,000 individuals who came forward and were assisted through this program, and a total of \$8.2 million was dispensed on the program. The low take-up rate was the result of an increase in volumes of landings in 2009 as compared to 2008, as well as more favourable prices that were realized compared to projections from the industry.

Page 18 is on the Atlantic Lobster Sustainability Measures Program. This was an initiative involving \$50 million and it expires in March of 2014. The objective of the program is to support the implementation of sustainability plans by the lobster industry in order to improve the sustainability of their lobster fishing areas, as well as to support initiatives by industry to restructure and rationalize their fishing sectors in order that they would be able to enhance their prosperity and also be able to contribute to their sustainability. We are forecasting that there will be a full financial take-up on the program, and through the program, approximately 590 lobster licences will be retired in Atlantic Canada, as well as approximately 200,000 traps. We have provided a bit of a profile of the projected spending by province.

We have in place 17 sustainability plans. These were established on an LFA-wide basis by industry, where they wanted to take on an effort to improve the productivity and sustainability of their lobster fishing area in areas such as measures to improve the prospects of egg production. In many of these LFAs, the industry had committed to further increases in the minimum carapace sizes, some of which are reflected in the data I showed for 2012. For some LFAs, they are also committed to further increases in carapace size in 2013 and 2014.

There are efforts to improve reporting, such as in the area of by-catches and lost fishing gear, and ways to reduce ecosystem impacts, such as biodegradable materials so that lost gear will not be ghost fishing.

In terms of restructuring initiatives, there are 22 projects throughout Atlantic Canada that are being supported through the program. These are all in process now, with the expectation that we will have a full expenditure when the program concludes, as I said, in March of 2014.

On page 19, I thought we would provide a little background on the Lobster Council of Canada, which is an industry initiative. Coming out of the challenges of the economic downturn of 2008-09, the industry realized that they needed to make efforts to come together — harvesters, processors and marketers — to be able to improve on product and market access for Canadian lobster and to broaden the market. This council is an initiative that has been assisted by the Atlantic provinces, Quebec and the Department of Fisheries and Oceans through subventions through its formative

dollars pour écartier des préoccupations qu'ont soulevées des participants de l'industrie, selon lesquelles, à cause du déclin des prix en 2009 par rapport à 2008, on verrait chuter considérablement les revenus. Le gouvernement a donc lancé ce programme.

Environ 1 000 personnes se sont manifestées et ont obtenu de l'aide par l'intermédiaire du programme, qui a permis de verser un total de 8,2 millions de dollars. Le faible taux de participation est attribuable à l'augmentation des débarquements en 2009 par rapport à 2008 ainsi qu'à des prix plus favorables comparativement aux projections de l'industrie.

La page 18 traite du Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique. Cette initiative avait une valeur de 50 millions de dollars et doit arriver à terme en mars 2014. Le programme avait pour objectif de soutenir la mise en œuvre des plans de durabilité de l'industrie du homard afin d'améliorer la durabilité des zones de pêches du homard ainsi que de soutenir des initiatives de l'industrie visant à réorganiser et à rationaliser ses secteurs de pêche afin de pouvoir prospérer et aussi dans le but de contribuer à sa durabilité. Nous prévoyons une pleine participation financière au programme, qui permettra de retirer environ 590 permis, dans le Canada atlantique, ainsi qu'environ 200 000 casiers. Nous présentons un petit profil des dépenses prévues par province.

Nous avons mis 17 plans de durabilité en place. Ils ont été établis par l'industrie selon les ZPH, où l'on voulait s'engager à améliorer la productivité et la durabilité au moyen, par exemple, de mesures visant à améliorer la perspective de la production d'œufs. Dans nombre de ces ZPH, l'industrie s'était engagée à augmenter la taille de carapace minimale, ce qui est parfois reflété dans les données que je vous ai montrées pour 2012. Dans le cas de certaines ZPH, on s'engage aussi à augmenter la taille de la carapace en 2013 et en 2014.

On déploie aussi des efforts pour améliorer la reddition de comptes, comme dans le domaine des prises accessoires et de la perte de l'équipement de pêche, et trouver des façons de réduire l'incidence sur l'écosystème, comme les matériaux biodégradables qui empêchent l'équipement perdu de causer des problèmes de pêche fantôme.

Quant aux initiatives de réorganisation, 22 projets dans le Canada atlantique sont financés par l'entremise du programme. Ils sont tous en cours à l'heure actuelle, et l'on s'attend à avoir atteint la limite des dépenses lorsque le programme arrivera à échéance — comme je l'ai mentionné — en mars 2014.

À la page 19, j'ai cru bon de vous présenter un petit historique du Conseil canadien du homard, une initiative de l'industrie. Après avoir traversé les difficultés découlant du ralentissement économique de 2008-2009, l'industrie a constaté qu'elle devait déployer des efforts pour rallier les pêcheurs, les transformateurs et les marchands pour pouvoir améliorer le produit et accroître et élargir l'accès au marché des homards canadiens. Le conseil résulte d'une initiative à laquelle ont contribué les provinces de l'Atlantique, le Québec et le ministère des Pêches et des Océans au

stage, but it is migrating to a place where it would be industry self-sustaining into the future. I have just laid out what are some of their major achievements and areas of focus currently.

In terms of annexes, to turn to that quickly, we have provided a little bit in terms of the historic lobster landings going back quite a ways, just to sort of see what the trends have been, as well as the landings since 1990, which kind of shows you the point about the relative stability that I was mentioning earlier.

Finally, we have a picture in terms of the value of the lobster fishery. You can see in terms of this chart where things were at in 2009 and they have increased beyond that if we have 2010 as a bar above the 2009 point.

Mr. Chair, I think we will end there.

The Chair: Thank you very much, Mr. Balfour. It was a great overview. I will ask Senator Hubley to begin our questions.

Senator Hubley: Welcome again. It is always a pleasure to have you, and it is always enlightening to get the information.

I have a question that concerns aquaculture as it sometimes relates to the lobster industry. Specifically, in the southwestern New Brunswick area, we have aquaculture and lobster living together. The problem that the lobster people were having was that a pesticide, AlphaMax, was being used to control the sea lice in the aquaculture industry, but that was also proving deadly to crustaceans. They feel they have two viable industries and they want to have them both sustainable, and they had some concerns. In a situation like this, the biggest concern with the proposed regulations is that Environment Canada does not have a seat at the table and is not part of the decision-making team when it comes to approving new pesticides under those proposed regulations. Could you comment on that for us, please? We may see more of that in different areas as different species are being fished and cohabiting in the environment.

Mr. Balfour: Maybe I could start and, if others want to join in, they can.

The department is obviously aware that there had been some instances in southwestern New Brunswick concerning the improper use of treatments for sea lice. In consequence to that, there is work under way with respect to a proposed release of aquaculture substance regulations, which is an initiative of the department and is being developed in collaboration with provinces and other federal agencies, including Environment Canada and Health Canada. It is intended to support the responsible treatment and control of fish pathogen and pests in aquaculture facilities, to manage release of biologic oxygen demand matter and settling solids and provide for fish and fish habitat protection. This regulatory initiative is intended to be able to establish the basis to ensure that there is a responsible approach taken to the operation of aquaculture facilities, and it is mindful of ensuring that it is done in a way that does not harm other fish, such as lobster.

moyen de subventions accordées à l'étape de la formation, mais il se dirige vers l'autosuffisance grâce à l'industrie. Je viens d'énumérer certaines de ses principales réalisations et champs d'étude actuels.

Pour ce qui est de l'annexe, brièvement, nous avons fourni quelques données historiques sur les débarquements de homards qui remontent assez loin pour voir quelles ont été les tendances, ainsi que les débarquements depuis 1990, dont les chiffres montrent une stabilité relative, comme je l'ai mentionné précédemment.

Enfin, nous illustrons la valeur de la pêche au homard. Le tableau vous montre quelle était la situation en 2009, et, si nous pouvions voir les chiffres de 2010, la barre serait plus haute que celle de 2009.

Monsieur le président, je crois que nous allons conclure ici.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Balfour. Excellent survol. Je vais demander au sénateur Hubley de commencer avec nos questions.

Le sénateur Hubley : Merci encore. C'est toujours un plaisir de vous avoir avec nous, et votre information nous éclaire toujours.

Ma question concerne l'aquaculture, car elle touche parfois l'industrie du homard. Plus particulièrement, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, le poisson d'élevage et le homard vivent ensemble. Le problème auquel faisaient face les pêcheurs de homard était le fait qu'un pesticide appelé AlphaMax était utilisé pour contrôler le pou du poisson dans l'industrie de l'aquaculture, mais ce traitement était toxique pour les crustacés. Selon les pêcheurs, les deux industries sont viables, et ils veulent qu'elles demeurent durables; cela les préoccupait. Dans une telle situation, le plus gros problème lié au projet de règlement est le fait qu'Environnement Canada n'est pas représenté à la table et ne fait pas partie des décideurs au moment d'approuver les nouveaux pesticides aux termes du projet de règlement. Pouvez-vous formuler un commentaire à cet égard, s'il vous plaît? Nous pourrions voir cela dans différentes régions, où diverses espèces sont pêchées et cohabitent dans le même environnement.

M. Balfour : Je peux peut-être commencer, et, si d'autres veulent se joindre à moi, ils le peuvent.

Évidemment, le ministère est au courant des cas d'utilisation inadéquate de traitements du pou du poisson dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick. On travaille en conséquence sur une proposition de régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture, initiative du ministère élaborée en collaboration avec les provinces et d'autres organismes fédéraux, dont Environnement Canada et Santé Canada. Cette proposition vise à appuyer le traitement et la lutte responsables contre les agents pathogènes et les parasites du poisson dans les installations d'aquaculture, à gérer la libération des solides décantables et de la matière à demande biologique en oxygène et à protéger les poissons et leur habitat. Ce régime de réglementation vise à établir une approche responsable quant à l'exploitation des installations d'aquaculture et à garantir que cela est fait sans nuire aux autres espèces, comme le homard.

Senator Hubley: On the role of the Department of the Environment, do you work with it on these issues?

Mr. Balfour: Yes, absolutely we do. The Department of Environment is responsible for section 36 under the Fisheries Act, which involves the authorization of the deposit of deleterious substances, so it requires their authorization. We are working with the Department of Environment with respect to the new regulations that are under development currently.

Ms. Mithani: There is also a lot of work that is under way with the Pest Management Regulatory Agency that has the responsibility for approving those pesticides, working with Environment Canada. Some of the funding that we have for science, for example, for the program for aquaculture regulatory research, really looks at the effects of those pesticides and their toxicity. There is a lot of work under way looking at this particular issue. You are probably aware that AlphaMax is not used anymore and that Salmosan and hydrogen peroxide are being used. Clearly, yes, there is a lot of work being done.

Senator Poirier: I have a few questions, and then I will go on a second round, if you do not mind. My questions are on some of the presentation that you have presented. Do you have a simple explanation for what happened in 2010 so that we had 10,000 tonnes more lobster catch than was normal? Was there something that was prepared for that? What is the answer? Do you know?

Mr. Balfour: There can be variability year to year. I think it is a bit of an art to be able to forecast and predict with absolute precision what will be a landing from one year to the next. Sometimes it can reflect the conditions and “catchability” of lobster, their location in terms of their ranges and so on. It also can reflect in some instances whether harvesters are fishing their gear harder in one year compared to another.

Just to go back to my remarks about 2009 for the short-term lobster assistance program compared to 2008, the volumes of landings increased in those two years, and it was certainly a view of ours that it was reflecting the fact that fishermen were cycling their gear more frequently so they were more productive in terms of their landing.

Senator Poirier: There was nothing done in terms of reducing the total amount allowed to fish or anything in order for the lobster quantity to go up?

Mr. Balfour: Do you have anything you want to add to that, Mr. Gillis?

David Gillis, Director General, Ecosystem Science, Ecosystems and Oceans Science, Fisheries and Oceans Canada: Mr. Balfour has provided the basis for the answer. Lobster landings in any one year can vary. You see that in some of the visuals we have provided. There has been quite a bit of change.

Le sénateur Hubley : En ce qui a trait au rôle du ministère de l'Environnement, travaillez-vous avec lui sur ces questions?

M. Balfour : Oui, absolument. Le ministère de l'Environnement est responsable de l'application de l'article 36 de la Loi sur les pêches, qui concerne l'autorisation du dépôt de substances nocives; cette autorisation revient au ministère. Nous travaillons actuellement avec le ministère de l'Environnement en ce qui concerne le nouveau règlement en cours d'élaboration.

Mme Mithani : Beaucoup de travaux sont aussi menés avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, qui est responsable de l'approbation de ces pesticides, en collaboration avec Environnement Canada. Une partie du financement affecté aux sciences, par exemple pour le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture, permet d'étudier les effets de ces pesticides et leur toxicité. De nombreux efforts sont aussi déployés pour étudier cette question particulière. Vous savez probablement que le pesticide AlphaMax n'est plus utilisé et qu'il est remplacé par Salmosan et le peroxyde d'hydrogène. Il est évident qu'il y a beaucoup de travaux en cours.

Le sénateur Poirier : J'ai quelques questions et je ferai ensuite un deuxième tour, si vous me le permettez. Mes questions touchent certains témoignages. Pouvez-vous nous fournir une explication simple de ce qui s'est produit en 2010, année où 10 000 tonnes de homards de plus qu'à l'habitude ont été pêchés? Est-ce que quelque chose a entraîné cela? Y a-t-il une explication? Êtes-vous au courant?

M. Balfour : Les chiffres changent d'une année à l'autre. Je crois que c'est un art d'être capable de prévoir et de prédire avec une précision absolue les débarquements de chaque année. Cela peut dépendre notamment des conditions et de la « capturabilité » du homard et de son emplacement dans son aire. On peut aussi remarquer dans certains cas que les pêcheurs rejettent plus souvent leur équipement à l'eau durant une année par rapport à une autre.

Juste pour revenir sur mes commentaires concernant le programme d'aide à court terme pour le homard de 2009 par rapport à 2008, le volume des débarquements a augmenté au cours de ces deux années, et nous croyions certainement que cela était attribuable au fait que les pêcheurs rejetaient plus souvent leur équipement à la mer et affichaient donc un meilleur rendement au chapitre de leurs débarquements.

Le sénateur Poirier : Rien n'a été fait pour réduire le quota pour la pêche au homard ou pour augmenter la quantité de homards?

M. Balfour : Avez-vous quelque chose à ajouter à cela, monsieur Gillis?

David Gillis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Sciences de l'océan et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada : M. Balfour a fourni une partie de la réponse. Les débarquements de homards varient d'une année à l'autre, et vous pouvez le constater dans les diapositives que nous avons fournies. Il y a eu un changement assez important.

I will mention several things. One is that, generally speaking, lobster fisheries exploit a high percentage of the lobster available to be caught. This means that they are dependent on the incoming year classes to make up a large part of the fishery in one year. This recruitment, as we call it, can vary from year to year, and it could have been in 2010 there was a general increase.

Senator Poirier: They said the average was 57 tonnes over five years, and all of a sudden there was a big leap. I was wondering if something had been done to cause that.

To help increase the quantity of lobster out there, has there ever been a restriction put on the amount of female lobsters they are allowed to catch?

Mr. Balfour: There are conditions in place that it is an offence to land buried, egg-bearing females. That is done in order that those females can contribute to the fishery. There are, on a voluntary basis, efforts in a number of fisheries where harvesters will do what is called V-notching of female lobsters so they can be identified, and it is illegal to land V-notched lobsters.

Also, the efforts that we have around a minimum carapace size and in some cases a maximum carapace size are so that we would see that more females are contributing to spawning and recruitment into the fishery. Larger lobsters, I believe — and maybe I will ask Science to comment — will actually produce significantly more eggs compared to smaller ones. It is not a direct calculation on length, because it goes up geometrically.

There is an avoidance of taking large lobsters for that purpose. We also try to ensure that at least 50 per cent of female lobsters being taken have an opportunity to contribute in spawning to the fishery.

Senator Poirier: My last question for this round concerns some of the items you talked about on page 18, where approximately 590 licences will be retired as well as the 2,000 traps removed through the licence retirement and trap reduction. Are there any plans to retire them completely, or are there any opportunities there so that other people — the next generation — can apply for licences?

Mr. Balfour: This is a limited-entry fishery and these licences are being retired through the efforts of fish harvesters and their organizations, where we as a department are contributing only a part of the cost of the licence or trap retirements, and where the industry is contributing financially to these measures, either directly or through arrangements that they have made for loans through third parties and provinces.

It is being done in order that the remaining fish harvesters will see that their fishing gear will be more productive. It is generally understood that in the lobster fishery, if you had, for example, 100 or 90 lobster traps, the amount of lobster that will be taken out of that area will be the same. However, if they have 90 traps, it means that the fish harvesters have less investment in gear and less intensity of effort, and they can be more productive per trap.

To answer your question, those licences that are retired are being permanently retired.

Je vais mentionner plusieurs éléments. Tout d'abord, règle générale, la pêche au homard exploite un pourcentage élevé des homards pouvant être pêchés. Cela veut dire qu'elle dépend des homards restants, dont une grande partie sera pêchée dans l'année. Ce recrutement, comme nous l'appelons, varie d'une année à l'autre, et il pourrait y avoir eu une augmentation générale en 2010.

Le sénateur Poirier : On a dit que la moyenne était de 57 tonnes sur cinq ans, et, tout à coup, il y a eu un grand bond. Je me demandais si quelque chose avait été fait pour causer cela.

Afin d'augmenter la quantité de homards, a-t-on déjà imposé des restrictions sur le nombre de homards femelles pouvant être pêchés?

M. Balfour : Des infractions sont prévues pour la prise de femelles œuvées enfouies. Cette mesure vise à permettre à ces femelles d'augmenter la population. Certains pêcheurs marquent volontairement les homards femelles d'une encoche en V afin qu'elles puissent être identifiées, et c'est illégal de pêcher des homards marqués d'un V.

De plus, les mesures prises concernant la taille minimale et, dans certains cas, maximale de la carapace visent à protéger les femelles qui contribuent au frai et au recrutement de la pêche. Je crois que les plus gros homards — je demanderai peut-être aux représentants des sciences de commenter ce que je vais dire — produisent davantage d'œufs que les petits. Cela ne dépend pas directement de la longueur, mais bien de la taille.

On évite de prendre les gros homards à cette fin. Nous tentons aussi de nous assurer qu'au moins 50 p. 100 des femelles peuvent se reproduire et contribuer ainsi à la pêche.

Le sénateur Poirier : Ma dernière question de cette série concerne certains éléments de la diapositive 18, selon lesquels environ 590 permis et 2 000 casiers seront retirés dans le cadre des mesures de retrait de permis et de réduction du nombre de casiers. Y a-t-il un plan de retrait complet ou existe-t-il des occasions pour que d'autres personnes — la nouvelle génération — puissent demander un permis?

M. Balfour : Il s'agit d'une pêche à accès limité, et ces permis sont retirés grâce aux efforts des pêcheurs et de leurs organisations. À titre de ministère, nous ne déboursions qu'une partie du coût du retrait des permis et des casiers, et l'industrie contribue financièrement à ces mesures directement ou dans le cadre d'ententes de prêts par l'intermédiaire de tiers et des provinces.

Cette mesure a été prise pour que les pêcheurs restants obtiennent un meilleur rendement. Règle générale, on sait que, dans la pêche au homard, que l'on ait, par exemple, 90 ou 100 casiers, la quantité de homards pêchés sera la même. Cependant, avec 90 casiers, l'investissement du pêcheur et l'intensité de ses efforts sont moindres, et il affiche un meilleur rendement par casier.

Pour répondre à votre question, il s'agit d'un retrait permanent des permis.

Senator Poirier: There is no opportunity, then. I know there was some a while back in New Brunswick. I do not know about the other provinces but in New Brunswick, fishermen were opting to retire and let the licences go. However, the government was transferring them or selling them — I am not sure which — to the First Nation people.

Mr. Balfour: That is for entirely different reasons, after the *Marshall* decision in 1999. The department was involved in what was called the Marshall Response Initiative, where there was the need to take action in order to be responding to the historic treaty right that the Supreme Court found that the Mi'kmaq and Maliseet people held to be able to participate in the commercial fishery.

In order to be able to respond to that right, while at the same time being respectful in recognizing the interests of communities and fish harvesters that depend on the fishery as a resource for their livelihood, the government undertook a program for the voluntary retirement of licences. That created a situation where there would be a willing buyer and willing seller. Many individuals were intending to retire and then those licences were transferred to the First Nations. However, there was no added capacity put into the fishery and no additional pressure on the resource that would have caused any conservation issues.

That was a program that was really oriented at responding to this historic treaty right rather than assisting individuals to retire from the fishery.

Senator Poirier: I assume that program is completed and that commitment has been fulfilled, has it?

Mr. Balfour: The program has been completed. Not to necessarily go too far down that road, but that was an undertaking that the department took on, without prejudice, to a determination of whether the right was being met. That would be a matter for a process to establish a modern treaty. This was in order that we could see that there was a response that allowed First Nations to begin to participate in the commercial fishery, while recognizing the interests of others — the commercial fishermen and their communities.

Also, we have had a more current program called the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative, which has been focused on working with First Nations so that they can maximize the value potential of the access that has been provided and that they can participate effectively in a common governance decision-making process with the rest of the commercial fishery and participate in that fishery within a common governance and common rules.

Senator Poirier: If time allows, I would like a couple more questions at the end.

Senator MacDonald: Welcome back, everybody. I have so many questions about this fishery. It is so important. I want to start with the price of lobster. There does not seem to be a particularly large difference between the prices of a lobster at the wharf today and 20 years ago. However, if you go to certain parts of the world, particularly in Asia, the retail purchase price of

Le sénateur Poirier : Il n'y a donc aucune occasion. Je sais qu'il y en avait il y a quelque temps au Nouveau-Brunswick. Je ne connais pas la situation des autres provinces, mais, au Nouveau-Brunswick, les pêcheurs choisissaient de se retirer et d'abandonner leurs permis. Toutefois, le gouvernement les transférait ou les vendait — je ne suis pas certain — aux Premières nations.

M. Balfour : Cela était pour des raisons complètement différentes, après la décision rendue dans *Marshall* en 1999. Le ministère a mis sur pied l'Initiative de l'après-Marshall, car il fallait intervenir en raison du droit historique issu d'un traité confirmé par la Cour suprême, selon lequel les Premières nations micmaques et malécites pouvaient participer à la pêche commerciale.

Afin de pouvoir honorer ce droit tout en prenant en considération les intérêts des collectivités et des personnes qui dépendent de la pêche pour survivre, le gouvernement a mis sur pied un programme pour le retrait volontaire des permis. Ainsi, il y aurait des acheteurs intéressés et des vendeurs intéressés. Bon nombre des personnes voulaient se retirer, et leurs permis ont été transférés aux Premières nations. Cependant, les quotas de pêche n'ont pas été augmentés et aucune pression supplémentaire n'a été exercée sur la ressource, ce qui aurait entraîné des problèmes de conservation.

Ce programme visait essentiellement à honorer ce droit historique issu d'un traité, et non pas à aider les personnes à quitter le domaine de la pêche.

Le sénateur Poirier : Je suppose que ce programme est terminé et que les engagements ont été respectés, n'est-ce pas?

M. Balfour : Le programme est terminé. Je ne veux pas trop m'avancer sur le sujet, mais c'est une initiative que le ministère a prise, sans préjudice, pour qu'un droit soit honoré. Il serait donc temps d'établir un traité moderne. Initialement, on visait à trouver une solution qui permettrait aux Premières nations de commencer à participer à la pêche commerciale tout en reconnaissant les intérêts des autres : les pêcheurs commerciaux et leur collectivité.

De plus, nous avons un programme plus actuel : l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique, dont l'objectif est de travailler avec les Premières nations afin qu'elles puissent optimiser l'accès qui leur a été fourni, participer efficacement à un processus décisionnel de gouvernance commun avec les autres responsables de la pêche commerciale ainsi que participer à cette pêche dans le cadre d'une gouvernance et de règles communes.

Le sénateur Poirier : Si le temps le permet, j'aimerais poser quelques autres questions à la fin.

Le sénateur MacDonald : Bon retour à tous. J'ai tellement de questions à propos de cette pêche. Elle est si importante. Je veux commencer par le prix du homard. Il ne semble pas y avoir de grande différence entre le prix du homard au quai aujourd'hui et le prix d'il y a 20 ans. Cependant, dans certaines régions du monde, particulièrement en Asie, le prix au détail du homard est

lobster is significantly more than it was 20 years ago. Why is not this price trickling down to the people who are catching the lobster? What is the issue?

If I could add to that: Has DFO considered a supply-based pricing and management system for the fishery, and if so, can you give us the pros and cons of that?

Mr. Balfour: In terms of a general context, the responsibility of the Department of Fisheries and Oceans is focused on the proper management of the fishery and securing its conservation and sustainability. It does not have a mandate in terms of markets, market promotion, market development, product development or anything of that sort. That is a role that is generally taken on by the provinces to assist the industry.

However, I do believe that with the declines that we saw in 2008-09 period, there was a general recognition on the part of fish harvesters, processors and marketers that there had to be an integrated and coherent Atlantic-wide and Quebec effort around accessing market and maximizing value potential from the market.

Before the crisis, I think one could generally say that fish harvesters probably saw the marketplace as being the wharf where they landed their lobster and probably did not look beyond the wharf in terms of where the lobster went from that point. However, they have come to the realization that they are part of a value chain and there is a need to work collectively together to try to improve where we can sell lobster, the prices that can be paid for lobster and look at things to be able to change the pace of how lobster is supplied to the market or how you could open up other opportunities for live lobster by being able to have technologies to be able to ship live lobster over longer durations of time to more distant markets and things of that sort.

It is also where the department can act, albeit in a limited way, in terms of the support that we have given to the Lobster Council of Canada that has come together by the efforts of industry, with the assistance of the provinces. We play more of a technical role in terms of how we can play a role in terms of what happens on the water and so on.

However, that is the kind of area of focus where the industry themselves have to take the lead in trying to improve on the situation in terms of market and prices.

Senator MacDonald: I will ask you this next question, and I want to preface it by saying I know DFO takes a lot of heat and grief from the country sometimes for the management of different stock, but I think it is fair to say that, for the most part, the management of the lobster stock has obviously been fairly well handled; there is still a substantial amount of lobster out there and there are still people making a living with this product.

considérablement plus élevé que celui d'il y a 20 ans. Pourquoi ces recettes ne reviennent-elles pas aux personnes qui pêchent le homard? Quel est le problème?

J'aimerais ajouter : le MPO a-t-il envisagé un système de gestion et d'établissement des prix en fonction de l'offre pour cette pêche et, le cas échéant, pourriez-vous nous donner le pour et le contre d'un tel système?

M. Balfour : Dans un contexte général, la responsabilité du ministère des Pêches et des Océans consiste à gérer adéquatement les pêches et à en assurer la conservation et la durabilité. Son mandat ne touche pas les marchés, la création et la promotion de marchés, l'élaboration de produits ou toute autre chose semblable. Ce rôle revient généralement aux provinces, qui aident l'industrie.

Toutefois, compte tenu du déclin observé en 2008 et en 2009, je crois que les pêcheurs, les transformateurs et les marchands reconnaissent généralement que la région de l'Atlantique et le Québec doivent travailler ensemble de manière intégrée et cohérente pour assurer l'accès au marché et optimiser la valeur potentielle sur le marché.

Avant la crise, je crois que l'on peut dire que les pêcheurs voyaient probablement le quai où ils débarquaient le homard comme le marché et ne se demandaient pas où allait le homard au-delà du quai. Toutefois, ils se sont rendu compte du fait qu'ils font partie d'une chaîne de valeur et qu'ils doivent travailler ensemble pour tenter d'améliorer l'emplacement de vente du homard, le prix du homard ainsi que la vitesse de l'approvisionnement du marché ou explorer d'autres occasions pour le homard vivant — par exemple, disposer d'une technologie qui permettrait de conserver le homard vivant plus longtemps afin qu'il puisse être expédié dans les marchés plus éloignés.

C'est également ici que le ministère peut, de façon limitée, soutenir le Conseil canadien du homard, mis sur pied par l'industrie avec l'aide des provinces. Notre rôle quant à ce qui se passe sur l'eau, notamment, est plutôt de nature technique.

Cependant, c'est à l'industrie de prendre la responsabilité de l'amélioration de la situation au chapitre du marché et des prix.

Le sénateur MacDonald : Je vais poser la prochaine question et je veux commencer en disant que le pays a parfois montré le MPO du doigt pour la gestion de divers stocks, mais je crois qu'il est juste de dire que, dans l'ensemble, le stock de homard a de toute évidence été assez bien géré; la quantité de homards est encore considérable, et certaines personnes vivent toujours de cette pêche.

However, if you could reflect on the last 20 or 25 years, I would like you to answer two things. First, what was the most egregious mistake made in terms of the management of the lobster stock in the past 20 or 25 years? Second, which measure did we put in place that perhaps had the most positive impact?

Mr. Balfour: That is a tough one. It is usually the scientists that like to do the regressive analysis, so they may have something.

Senator MacDonald: They are not here; you are here.

Mr. Balfour: I have read some reports. I would think that the whole idea of being able to see that lobsters have the opportunity to spawn at least once before being harvested is probably the most critical challenge or issue that we are working on together with industry about securing, in terms of the sustainability of the resource into the future. We have seen some significant progress achieved in establishing increases in minimum carapace sizes, all in aid of seeing that we are achieving those objectives. Frankly, the increases in carapace size also result in a larger frequency of lobster that would be of a size amenable to the live lobster market, which normally offers a premium in price compared to lobsters that go into processing.

Senator MacDonald: That is the good choice. What bad choice was made in the past 25 years? Is there any you want to refer to?

Mr. Balfour: I was of a view that we combine the yin and the yang, in terms of where we have come from to where we are headed to. I think it is indicative of how the industry and the department have come together and realized that this is an area that has required focus and we have been acting on that.

Senator MacDonald: On Area 41, the offshore, I remember in the 1980s when we started discussing granting offshore licences. There was much controversy over it. Many people in the industry, certainly the inshore fishery, did not like it. A couple things: I am curious why that was considered such a bad idea at the time and how it has played out. Second, why does the offshore have a TAC as opposed to being managed the way the rest of the fishery is?

Mr. Balfour: I am not aware of there being any conflicts with respect to an inshore/offshore fishery and how the harvesting is operating. As I mentioned in my opening remarks, the nature of that fishery — because it has a very limited number of licences and limited variability — is more amenable to being able to do a projection, in terms of what an estimate of the overall biomass would be that permits the establishment of a TAC.

Mr. Gillis: The offshore fishery is a little distinct from most of the others, as Mr. Balfour explained. It has a TAC. The way that TAC works, if I may say, is not driven by biomass directly; it is driven by monitoring a number of relative indicators of abundance rather than a direct measurement of abundance. Science would report on those and managers would have the

Par contre, j'aimerais vous poser deux questions touchant les 20 ou 25 dernières années. D'abord, quelle a été la pire erreur commise quant à la gestion du stock de homard au cours des 20 ou 25 dernières années? Ensuite, quelle mesure mise en place a eu l'incidence la plus positive?

M. Balfour : C'est difficile de répondre. Ce sont habituellement les scientifiques qui analysent la situation antérieure, alors ils pourraient peut-être vous répondre.

Le sénateur MacDonald : Ils ne sont pas ici, mais vous l'êtes.

M. Balfour : J'ai lu certains rapports. Je crois que le fait de s'assurer que les homards ont l'occasion de se reproduire au moins une fois avant d'être pêchés est probablement la mesure la plus fondamentale sur laquelle nous travaillons avec l'industrie, car elle permet de protéger la ressource pour l'avenir. Des progrès considérables ont été réalisés sur le plan de l'augmentation de la taille minimale de la carapace en vue de nous aider à atteindre ces objectifs. Honnêtement, l'augmentation de la taille de la carapace augmente aussi le nombre de homards pouvant être destinés au marché du homard vivant, qui est normalement vendu plus cher que le homard transformé.

Le sénateur MacDonald : Ça, c'est le bon choix. Quel mauvais choix a été fait au cours des 25 dernières années? En avez-vous un à nous donner?

M. Balfour : Je croyais que nous avons combiné le yin et le yang en ce qui a trait à ce que nous avons réalisé et à nos réalisations futures. D'après moi, cela montre comment l'industrie et le ministère se sont rassemblés et se sont rendu compte du fait qu'ils devaient se pencher sur cette question et intervenir.

Le sénateur MacDonald : En ce qui concerne la pêche en haute mer dans la zone 41, je me souviens du moment où on a commencé à discuter de l'octroi de permis de pêche en haute mer dans les années 1980. Cela a semé beaucoup de controverse. De nombreuses personnes de l'industrie, certainement les pêcheurs côtiers, n'étaient pas d'accord. Deux choses : je me demande pourquoi cela était considéré comme une si mauvaise idée à ce moment-là et comment cela a abouti. Et pourquoi la pêche en haute mer se voit-elle imposer un TAC au lieu d'être gérée comme les autres pêches?

M. Balfour : Je ne suis au courant d'aucun conflit quant à la pêche côtière et en haute mer et au fonctionnement de la pêche. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, la nature de cette pêche — en raison du nombre très limité de permis et d'une variabilité limitée — fait qu'il est plus facile de faire des prévisions quant à la biomasse totale qui permettrait l'établissement d'un TAC.

M. Gillis : La pêche en haute mer se distingue un peu de la plupart des autres, comme M. Balfour l'a mentionné. Elle fait l'objet d'un TAC. L'établissement du TAC, si je peux m'exprimer ainsi, n'est pas fondé directement sur la biomasse; on surveille plutôt un certain nombre d'indicateurs relatifs de l'abondance au lieu d'une mesure directe de l'abondance. Les scientifiques en

opportunity, from time to time, to consider whether the total allowable catch remains at the appropriate level. It has been very stable over time. The exploitation rate in this fishery is quite conservative compared to some others, and that has enabled all of the indicators to be quite stable or improve over time.

Senator MacDonald: If the biomass went up substantially would you grant more licences in area 41?

Mr. Gillis: I would let Mr. Balfour answer that question, but we would see if the biomass went up, then the indicators that we monitor should indicate such. Then it would be a question for the management table.

Senator MacDonald: Thank you.

Senator Harb: Thank you for your presentation.

I have a couple of questions about export; over 900 million tonnes — that is fairly substantial — and 10,000 licences with over 30,000 people working in the industry. If we were to look at the per employee income, if I am to take straight math, it comes down to about \$30,000 per person who works in the area. What is your information? How much, for example, does a licence bring in take-home for a fisherman in the industry?

Mr. Balfour: The latest data I have is from a report that was published by the Fisheries Resource Conservation Council in July of 2007, which reports on financial performance indicators for the lobster industry. I would have to say that the financial results — and this was for 2004 — vary by lobster fishing area. For example, you have a range in terms of total fishing revenue that would be produced in LFA 34 or the southwest of Nova Scotia in 2004, of a gross landed value or gross revenue of \$245,000. However, for argument's sake, that could compare to \$45,000 in LFA 25 in the Northumberland Strait.

In terms of income, the example that I gave you of 34 of \$245,000 would produce an income of \$79,000 in terms of return to lobster harvester, and would have provided \$7,600 in 25. The report I am citing has that analysis for all LFAs and it is the most contemporary projection of that which I am familiar with.

Senator Harb: It varies from one area to the next.

My second question deals with two parts: Can someone with a licence resell it? There is a value to it?

Mr. Balfour: The licence is a privilege that is issued at the discretion of the Minister of Fisheries and Oceans. In a technical way, it has no intrinsic value. However, when presented with a proposal to transfer the licence to another individual that qualifies under our policy, generally speaking, that transaction would be approved. Having said that, there are financial transactions where money exchanges hands for licences. Again, that varies by LFA in terms of the values. It is sort of reflective of what the gross and the net returns for fishing enterprises, depending on the area, would represent.

feraient rapport, et les gestionnaires auraient l'occasion, à certains moments, de déterminer si le total autorisé des captures demeure approprié. Il s'est révélé très stable au fil du temps. Le taux d'exploitation de cette pêche est assez bas par rapport à d'autres, et cela fait que tous les indicateurs sont assez stables ou s'améliorent.

Le sénateur MacDonald : Si la biomasse augmentait considérablement, octroieriez-vous davantage de permis dans la zone 41?

M. Gillis : Je vais laisser M. Balfour répondre à cette question, mais nous saurions si la biomasse a augmenté, puisque les indicateurs nous le montreraient. La question reviendrait alors aux décideurs.

Le sénateur MacDonald : Merci.

Le sénateur Harb : Merci de votre témoignage.

J'ai quelques questions sur l'exportation; plus de 900 millions de tonnes — c'est assez considérable —, 10 000 permis et plus de 30 000 personnes travaillant dans l'industrie. Si nous nous penchons sur le revenu de chaque employé et que je fais un calcul simple, j'arrive à environ 30 000 \$ par personne qui travaille dans le secteur. Quelle est votre information? Combien, par exemple, rapporte en salaire net un permis à un pêcheur de l'industrie?

M. Balfour : Les dernières données dont je dispose sont tirées d'un rapport publié par le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques en juillet 2007, qui présente les indicateurs de rendement financier de l'industrie du homard. Je dirais que les résultats financiers — de l'année 2004 — varient d'une zone de pêche du homard à l'autre. Par exemple, le revenu de pêche total généré dans la ZPH 34 ou le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en 2004 varie et présente une valeur au débarquement brute ou un revenu brut de 245 000 \$. Toutefois, par souci de comparaison, le revenu dans la ZPH 25 du détroit de Northumberland serait de 45 000 \$.

En ce qui concerne le revenu, l'exemple des 245 000 \$ associés à la zone 34 que je vous ai mentionné permettrait au pêcheur de homard de toucher un revenu de 79 000 \$, mais de 7 600 \$ dans la zone 25. Le rapport en question fait l'analyse de toutes les ZPH et contient les données les plus récentes que je connaisse.

Le sénateur Harb : Cela varie d'une zone à l'autre.

Je vais poser une question à deux volets : une personne ayant un permis peut-elle le revendre? A-t-il une valeur?

M. Balfour : Le permis constitue un privilège délivré à la discrétion du ministre des Pêches et des Océans. D'un point de vue technique, il n'a aucune valeur intrinsèque. Par contre, s'il est présenté avec une proposition de transfert à une autre personne admissible aux termes de notre politique, en général, la transaction serait approuvée. Ainsi, les transactions financières permettant d'obtenir un permis contre de l'argent sont possibles. Encore une fois, la valeur dépend de la ZPH ainsi que du revenu brut et net pour les entreprises de pêche, qui varie aussi selon la zone.

Senator Harb: Taxis in Ottawa, for example: You go and buy it off the street for \$300,000; the city issues it for free. We do not have similar situations in the fishing industry where someone had a licence 10 years ago and now there is an intrinsic value of 'X' amount of dollars?

Mr. Balfour: As I said in the presentation, it is a limited entry fishery, which is the case for virtually every fishery in Canada. There are no new licences being issued. Some individuals may have obtained these licences when these policies were put in place for very limited costs. However, they have a current value to them and there is a practice of exchanging financially, in terms of the trade of licences.

Senator Harb: I ask this following Senator MacDonald's question about the guy at the front line, the person who is doing the actual work. It is conceivable that this person is not getting a lot of money because someone who is holding the licence is selling the lobster for good revenue, a good price, so he has to cover the overhead of his licence, et cetera. The money that ends up being paid to the fishermen may not necessarily be what one would expect a fisherman should earn. Does it work that way or am I off?

Mr. Balfour: If I am following what you are describing, it does not operate that way.

Senator Harb: Good.

Mr. Balfour: The head of the enterprise is on the vessel. In terms of the figures that I laid out, the 10,000 licence holders, with crew, make up the 30,000. They participate in the fishery.

Senator Harb: Finally, how much research is taking place in the area? Who conducts that research? Does the department sponsor research in the area, or is it mainly done by the private sector? If so, what can we do in order to encourage more research in the area so we can improve the productivity of lobsters?

Mr. Gillis: All of that. As part of the department's science program, there is a portion that focuses on lobster. We spend in the order of about \$1 million per year in O&M costs, and the associated salary would be additional on lobster research questions. Research would include focusing on new research related to lobster, but also the regular monitoring that we described earlier, which allows us to keep track of these populations on some level.

Of course, in addition to that, we like to work with others and encourage others to do work in lobster. There is quite a bit of that going on. We do work with the industry in partnership or collaboration with the department. That extends our ability to understand the lobster fishery and populations.

As a recent development, we have a commercial fisheries research network, which is an academic network funded by NSERC, the federal government academic funding agency. Some of their projects are focused on lobster as well. This was done in

Le sénateur Harb : Prenons comme exemple les taxis à Ottawa : on peut en acheter un dans la rue pour 300 000 \$, et la ville délivre un permis gratuitement. Y a-t-il des situations semblables dans l'industrie de la pêche où une personne aurait eu il y a 10 ans un permis, qui présente maintenant une valeur intrinsèque d'un montant X de dollars?

M. Balfour : Comme je l'ai dit dans mon témoignage, il s'agit d'une pêche à accès limité, comme presque toutes les pêches au Canada. Aucun nouveau permis n'est délivré. Certaines personnes ont pu obtenir un permis à très faible coût au moment où les politiques ont été mises en place. Cependant, ces permis ont actuellement une valeur, et il est possible de les échanger pour de l'argent; c'est l'échange de permis.

Le sénateur Harb : Ma question touche celle du sénateur MacDonald à propos des travailleurs de première ligne, ceux qui font le travail à la base. Il est possible qu'ils ne touchent pas beaucoup d'argent parce que le titulaire du permis vend le homard cher, à un bon prix, alors il doit notamment couvrir les frais indirects de son permis. L'argent versé aux pêcheurs n'est pas nécessairement le montant auquel l'on s'attend. Est-ce ainsi que cela fonctionne? Est-ce que je me trompe?

M. Balfour : Si je suis votre raisonnement, ce n'est pas ainsi que cela fonctionne.

Le sénateur Harb : Bien.

M. Balfour : Le chef de l'entreprise est sur le navire. D'après les chiffres que j'ai donnés, les 10 000 titulaires de permis et leur équipage font 30 000 personnes, qui participent à la pêche.

Le sénateur Harb : Enfin, dans quelle mesure des recherches sont-elles menées dans ce domaine? Qui effectue les recherches? Le ministère parraine-t-il les recherches dans ce domaine ou est-ce effectué principalement par le secteur privé? Si c'est le cas, que pouvons-nous faire pour encourager la recherche dans ce domaine afin que nous puissions améliorer le rendement de la pêche au homard?

M. Gillis : Tout cela se fait. Le programme scientifique du ministère compte un volet axé sur le homard. Nous consacrons environ 1 million de dollars par année aux coûts de F et E, et le salaire connexe s'ajouterait aux questions quant à la recherche sur le homard. Il faudrait notamment effectuer des nouvelles recherches sur le homard, mais aussi la surveillance régulière que nous avons mentionnée précédemment afin que nous puissions faire le suivi des populations dans une certaine mesure.

Évidemment, en plus de cela, nous aimons travailler en collaboration et encourageons les autres à travailler dans le domaine du homard. Il y a beaucoup d'activités à cet égard. Nous travaillons avec l'industrie en partenariat ou en collaboration avec le ministère. Cela nous aide à comprendre la pêche au homard et les populations.

Nous avons depuis peu un réseau de recherche sur la pêche commerciale, réseau de recherche financé par le CRSNG, l'organisme de financement de la recherche du gouvernement fédéral. Certains de ses projets touchent le homard et ont été

close affiliation with the lobster industry. It is an important new area of activity that is focusing as well on lobster science and research questions that are relevant both to the industry and to the department, as well as serving as part of the academic model.

We try to use all of those avenues, and we do use them all in undertaking work on these research questions.

The Chair: I have a couple of follow-up questions on Senator Harb's and Senator MacDonald's questions. First, there have been no new lobster licences issued, correct?

Mr. Balfour: No new lobster licences; that is correct.

The Chair: Can an existing lobster fisherman buy another fisherman's licence?

Mr. Balfour: Yes, on the basis that he qualifies for that licence under our policy.

The Chair: There are so many licences per area, so as long as they are within that area, one fisherman can buy another's. Is there a limit on that? I know in Newfoundland and Labrador, for example, with crab, you can buy one other licence, but you cannot go beyond that.

Mr. Balfour: You are referring to measures around the combining of licences in Newfoundland in the crab fishery?

The Chair: Yes. Is that possible in the lobster fishery as well?

Mr. Balfour: There are some pilot projects in the lobster fisheries for combining in the Nova Scotia area that would permit two lobster enterprises to come together and fish a quantity of traps, in which some number less than the added total are permitted for the separate enterprises. It operates similar to what you would be dealing with —

The Chair: It is a pilot project you said?

Mr. Balfour: Yes. They are projects that have been under way for a couple of years at the response to requests from industry.

The Chair: Is it similar to the crab fishery where the maximum is two?

Mr. Balfour: It is a maximum of two, but it is where the combined enterprises do not fish the total of the traps —

The Chair: They have a reduction in the amount of traps?

Mr. Balfour: Yes.

The Chair: On Senator Harb's question, you referred to a publication by the FRCC, the Fisheries Resource Conservation Council in 2007; is that correct?

Mr. Balfour: Yes.

réalisés en étroite collaboration avec l'industrie du homard. Il s'agit d'un nouveau secteur d'activité important qui se concentre sur la recherche scientifique sur le homard et les questions de recherche pertinentes à l'industrie et au ministère et qui sert aussi de modèle de recherche.

Nous tentons d'utiliser toutes ces options, ce que nous faisons dans le cadre de notre travail sur ces questions de recherche.

Le président : J'ai quelques questions de suivi concernant les questions des sénateurs Harb et MacDonald. D'abord, aucun nouveau permis de pêche au homard n'a été délivré. Est-ce exact?

M. Balfour : Effectivement, il n'y a aucun nouveau permis de pêche au homard.

Le président : Un pêcheur de homard peut-il acheter le permis d'un autre pêcheur?

M. Balfour : Oui, pourvu qu'il respecte les conditions du permis qui sont prévues dans notre politique.

Le président : Il y a un si grand nombre de titulaires de permis par zone de pêche que, tant qu'il reste à l'intérieur d'une zone en particulier, un pêcheur peut acheter le permis d'un autre pêcheur. Y a-t-il des limites qui s'appliquent à l'achat d'un autre permis? Je sais que, dans le cas de la pêche au crabe à Terre-Neuve-et-Labrador, on peut acheter le permis d'un autre pêcheur, mais on ne peut pas aller plus loin que ça.

M. Balfour : Vous faites allusion aux mesures liées à la combinaison des permis dans le domaine de la pêche au crabe à Terre-Neuve?

Le président : Oui. Est-il possible de faire la même chose dans le cas de la pêche au homard?

M. Balfour : Dans la région de la Nouvelle-Écosse, on mène actuellement des projets pilotes où deux entreprises de pêche au homard peuvent combiner leur permis et déposer un certain nombre de casiers, mais ce nombre doit être inférieur au total des nombres de casiers autorisés pour chacune des entreprises. Le fonctionnement est semblable à ce qu'on ferait dans le cas de...

Le président : Vous dites qu'il s'agit d'un projet pilote?

M. Balfour : Oui. On mène ces projets depuis deux ou trois ans, à la demande de l'industrie.

Le président : Est-ce que c'est semblable à la pêche au crabe, où le maximum est de deux?

M. Balfour : Le maximum est de deux, mais seulement lorsque les deux entreprises n'exploitent pas la totalité des casiers...

Le président : Il y a une diminution du nombre de casiers?

M. Balfour : Oui.

Le président : En réponse à la question du sénateur Harb, vous avez parlé d'un rapport publié par le CCRH — le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques — en 2007; est-ce exact?

M. Balfour : Oui.

The Chair: That was information on data from 2004. Is there any information that is more pertinent to today? At present, that data would be six or seven years old.

Mr. Balfour: Not that I am aware of, but this was data compiled by that council for a study they did on lobster.

The Chair: There is not anything within the department itself that is similar to that with regard to information we could obtain?

Mr. Balfour: No. This is the most contemporary data that gives an Atlantic-wide picture that I have been able to obtain. It is fairly reflective of situations if one looks at the fact that there has not been acute variability in terms of prices or volumes landed. It sort of gives you a general picture of the gross and the net returns.

The Chair: As a follow-up to one of Senator MacDonald's question in relation to the TAC and IQ, I guess, on the offshore, there are IQs. On the inshore, there are not. Is there any thought process being given to doing that with regard to the inshore in terms of IQs?

Mr. Balfour: I think one of the major challenges that we would face if contemplating setting a TAC-based fishery for inshore lobster is just the methodology and foundation for doing that. I am wondering if Mr. Gillis could elaborate on that.

Mr. Gillis: Yes. The question of being able to establish a TAC for lobster, there would be two general ways to go about that. The traditional way would be for us to be able to directly measure the biomass in some way for lobster, like we do for cod and crab and many other species in fact.

For lobster, this is particularly difficult because, as the ADM explained, they tend to like to live in rocky habitats and shallower water. It is the physical setting that makes it very difficult to use the kind of research gear that we would normally use to get a good measurement of the overall biomass of lobster. It is technically challenging for us to do that, simply because of the ecology and the biology of the animal. It would be financially challenging as well. There would be a lot of area that we would have to cover.

We are working on some other methods that might allow us to indirectly infer the biology. These are model-based approaches that are used in some other areas, and we are just now getting into a more detailed analysis of whether they will work in Canada and what kind of information we would need to have in order to make those work. However, that is not available to us yet.

The Chair: Being a non-fisherman, I ask this question with a complete lack of knowledge of what I am about to ask, but I will ask it anyway. My understanding is that crab crawl on the bottom as well.

Mr. Gillis: Yes.

Le président : Le rapport s'appuyait sur des données datant de 2004. Y aurait-il des renseignements un peu plus à jour? Ces données remontent à six ou sept ans.

M. Balfour : Pas à ma connaissance, mais ces données ont été recueillies par le CCRH dans le cadre d'une étude sur le homard.

Le président : Le ministère ne dispose d'aucune information semblable que nous pourrions obtenir?

M. Balfour : Non. Ce sont les données les plus récentes que j'ai pu obtenir concernant la situation dans la région de l'Atlantique. Elles fournissent un portrait assez fidèle de la situation, si l'on tient compte du fait que les prix et le volume des débarquements n'ont pas beaucoup varié. Ces données donnent un aperçu des rendements brut et net.

Le président : Pour faire suite à l'une des questions du sénateur MacDonald qui portait sur le TAC et le quota individuel — le QI —, j'imagine que, dans le cas de la pêche en haute mer, il y a des QI. Pour la pêche côtière, il n'y en a pas. Songez-vous à imposer des QI à la pêche côtière?

M. Balfour : Je crois que si nous envisagions la possibilité d'appliquer le régime du TAC à la pêche côtière du homard, nous aurions tout simplement du mal à trouver la bonne méthode et à justifier le bien-fondé de cette mesure. Peut-être que M. Gillis pourrait vous en dire plus à ce sujet.

M. Gillis : Oui. Nous pourrions utiliser deux méthodes générales pour appliquer le TAC à la pêche au homard. La méthode traditionnelle consisterait à déterminer directement d'une manière ou d'une autre la biomasse du homard, comme nous le faisons pour la morue, le crabe et, en fait, bien d'autres espèces.

Dans le cas du homard, comme le SMA l'a expliqué, ce serait particulièrement difficile, car cette espèce préfère les habitats rocailloux en eaux peu profondes. En raison des caractéristiques de ces habitats, nous aurions beaucoup de difficulté à utiliser le type d'équipement de recherche que nous employons habituellement pour calculer la biomasse totale d'une espèce. Sur le plan technique, ce serait une opération très délicate, simplement à cause de l'environnement et des caractéristiques biologiques du homard. De plus, le coût d'une telle opération serait élevé. Il nous faudrait couvrir une immense superficie.

Nous essayons d'élaborer d'autres méthodes qui pourraient nous permettre de déduire les caractéristiques biologiques de l'animal. Il s'agit de méthodes qui s'appuient sur des modèles déjà utilisés dans d'autres régions, et nous venons tout juste de commencer à mener des analyses approfondies pour déterminer si nous pourrions les appliquer au Canada et quel genre d'information serait nécessaire pour que nous puissions nous en servir. Toutefois, nous ne disposons pas encore de cette information.

Le président : Comme je ne suis pas pêcheur, j'ignore complètement si ma question a du sens, mais je vais vous la poser quand même. Je crois savoir que le crabe se déplace aussi sur le fond marin.

M. Gillis : Oui.

The Chair: What is the difference, then, in how you determine the biomass of crab versus the biomass of lobster, both of which crawl on the bottom?

Mr. Gillis: With crab, it depends on the area. For instance, in the southern Gulf of St. Lawrence, they live in the deeper parts of the Gulf of St. Lawrence. They are cold-adapted animals, so they can live in those deeper, flatter areas. We are actually able to use a small research trawl to sample crab over a wide area and use that information to generate a biomass estimate.

That is different from lobster, which tend to be very close to the shore and on the rougher bottoms where we cannot reach them with that kind of research gear.

The Chair: Okay. That is understandable. Thank you.

Senator Raine: This is very interesting for a landlubber that does not live anywhere near the ocean but does enjoy eating lobster. I have a couple of questions.

First, I did not quite understand what you meant at the beginning when you said that lobster fishing was measured by their effort. I did not quite understand what that meant. Is it to determine the number of traps they can put down?

Mr. Balfour: For each licence, there is a limit to the number of traps that can be set. It is a determination based on logbook records of what the productivity has been in the traps; in other words, when they haul out the trap, how many lobsters would be there. The records that we would receive from the harvesters would allow us to have the basis to determine, then, the productivity as we described it.

Senator Raine: In other words, if a lobster fisherman has been pulling up a certain number of traps and getting a certain number of lobsters, that will establish the amount going forward?

Mr. Balfour: It is one of the inputs for a determination of the state of the resource in terms of being able to compare to a time series whether they are retrieving the same number of lobsters per haul compared to past years and whether there is more or less. That is one of the factors that one would take into account in terms of indicating the state of health of the resource.

Senator Raine: When I look at the chart that you show with the number of lobster landings historical, I can see that, in the last 10 years, it is 20 per cent higher than ever before. If you look from 1980 to 2010, the last 30 years, an awful lot have been taken. Why was it between 1915 and 1980 that there was so much less lobster being taken? I guess lobsters were dying of old age back then, because we are still able to catch them and still have a sustainable fishery. Is that what the science is telling us?

Le président : Alors, en quoi différencierait la méthode servant à déterminer la biomasse du crabe de celle permettant de calculer la biomasse du homard, si les deux espèces se déplacent sur le fond marin?

M. Gillis : Dans le cas du crabe, cela dépend de l'endroit. Par exemple, dans la partie sud du golfe du St-Laurent, les crabes vivent dans les zones profondes. Ils sont adaptés au froid, alors ils peuvent vivre dans des zones plus profondes et plus planes. Nous pouvons d'ailleurs utiliser un petit chalut de recherche pour capturer quelques crabes sur une grande superficie et utiliser cet échantillon pour estimer leur biomasse.

La situation est différente dans le cas du homard, car il tend à vivre très près des côtes et sur des fonds rocaillieux où nous ne pouvons pas le capturer avec ce type d'équipement de recherche.

Le président : D'accord. Je comprends. Merci.

Le sénateur Raine : Tout cela est très intéressant pour une personne comme moi qui vit très loin de l'océan : je préfère le plancher des vaches, mais je dois dire que j'adore manger du homard. J'ai deux ou trois questions à vous poser.

D'abord, je n'ai pas très bien compris ce que vous vouliez dire au début lorsque vous avez déclaré que la pêche au homard était évaluée selon l'effort de pêche. Je n'ai pas très bien compris ce que vous entendiez par là. S'agit-il d'une façon de calculer le nombre de casiers que les pêcheurs peuvent utiliser?

M. Balfour : Chaque type de permis est assorti d'une limite du nombre de casiers qui peuvent être déposés. On calcule ce nombre à partir des renseignements sur le rendement des casiers qui sont consignés dans les journaux de bord; par « rendement », j'entends le nombre de homards qui se trouvaient dans le casier lorsque le pêcheur l'a remonté. Les renseignements que nous fournissons les pêcheurs nous permettent donc de déterminer leur rendement.

Le sénateur Raine : Autrement dit, si un pêcheur a remonté un certain nombre de casiers et capturé un certain nombre de homards, vous utilisez ensuite cette information pour déterminer le nombre de casiers autorisés?

M. Balfour : Il s'agit de l'un des paramètres que nous utilisons pour évaluer l'état des ressources : nous comparons le chiffre aux résultats antérieurs pour déterminer si les pêcheurs ont capturé le même nombre de homards par débarquement ou si le nombre est supérieur ou inférieur par rapport aux années passées. C'est l'un des facteurs dont on tiendrait compte pour connaître l'état de santé des ressources.

Le sénateur Raine : Lorsque je regarde le graphique qui présente les données historiques liées aux débarquements de homard, je vois que, au cours des 10 dernières années, les débarquements ont augmenté de 20 p. 100, atteignant ainsi un sommet inégalé. Je constate aussi que, de 1980 à 2010 — soit au cours des 30 dernières années —, on en a capturé énormément. Pourquoi en a-t-on pris beaucoup moins de 1915 à 1980? Je présume que des homards mouraient de leur belle mort à l'époque, car nous pouvons encore en capturer un grand nombre et assurer la pérennité de cette pêche. Est-ce que c'est ce que les données scientifiques nous révèlent?

Mr. Gillis: There are several things. This is a very interesting curve.

Senator Raine: I would hate to see it go up and up and up. It would scare me.

Mr. Gillis: On the increase in lobsters, as you have observed, there were 50 or 60 years of relative stability through the middle of the century, and then, since the mid to late 1970s, it has been on a steady increase and at a relatively high level since. We think there are several factors at play here. There have been management changes, which have reduced the volume of effort over time, through some of these periods, but there has also been —

Senator Raine: Reduced effort? What do you mean by that?

Mr. Gillis: Fewer traps and —

Senator Raine: But we are catching a lot more lobster.

Mr. Gillis: Yes. That is the other factor. We think there truly is more lobster now than there was in the preceding period. We do not understand exactly why, but we consider that the period in last 30 years has been a very productive one generally for lobsters. Lobster productivity is heavily influenced by the environment in ways that we do not fully understand. The increase in apparent productivity has been very widespread. We see it in the Northeastern United States, where they have a very different style of management and very different kind of fishery, and we see it up into Canada. In addition to the changes in effort and control systems, there has been a big increase in the amount of lobsters that have been produced to survive to the fishery through this period compared to the long period before that.

Senator Raine: Your chart showing the historical lobster landings does not seem to correlate to the next chart, which shows the last basically 20 years and shows it being very flat, yet the chart on the historical one is going up and up. I could not quite correlate them. Are we looking at different things? I think it is tonnes, not values, so we should be measuring the same things. I do not understand why those two charts do not show a nice evenness between 45,000 and 60,000 tonnes, where the other one goes down below 40.

Mr. Gillis: I think it is a scale issue. If you were to look on this visual and only focus on the period from 1990, which would be on the far right —

Senator Raine: We still have a spike in the early 1990s, and then a dip. I do not see that reflected in the other chart.

M. Gillis : Elles nous révèlent plusieurs choses. Il s'agit là d'une courbe très intéressante.

Le sénateur Raine : Je ne voudrais surtout pas qu'elle continue de monter encore et encore. Cela me ferait peur.

M. Gillis : En ce qui a trait la hausse des débarquements, comme vous l'avez fait observer, le nombre est resté relativement stable pendant 50 ou 60 ans, soit jusqu'au milieu du siècle; puis, depuis le milieu des années 1970, il monte de façon constante et se maintient à des niveaux relativement élevés. Nous croyons que plusieurs facteurs entrent en jeu aujourd'hui. Il y a eu des changements dans la gestion, ce qui a contribué à réduire le volume d'effort au fil du temps, durant certaines de ces périodes, mais il y a aussi...

Le sénateur Raine : Une réduction du volume d'effort? Qu'entendez-vous par là?

M. Gillis : Moins de casiers et...

Le sénateur Raine : Mais on capture beaucoup plus de homards.

M. Gillis : Oui. Et c'est là l'autre facteur. Nous croyons que la population de homards est vraiment beaucoup plus abondante aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Nous ne savons pas exactement pourquoi, mais nous estimons que, de façon générale, la population de homards a été très productive au cours des 30 dernières années. La productivité du homard est fortement influencée par l'environnement, d'une manière que nous ne comprenons pas très bien encore. La hausse apparente de la productivité a été constatée un peu partout. Nous pouvons l'observer dans le Nord-Est des États-Unis, où on pratique des modes de gestion et de pêche très différents des nôtres, et aussi au Canada. Outre les changements apportés au volume d'effort et aux systèmes de gestion, durant cette période, il y a eu une forte augmentation du nombre de homards qui survivent à la pêche comparativement à la longue période précédente.

Le sénateur Raine : Le graphique qui montre les données historiques sur les débarquements de homards ne semble pas correspondre au graphique suivant, qui représente plus ou moins les 20 dernières années, mais qui n'indique presque aucune variation; pourtant, le graphique sur les données historiques montre une courbe ascendante. Je n'arrivais pas à faire le rapprochement. S'agit-il de choses différentes? Je crois que ce sont des tonnes, pas des valeurs, alors nous devrions mesurer les mêmes choses. Je ne comprends pas pourquoi les courbes de ces deux graphiques ne sont pas alignées l'une sur l'autre entre 45 000 et 60 000 tonnes; on peut voir que la courbe de l'autre plonge en bas de 40.

M. Gillis : Je crois que c'est une question d'échelle. Si vous ne regardiez la courbe de ce graphique qu'à partir de 1990, qui se trouve au bout à droite...

Le sénateur Raine : Nous pouvons tout de même voir une pointe au début des années 1990, puis il y a une baisse. Je ne vois pas la même tendance dans l'autre graphique.

Mr. Gillis: If I look at page 22, I see that, in 1990 and 1991, it was close to 50,000 tonnes, which maps across to that little spike that you see, and then there was a decline. I think it is a scaling issue. It makes it appear like the differences are greater in one graph than they are, but you can map across the numbers.

Senator Raine: Well, I will leave that. Sometimes graphs can be designed to tell you something that is an interpretation.

What I really wanted to find out, though, was the value of the fishery and, in particular, the difference between the landed value and the export value and what is being done to increase or almost not quite double the value of exports versus the landed value. The landed value, I take it, is what the fisherman is being paid for at the dock, and the export is the value as it leaves our country, what it is being valued at. Then there is another value out there, which is the retail value. Who adds the value between the dock and the border to be almost as much as what the fisherman makes on it?

Senator Harb: It is called profit or capitalism. Welcome to Canada.

Senator Raine: How does it work, and is it functioning well?

Mr. Balfour: First, let me caveat my remarks by saying our focus is on what occurs on the water as opposed to the other aspects of the value chain, but there are a number of different product forms for lobster. There is a high value in live lobster. That involves a lot of handling and transport and preparation and so on. A lot of lobster is processed into different product forms that have a value-added to them. You are seeing that in terms of the difference, and you see that as well in terms of values for other fish species in terms of the comparison between the landed value or the prices paid to harvesters on the wharf compared to what is going into export in terms of all the various fisheries species.

Morley Knight, Director General, Resource Management, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Other factors have come into play in the last 20 years or so, and when you look back at your previous question about the longer term, it is really about how the product is marketed. For example, during the period going back to the 1920s, 1930s and 1940s, a lot of the lobster exported was canned and was not a live, fresh product. Over time, better marketing, better transportation ability to fresh markets and other processes have occurred in the last 10 years and 20 years that you are talking about in particular relate to things like the fact that lobsters are now being held and put into the market when they are most valuable. They are being shipped and marketed in more valuable markets.

For example, in the last 10 to 20 years, technology has evolved and been developed where lobsters are caught in the peak period of the year but made available to the market throughout the year.

M. Gillis : Si je regarde le graphique de la page 22, je vois que, en 1990 et en 1991, les débarquements s'élevaient à près de 50 000 tonnes, ce qui correspond à cette petite pointe que vous voyez ici, puis il y a eu un déclin. Je crois que c'est une question d'échelle. À cause de l'échelle, nous avons l'impression que, dans l'un des graphiques, les écarts sont plus grands qu'ils ne le sont en réalité, mais on peut quand même faire correspondre les chiffres.

Le sénateur Raine : Eh bien, je m'en tiendrai à cela. Parfois, on conçoit les graphiques de façon à ce qu'ils se prêtent à toutes sortes d'interprétation.

Ce que je cherchais vraiment à savoir, cependant, c'est la valeur de la pêche, plus particulièrement la différence entre la valeur au débarquement et la valeur à l'exportation, et quelles sont les mesures qui sont prises pour augmenter ou presque doubler la valeur à l'exportation par rapport à la valeur au débarquement. Je crois comprendre que la valeur au débarquement correspond au prix qui est payé au pêcheur au quai, tandis que la valeur à l'exportation équivaut à la valeur du produit lorsqu'il quitte le pays. Ensuite, il y a une autre valeur, à savoir la valeur au détail. Qu'est-ce qui fait en sorte que la valeur ajoutée entre le quai et la frontière soit presque équivalente au prix que touche le pêcheur?

Le sénateur Harb : On appelle ça le profit ou le capitalisme. Bienvenue au Canada.

Le sénateur Raine : Comment cela fonctionne-t-il, et est-ce que ça fonctionne bien?

M. Balfour : D'abord, je voudrais juste vous signaler que nous nous intéressons avant tout à ce qui se passe sur l'eau plutôt qu'aux autres aspects de la chaîne de valeur, mais le homard peut être décliné en différents produits. Il y a le homard vivant, dont la valeur est élevée. Le homard vivant requiert beaucoup de manutention, de transport, de préparation, et cetera. Un grand nombre de homards sont transformés en différents produits à valeur ajoutée. On peut voir qu'il y a une différence, et on peut aussi le constater dans le cas des autres espèces de poisson, si on compare la valeur au débarquement, le prix payé au pêcheur au quai et la valeur à l'exportation.

Morley Knight, directeur général, Gestion des ressources, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada : D'autres facteurs sont entrés en ligne de compte au cours des 20 dernières années, et si nous revenons à votre question portant sur le long terme, cela tient surtout à la façon dont le produit est commercialisé. Par exemple, dans les années 1920, 1930 et 1940, les exportations de homard se composaient en grande partie de homard en conserve, pas de homard vivant et frais. Au fil du temps, on a amélioré sa mise en marché et son transport jusqu'au marché du frais, et on a mis en place d'autres procédés au cours des 10 à 20 dernières années — dont vous avez parlé plus particulièrement —, de sorte que, aujourd'hui, les homards sont mis sur le marché au moment où leur valeur est la plus élevée. Ils sont envoyés et mis en marché sur des marchés de grande valeur.

Par exemple, au cours des 10 à 20 dernières années, la technologie a tellement évolué que les homards sont capturés pendant la période de pointe de l'année, mais on peut s'en

All the studies that we have done have shown that every year, about this time, the price of lobster in the marketplace will reach its lowest point for the year. When all the lobster starts fishing, obviously it is a matter of supply and demand and the price goes down to the lowest price of the year, whereas possibly in December it is the highest price in the year. In certain markets that we ship our product to — for example, it is a tradition, for example, in parts of the States to eat lobster at Christmas — the price when no one is fishing is at its highest point, so because of the marketing strategies that are being used, there is probably more value added now than previously.

Another factor that has come to play in the last 10 years is that because of different management measures that we introduced, we have gradually increased the carapace size in quite a number of areas, dating back to a previous FRCC report that was done in 1997. Over time, that is probably creating a larger size lobster coming into the marketplace, and those lobsters get more return than the previous smaller canner lobsters that were being sold at that time. There is a wide variety of factors, but I think largely it is marketing and responding to the supply and demand chain in a better way through an organized industry.

Senator Raine: Just to follow up, would it be good for us to bring in the Lobster Council of Canada to address these questions in terms of making sure that the people who are fishing are optimizing their pricing? It is a little disconcerting to hear the price they are being paid for today is the same as it was 20 years ago.

Mr. Balfour: They would be a good group for you to meet in terms of getting a sense in terms of what challenges are faced in the port market and ultimate markets for lobsters, as well as to describe the strategies that they are focusing on in order to improve value. Certainly they are trying to improve the value for all the participants in the value chain.

The Chair: As a quick follow-up to Senator Raine's question, a couple of years ago I visited Nova Scotia with the Fisheries Committee of the House of Commons. We visited a holding facility, I guess you would call it, and there was an immense amount of lobsters on hold there.

To get back to Mr. Knight's comments, the person who was giving us the tour told us they were holding them until December. This was mid-summer. Is there a limit on the time that you can hold the lobster? I guess, as you said, technology now allows you

procurer sur le marché à longueur d'année. Toutes les études que nous avons réalisées ont révélé que, chaque année, vers cette période-ci, le prix du homard sur le marché atteint son niveau le plus bas de l'année. Lorsque la saison de la pêche au homard bat son plein, c'est là qu'entre en jeu la loi de l'offre et de la demande, et le prix chute à son plus bas niveau de l'année, alors qu'il peut atteindre un sommet en décembre. Sur certains de nos marchés d'exportation — par exemple, dans certaines régions des États-Unis, où la tradition veut qu'on mange du homard à Noël —, le prix culmine au moment où personne ne pêche; par conséquent, en raison des stratégies de commercialisation qui sont utilisées, le homard n'a probablement jamais eu autant de valeur qu'aujourd'hui.

De plus, au cours des 10 dernières années, vu les différentes mesures de gestion qui ont été introduites, nous avons graduellement augmenté la limite de taille de carapace maximale dans un certain nombre de zones à compter de 1997, à la lumière d'une recommandation contenue dans un rapport du CCRH. Par conséquent, à la longue, il y a probablement des homards de plus grande taille qui se retrouvent sur le marché, et ces homards se vendent plus chers que les homards de conserverie qui étaient vendus à l'époque. Tout un éventail de facteurs entrent en ligne de compte, mais je crois que la situation s'explique principalement par le fait que, en organisant mieux l'industrie, on a pu élaborer de meilleures stratégies de mise en marché et mieux s'adapter au circuit de l'offre et de la demande.

Le sénateur Raine : Dans le même ordre d'idées, est-ce que ce serait une bonne idée que nous invitions des représentants du Conseil canadien du homard pour qu'ils expriment leurs vues à l'égard de ces questions et que nous puissions veiller à ce que les pêcheurs obtiennent le meilleur prix possible pour le homard? Il est un peu déconcertant d'entendre que le prix aujourd'hui est le même qu'il y a 20 ans.

M. Balfour : Ce serait bien que vous puissiez les rencontrer, car ils pourraient vous donner une idée des difficultés qui existent sur le marché portuaire et sur les marchés de consommation finale du homard et vous décrire les stratégies qu'ils préconisent pour augmenter la valeur du produit. Il ne fait aucun doute qu'ils essaient d'en accroître la valeur au bénéfice de tous les participants de la chaîne de valeur.

Le président : Ma question est dans la même veine que celle du sénateur Raine. Il y a deux ou trois ans, je me suis rendu en Nouvelle-Écosse avec le Comité des pêches de la Chambre des communes. Nous avons visité un vivier à homards — je crois que c'est comme ça qu'on appelle cela —, et il contenait une énorme quantité de homards.

Pour faire suite aux commentaires de M. Knight, la personne qui nous a fait faire la visite nous a dit que l'entreprise conserverait les homards jusqu'en décembre. Nous étions en plein été. Y a-t-il une limite au temps que les homards peuvent

to do it a lot longer than what was done 10 or 15 years ago, but is there anything that the department oversees in relation to that, in regard to regulations?

Mr. Balfour: That is an area that is not the responsibility of the department. Once the resource is landed and is being held on commercial terms, that would be —

The Chair: The inspection agency, I guess.

Mr. Balfour: If there are questions in terms of food safety, I think CFIA would take an interest. From our perspective, our focus is on the management of the fishery itself.

The Chair: It seems to be working well there now, just getting back to Senator Raine's comments.

Senator Oliver: Both of my questions have been answered, but I will just ask a couple more questions in relation to them. Senator Harb asked about research; I am interested in research and I have heard your answers. A few years ago, I was in Maine and I was in a research station there. They showed us how they captured some female lobsters with eggs and they would put them in a tank and they would keep them there through various stages — early benthic cycle, adolescent, juvenile and so on.

They worked in cooperation with some of the lobster fishermen. The fishermen would tell them where they would like these young lobsters to go. They had a large boat with a huge pipe that went down very low in the ground. Someone mentioned they had to be in a sheltered area where they were safe. The lobster fishermen would tell them where safe, sheltered areas were, and they put those very young lobsters in that area where they could be relatively protected. This was one of the ways where the lobster fishermen were working with the fisheries department to ensure that they could replenish the stock and ensure the fishery would survive.

Do you do things like that in your research systems?

Mr. Gillis: Not directly, but we do work with fishermen and other community-based organizations in several parts of Atlantic Canada that are doing those same kinds of activities. We call this activity stock enhancement. As you referenced, it is done in the United States and to some extent in Europe.

There are several fishermen- and community-based organizations in Atlantic Canada that are doing it as well and releasing lobsters into the ecosystem. We work with them because federal scientists have compatible questions that we are able to address in working with them on these kinds of projects. We want and need to understand more about the ecology of the smallest lobsters once they settle to the bottom and go into their first series

passer dans un vivier? J'imagine que, comme vous l'avez dit, la technologie nous permet maintenant de les conserver là-dedans beaucoup plus longtemps qu'il y a 10 ou 15 ans, mais y a-t-il des aspects que le ministère surveille dans ce secteur pour vérifier s'ils sont conformes à la réglementation?

M. Balfour : Ce secteur ne relève pas du ministère. Dès que les homards sont débarqués et conservés dans des viviers à des fins commerciales, cela relève de...

Le président : L'agence d'inspection, je présume.

M. Balfour : S'il y a des aspects à surveiller sur le plan de la salubrité alimentaire, je crois que l'ACIA s'en chargerait. Quant au ministère, il s'occupe strictement de la gestion des pêches en elle-même.

Le président : Pour revenir aux commentaires du sénateur Raine, les choses semblent très bien fonctionner là-bas.

Le sénateur Oliver : On a déjà répondu aux deux questions que je voulais poser, alors je vais poser juste deux ou trois autres questions connexes. Le sénateur Harb vous a interrogé au sujet de la recherche; je m'intéresse à la recherche, et j'ai entendu vos réponses. Il y a quelques années, j'ai visité une station de recherche dans le Maine. Le personnel nous a montré comment il capturerait des homards femelles portant des œufs et les mettait dans un vivier, et les jeunes homards passaient par tous les stades de développement là-dedans — le cycle benthique précoce, l'adolescence, le stade juvénile et ainsi de suite.

La station travaillait en collaboration avec des pêcheurs de homard. Les pêcheurs lui disaient à quels endroits ils voulaient que les jeunes homards soient mis à l'eau. La station utilisait un gros bateau muni d'un énorme tuyau qui descendait très profondément dans la mer. Une personne a expliqué que les jeunes homards devaient être déposés dans une zone abritée où ils seraient en sécurité. Les pêcheurs de homard signalaient au personnel de la station où se trouvaient les zones abritées, et celui-ci déposait les très jeunes homards dans ces zones où ils pourraient être relativement bien protégés. C'était l'une des façons dont les pêcheurs de homard et le département des Pêches collaboraient pour reconstituer les stocks et assurer la pérennité de la pêche au homard.

Est-ce que vous menez des activités de recherche semblables?

M. Gillis : Pas directement, mais nous travaillons effectivement avec des pêcheurs et d'autres organismes communautaires dans plusieurs régions des provinces atlantiques qui effectuent ce même type d'activités. C'est ce que nous appelons la « mise en valeur des stocks ». Comme vous l'avez mentionné, ce procédé est utilisé aux États-Unis et, dans une certaine mesure, en Europe.

Il y a aussi plusieurs pêcheurs et organismes communautaires dans les provinces atlantiques qui font ce genre de choses et qui libèrent les homards dans l'écosystème. Nous collaborons avec eux, car les scientifiques du gouvernement fédéral se penchent sur des questions qui rejoignent celles qui les intéressent, et nous pouvons donc les régler ensemble dans le cadre de ce type de projets. Nous voulons et nous devons en savoir plus sur

of shelters. It becomes difficult for us to follow them in the wild until they emerge after maybe several years as lobsters that are of a certain size and begin to turn up in the fishery.

We would like to understand what is going on at those stages, so we work with some of these fishermen's groups that are doing enhancement.

Mr. Balfour: I will add to what Mr. Gillis has laid out. There are a number of fishermen organizations that are also undertaking projects to create what are called "refugia" or structures for adolescent or juvenile lobsters. I guess they have a need to hide. They create that kind of structure that would allow for more productivity and contribution into the fishery. There is cooperation with the deputy on that front as well.

Senator Oliver: It is happening in the Maritimes, then?

Mr. Balfour: Yes.

Senator Oliver: I am interested in some of these egg-bearing females. If they are in a trap and the trap is brought up and put in the boat and suddenly, lo and behold, there is a whack of egg-bearing females, what do you do? Are the fishermen supposed to take them out and throw back into the water? What is the procedure to ensure they are not kept and sold, and to ensure that they live to reproduce again?

Mr. Balfour: The requirement is that those egg-bearing lobsters do not land.

Senator Oliver: But if they are in the trap and the traps are pulled onto the boat, what do you do?

Mr. Balfour: They return them to the waters. That releases them unharmed; they can be returned into the water and they are safe.

Senator Oliver: Right from the traps?

Mr. Balfour: They are taken out of the traps and returned to the waters by the fishermen.

Senator Oliver: What is the percentage in one trap of egg-bearing females that you are allowed to have in a trap?

Mr. Balfour: The regulation is that you cannot land buried or egg-bearing female lobsters, so whatever the incidence of number of females in the trap, they would all be returned into the ocean.

Senator Oliver: How is it that when you go to a pound and buy 10 lobsters to take home that some of them have roe and some do not?

Mr. Balfour: They may have produced that after being harvested, if they have been a pond for a period of time.

Senator Oliver: I thought you said some of them will carry the eggs for over a year.

l'environnement des petits homards lorsqu'ils s'installent au fond de l'eau, dans le premier d'une série d'abris. Nous avons de la difficulté à les étudier dans la nature avant qu'ils sortent de leur cachette, après plusieurs années; ils ont alors atteint une certaine taille et commencent à être capturés par les pêcheurs.

Nous aimerions savoir ce qui se passe à ces stades précoces, alors nous collaborons avec certains groupes de pêcheurs qui travaillent à la mise en valeur des stocks.

M. Balfour : J'aimerais compléter la réponse de M. Gillis. Il y a un certain nombre de groupes de pêches qui mènent aussi des projets visant à créer ce qu'on appelle des « refuges » ou des structures pour abriter les homards adolescents ou juvéniles. J'imagine qu'ils ont besoin de se cacher. Ces groupes créent ce type de structures qui permettraient d'accroître la productivité de la pêche et la participation à ce secteur. Le sous-ministre collabore aussi à cette initiative.

Le sénateur Oliver : C'est une initiative qui est menée dans les Maritimes, alors?

M. Balfour : Oui.

Le sénateur Oliver : Je voudrais en savoir un peu plus au sujet des femelles qui portent des œufs. Si elles sont capturées dans un casier, que le casier est remonté sur le bateau et qu'on se rend compte — ô surprise — qu'il contient plein de femelles portant des œufs, que fait-on? Les pêcheurs sont-ils censés les remettre à l'eau? Que fait-on pour veiller à ce qu'elles ne soient pas conservées et vendues et à ce qu'elles soient remises à l'eau pour se reproduire encore?

M. Balfour : L'exigence à respecter, c'est de ne pas débarquer les femelles œuvées.

Le sénateur Oliver : Mais s'il y en a dans les casiers remontés jusqu'au bateau, que fait-on?

M. Balfour : On remet les homards à l'eau. Ils s'en sortent indemnes; ils retournent à l'eau en toute sécurité.

Le sénateur Oliver : Directement des casiers?

M. Balfour : Les pêcheurs les sortent des casiers et les remettent à l'eau.

Le sénateur Oliver : Quel est le pourcentage de femelles œuvées qu'on est autorisé à avoir dans un casier?

M. Balfour : La réglementation interdit le débarquement des femelles œuvées ou pêchées de façon fortuite, alors elles sont toutes remises à l'eau, peu importe leur nombre.

Le sénateur Oliver : Comment se fait-il que, quand on achète une dizaine de homards d'un vivier, certains aient des œufs et d'autres non?

M. Balfour : Ils peuvent en avoir produit après leur capture, s'ils sont dans le vivier depuis un certain temps.

Le sénateur Oliver : Je croyais vous avoir entendu dire que certaines femelles conservent leurs œufs durant plus d'un an.

Mr. Balfour: Yes.

Senator Oliver: They will not reproduce eggs that quickly.

Mr. Gillis: I think it might be a rare instance, but they can “egg up,” as it is called, after they are caught, and maybe even in the pound. I believe the regulation would require them to be still returned in that event.

Mr. Knight: That is true. That happens from time to time just because I believe, in most cases, the eggs come to the outside on the female and are carried under the tail. That usually occurs in the late spring, I think, in most of Atlantic Canada. Then they are there pretty well for the best part of the year. If a lobster were caught in May, for example — if it were caught today — and held in the pound for a month, then it might very well have eggs on it. However, there is a requirement for any of those that are found in that condition to be released immediately by the operators of the pound.

It may be on a rare occasion that a lobster might have eggs on it when it is being bought, but it should not. If it is determined to have it, it should be released immediately.

Senator Cochrane: Being from Newfoundland, I was wondering if I could get you to give me a status report on the lobster fishery. I understand there was a conflict between the fishermen and the fish processors and they were deciding at one point to truck their lobster out to Nova Scotia or New Brunswick.

Mr. Balfour: As often is the case, and I think Mr. Knight alluded to this in his earlier remarks, there is a variability in prices. At the beginning of seasons, you generally see the low point in prices in the season. There is often an interplay between buyers, processors and fish harvesters. Recently in Newfoundland, the union undertook to create a cooperative in terms of buying and selling lobsters. I think they were active in that.

However, I have read in the media most recently that they have been able to negotiate prices with the processors, and that things are, if you will, normalized for this year. However, they have indicated they will likely maintain the co-op concept into future years.

Senator Cochrane: Is the price about the same as last year?

Mr. Knight: The price is based on last year's price. I think they have settled on price now as pricing structure, but that may vary as we move through the season. Due to all of the lobsters coming into the marketplace from other areas, it will probably decline a little. In a normal year, it declines to its lowest point around mid-May. In a normal year, the variability is within the range of a dollar price per pound.

M. Balfour : Oui.

Le sénateur Oliver : Elles ne produisent pas d'œufs si rapidement.

M. Gillis : Je pense que c'est peut-être rare, mais elles peuvent en produire après leur capture, peut-être même dans le vivier. Il me semble qu'en pareille situation, elles doivent tout de même être remises à l'eau, selon la réglementation.

M. Knight : C'est vrai. Cela arrive de temps à autre, car je crois que, dans la plupart des cas, les œufs sortent de la femelle et sont transportés sous la queue. Je pense que ce phénomène se produit habituellement vers la fin du printemps dans la plupart des régions du Canada atlantique. Ensuite, les œufs restent là durant à peu près la majeure partie de l'année. Si, par exemple, des homards étaient pêchés en mai — s'ils étaient pêchés aujourd'hui — et placés dans un vivier durant un mois, alors ils pourraient très bien avoir des œufs. Cependant, quand cela se produit, les exploitants du vivier sont tenus de les remettre en liberté immédiatement.

Il est possible qu'en de rares occasions des homards œuvés soient vendus, mais cela ne devrait pas arriver. Si on constate qu'un homard porte des œufs, on devrait immédiatement le remettre en liberté.

Le sénateur Cochrane : Comme je viens moi-même de Terre-Neuve, je me demandais si vous pouviez me faire un compte rendu de la situation concernant la pêche au homard. Je crois savoir qu'il y avait un conflit entre les pêcheurs et les exploitants d'usines de transformation et qu'ils ont décidé à un certain moment d'envoyer par camions leur homard en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick.

M. Balfour : Comme c'est souvent le cas — et je pense que M. Knight a fait allusion à ceci plus tôt —, il y a une fluctuation des prix. C'est généralement au début de la saison que les prix sont les plus bas. Il y a souvent une interaction entre les acheteurs, les exploitants d'usines de transformation et les pêcheurs. Récemment, à Terre-Neuve, le syndicat a créé une coopérative de vente et d'achat de homards. Je pense qu'il a été actif à ce chapitre.

Toutefois, j'ai vu tout récemment dans les médias qu'il a pu négocier des prix avec les exploitants d'usines et qu'il y a, si je puis dire, un retour à la normale cette année. Cependant, il a indiqué qu'il maintiendra probablement la formule de la coopérative pour les années à venir.

Le sénateur Cochrane : Le prix est-il à peu près le même que l'an dernier?

M. Knight : Le prix est fondé sur celui de l'an dernier. Je pense qu'on s'est entendu sur une structure de prix, mais qu'il peut y avoir des fluctuations au fil de la saison. À cause de tous les homards provenant d'ailleurs qui pénètrent sur le marché, le prix va probablement diminuer un peu. Dans une année normale, il atteint son point le plus bas vers la mi-mai et affiche une fluctuation d'environ 1 \$ la livre.

Senator Cochrane: Let me ask you about a basic scheme. We were talking about all of Atlantic Canada — Nova Scotia, New Brunswick and then Quebec and Newfoundland. The difference in the volume and the value has quite a distinction here. Newfoundland is the lowest. Could you explain that, please?

Mr. Knight: I could take a crack at explaining that, given all my years with the Newfoundland and Labrador lobster fishery.

As my science colleagues can add to, Newfoundland and Labrador is basically on the fringe of lobster habitat. The further north you go, the less abundant they are.

Senator Cochrane: Is it the colder water?

Mr. Knight: Colder water and more rugged habitat. In fact, there are no lobsters in Newfoundland and Labrador except for a small portion in the Strait of Belle Isle. The lobster habitat in Newfoundland and Labrador is limited because of the deep water conditions. For example on the northeast coast, the lobster habitat is within a kilometre to the shore, generally speaking, and the water was so deep that the lobsters cannot live there. On the other hand if you did the same comparison with snow crab you would find the reverse to be true. You there is more snow crab in Newfoundland and Labrador than the rest of Atlantic Canada combined. It is the water depth and better habitat more suited to crab production than lobster. That is in essence why you see — even though it is a large area — a lower production.

Senator Cochrane: I am not being prejudiced, but the lobsters in Newfoundland are the best.

This is a general question. Have you seen an increase in the younger generation taking over the fishing from their fathers? Years ago there was a concern back home about how the younger generation were giving you have the fishing and they were going off for better waters.

Mr. Balfour: I think the demographics in the lobster fishery are aging. The latest figures I saw would put the average age at around 58. There are new entrants coming into the lobster fishery.

Senator Cochrane: Young ones?

Mr. Balfour: Young ones are coming in, but I think that is probably a challenge that will emerge into the future in terms of intergenerational transfer of lobster licences.

Senator Cochrane: Can the young ones not get the licence that their father is about to give up?

Mr. Balfour: They can get the licence.

Senator Cochrane: Transfer?

Mr. Balfour: They can get the licence transferred to them if they have participated in the fishery and they qualify under our licensing rules. Yes, they can get that.

The Chair: Are licences grandfathered?

Le sénateur Cochrane : Laissez-moi vous poser une question fondamentale. Nous parlions de tout le Canada atlantique — la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et Terre-Neuve. Il y a une différence notable au chapitre du volume et des prix. C'est à Terre-Neuve qu'ils sont les plus bas. Pourriez-vous expliquer cela, je vous prie?

M. Knight : Je pourrais essayer de le faire, comme je possède de nombreuses années d'expérience en ce qui touche la pêche au homard à Terre-Neuve-et-Labrador.

Cette province se trouve en fait aux confins de la zone où se trouve le homard — mes collègues scientifiques pourraient vous donner plus de renseignements à ce sujet. Plus on monte vers le nord, moins il y a de homards.

Le sénateur Cochrane : Est-ce parce que l'eau est plus froide?

M. Knight : Oui, et parce que les conditions sont plus rudes. De fait, il n'y a de homard à Terre-Neuve-et-Labrador que dans une petite partie du détroit de Belle-Isle. Les habitats de homard sont limités dans la région, car les eaux y sont profondes. Par exemple, sur la côte Nord-Est, l'habitat se trouve généralement à moins d'un kilomètre de la rive, et l'eau là-bas est si profonde que le homard ne peut pas y vivre. En contrepartie, s'il était question du crabe des neiges, ce serait l'inverse. Il y a plus de crabe des neiges à Terre-Neuve-Labrador que dans tout le reste du Canada atlantique. La profondeur de l'eau et l'habitat là-bas conviennent mieux à la production de crabe des neiges que de homard. Voilà essentiellement pourquoi la production y est plus faible, bien qu'il s'agisse d'une grande région.

Le sénateur Cochrane : Sans partialité, je trouve que les homards de Terre-Neuve sont les meilleurs.

Voici une question générale. Avez-vous constaté une augmentation du nombre de jeunes qui succèdent à leur père dans l'exploitation de leur entreprise de pêche? Il y a des années, les gens de ma région étaient préoccupés par le fait que les jeunes délaissaient la pêche là-bas pour aller pêcher dans de meilleures eaux.

M. Balfour : Je pense que le groupe démographique des pêcheurs de homard est vieillissant. Selon les plus récentes données que j'ai vues, leur âge moyen serait d'environ 58 ans. Il y a des nouveaux venus sur le marché du travail dans ce secteur.

Le sénateur Cochrane : Des jeunes?

M. Balfour : Il y en a, mais je pense que la cession intergénérationnelle des permis de pêche au homard posera sans doute problème dans l'avenir.

Le sénateur Cochrane : Les jeunes ne peuvent-ils pas obtenir le permis dont leur père est sur le point de se départir?

M. Balfour : Ils peuvent l'obtenir.

Le sénateur Cochrane : Au moyen d'une cession?

M. Balfour : Ils peuvent obtenir le permis au moyen d'une cession s'ils ont participé à la pêche et s'ils remplissent les critères relatifs à la délivrance de permis. Oui, c'est une possibilité pour eux.

Le président : Les permis sont-ils assortis de droits acquis?

Mr. Balfour: No, the licence is not grandfathered. However, there is nothing to stop a licence being transferred to a son who wants to be in the fishery, as long as the son qualifies under our licensing rules.

The Chair: Anyone who holds a licence must participate, right?

Mr. Balfour: Yes.

The Chair: I cannot hold a lobster licence?

Mr. Balfour: No.

Senator Poirier: Can you explain to me why there is a difference in the number of weeks the lobster season lasts in different regions?

Mr. Knight: Over the last decade in particular — but really over the last 20 years — different management regimes have developed based on the input from the harvesters in a local area. As we discussed earlier, there are only so many lobsters in a given area, and they will be most of the commercially sized ones that are not the egg-bearing females that will be taken in a given year. In most cases, the primary production of the lobster fishery occurs in about four weeks.

Traditionally the seasons have been eight, 10 and 12 weeks in some cases. However, based on input from the harvesters and a couple of reports from the FRCC where it was recommended that effort be decreased, when harvesters are fishing for longer periods, they are fishing for less and less return. It has been agreed to reduce the season, which creates a little less pressure, allows for better “reproductivity,” less fishing later in the season when lobsters are starting to go through the moulting stage, and has less negative impact on the reproductive cycle. Overall it has not meant diminished returns for the harvesters because they are still catching the same amount of lobsters in the earlier weeks of the season.

Senator Poirier: That is determined locally in different regions?

Mr. Knight: Yes. Conditions vary from region to region, so that is why it is variable by different lobster fishing area.

Senator Poirier: Page 8 in your presentation talked about region 41 and it says that they have a total allowable catch. Are they the only region that has a total allowable catch?

Mr. Balfour: That is the only LFA where there has been a total allowable catch established for the reasons we described earlier.

Senator Poirier: Right. At the beginning, on page 4 or 5, you talked about the chances of a lobster — the lobster life cycle — and the chance of the lobster making it to the adult cycle or adult stage. Can you tell me what percentage of the lobsters make it to that, to the number that starts from stage 1 that is released?

M. Balfour : Non, ce n'est pas le cas. Toutefois, rien n'empêche une personne de céder son permis de pêche à son fils qui souhaite participer à la pêche, pourvu qu'il remplisse les critères relatifs à l'octroi de permis.

Le président : Quiconque détient un permis doit participer aux activités halieutiques, n'est-ce pas?

M. Balfour : Oui.

Le président : Je ne peux pas posséder de permis de pêche au homard?

M. Balfour : Non.

Le sénateur Poirier : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi la durée de la saison de la pêche au homard varie selon les zones?

M. Knight : Au cours des 20 dernières années — mais surtout des 10 dernières —, divers régimes de gestion ont vu le jour en fonction des commentaires formulés par les pêcheurs dans les différentes zones. Comme nous l'avons dit plus tôt, il y a seulement un certain nombre de homards qui peuvent être pêchés au cours d'une année, et la plupart sont des homards de taille commercialisable qui ne portent pas d'œufs. Dans la plupart des cas, le gros de la production de l'industrie de la pêche au homard est concentré dans une période d'environ quatre semaines.

Par le passé, les saisons de pêche se sont étalées sur huit, 10 et 12 semaines dans certains cas. Toutefois, selon les commentaires des pêcheurs et deux ou trois rapports du CCRH qui recommandaient une diminution de la production, plus la pêche s'étire, moins les pêcheurs font de profits. On a donc convenu de raccourcir la saison, ce qui enlève un peu de pression, permet une meilleure « reproductivité », diminue les activités de pêche quand les homards amorcent leur processus d'exuviation et entraîne des conséquences moindres sur le cycle de reproduction. Globalement, cette mesure ne s'est pas traduite par une diminution des revenus pour les pêcheurs, car ils prennent encore le même nombre de homards dans les premières semaines de la saison.

Le sénateur Poirier : Est-ce que cela est déterminé à l'échelon local dans les diverses zones?

M. Knight : D'accord. Les conditions peuvent varier d'une zone à une autre, alors c'est pourquoi cela varie selon les diverses zones de pêche au homard.

Le sénateur Poirier : À la page 8 de votre présentation, au sujet de la zone 41, il est question d'un total autorisé des captures. Est-ce la seule région assujettie à un tel total?

M. Balfour : C'est la seule zone de pêche au homard à l'égard de laquelle un total autorisé des captures a été établi pour les raisons expliquées plus tôt.

Le sénateur Poirier : Oui. Au début — à la page 4 ou 5 —, vous vous penchez sur le cycle de vie du homard et sur ses probabilités d'atteindre l'âge adulte. Pouvez-vous me dire quel pourcentage de homards se rendent jusque-là après avoir atteint le premier stade de leur croissance?

Mr. Gillis: It would be incredibly low. If you start from the egg or the larvae, the mortality rate on those stages in those weeks would be very high; in the high 90s per cent. They would also have a fairly high mortality rate through the early several years of benthic life where, as I mentioned earlier, we would like to understand better what is going on. It is only once they get to close to an adult size that their mortality rate drops down to a low level, and actually stays at a fairly low level for the rest of their adult life.

It would be — I am taking a stab at it — 99.5 per cent; it would be a very high percentage. Many eggs are produced yet only two would result.

The Chair: You mentioned area 40 is closed for conservation.

Mr. Balfour: That is correct.

The Chair: How long has that been in place? How are areas 34 and 33, which border on area 40, in relation to numbers?

Mr. Balfour: I think that area 40 has been closed for something like 25 years. It has been long-standing and there is no prospect of opening it. I do not think there is actually any history that is attached to fishing in that area. Areas 33 and 34 have a fairly high abundance of lobster, and there are reasonably significant landings that occur in those LFAs.

The Chair: It seems like it is so close, where it borders on the other areas that are so productive. It is strange it would be closed for conservation purposes. I am wondering why that would have happened. Was there a mortality rate there?

Mr. Balfour: We would have to go back, senator, and research the history of that area. It is just not an active fishing area, and it is also in a transboundary area, too. That may also be a factor.

Senator Raine: I would like to go back to the comment that was made on the question earlier about the sea lice pesticide, the use of AlphaMax. The initial report came from some scientists that it was not harming the lobsters. Then another group of scientists went out and put a dye in the water so there was a plume, measured lobsters where that plume went, and there was a very high mortality rate.

My fear would be that if the adult lobsters — the ones that they can trap and catch that were being affected — are hurt by this pesticide, what is it doing to the lobsters that are in the planktonic phase? It must be super deadly to them. These are toxic substances used to control sea lice in the aquaculture industry; I do not know if we are doing the proper job of figuring out what we are doing to the habitat of the planktonic phase of the lobsters and the other phase.

When you mentioned at one point that DFO does not have a mandate regarding market development, that it is usually done by the provinces, it seems like DFO has a mandate to promote and market aquaculture. It seems to be actively promoted by DFO. I

M. Gillis : Ce pourcentage serait extrêmement faible. Le taux de mortalité est très élevé au cours des semaines où les homards se trouvent au stade de l'œuf ou de la larve — il est bien au-delà de 90 p. 100. Ils ont aussi un taux de mortalité assez élevé au cours des premières années du stade benthique, que nous aimerions mieux comprendre, comme je l'ai mentionné plus tôt. C'est seulement quand ils ont presque atteint leur taille adulte que leur taux de mortalité s'abaisse, et il demeure en fait assez faible jusqu'à la fin de leur vie.

Ce taux doit être — je dirais — de 99,5 p. 100; il doit être très élevé. De nombreux œufs sont produits, mais, de ce nombre, seulement deux homards atteignent l'âge adulte.

Le président : Vous avez dit que la zone 40 était fermée à des fins de conservation.

M. Balfour : C'est exact.

Le président : Depuis combien de temps? Et quels sont les chiffres relatifs aux zones 34 et 33, qui avoisinent la zone 40?

M. Balfour : Si je ne m'abuse, la zone 40 est fermée depuis environ 25 ans. Il en est ainsi depuis longtemps, et on n'envisage pas de l'ouvrir. En fait, je ne pense pas qu'on ait déjà mené des activités halieutiques dans cette zone. Dans les zones 33 et 34, les homards sont assez abondants, et il y a un nombre raisonnablement important de débarquements.

Le président : Elle semble si près de ces autres zones très productives; elle y est adjacente. Il est étrange qu'elle soit fermée à des fins de conservation. Je me demande ce qui est arrivé. Y avait-il un taux de mortalité élevé là-bas?

M. Balfour : Il faudrait revenir en arrière, sénateur, et faire des recherches sur l'histoire de cette zone. Ce n'est tout simplement pas une zone de pêche active, et, en outre, elle est située dans une région transfrontalière. Cela joue peut-être un rôle également.

Le sénateur Raine : J'aimerais revenir sur le commentaire qui a été fait en réponse à la question sur AlphaMax, pesticide utilisé contre les poux du poisson. Initialement, des scientifiques ont dit que ce produit n'était pas nocif pour les homards. Puis, un autre groupe de scientifiques a mis de la teinture dans l'eau afin de créer un panache, a vérifié le nombre de homards qui se trouvaient à l'endroit où il s'est rendu et a constaté qu'il y avait un taux de mortalité très élevé là-bas.

Si les homards adultes — ceux qu'on peut capturer et pêcher — sont touchés par ce pesticide, je crains les répercussions qu'il aura sur les homards qui se trouvent au stade planctonique. Il doit être extrêmement mortel pour eux. Il s'agit de substances toxiques utilisées pour éliminer les poux du poisson dans l'industrie de l'aquaculture; je ne sais pas si nous analysons comme il se doit les conséquences qu'elles entraînent sur l'habitat des homards qui en sont au stade planctonique ou à l'autre stade.

Vous avez dit à un certain moment que le MPO n'a aucun mandat pour ce qui est de la commercialisation et que ces activités sont habituellement menées par les provinces; or, il semble que le MPO a bel et bien le mandat de promouvoir et de commercialiser

am just nervous that we may not be taking the most precautionary measures that we can to protect such a valuable resource from what could be, down the road, harm that we are not going to see for a few years because we have actually interfered with the planktonic phase. I would like some comments on that.

Mr. Balfour: I will start, and maybe Ms. Mithani will want to add something on the impacts on lobster.

First, in terms of aquaculture generally, what the department is really emphasizing is the importance of a sustainable aquaculture industry. That is our main focus. We are not involved in doing marketing of product for aquaculture, as we are not doing that for product from the capture fishery either. We are really putting an emphasis on ensuring that there is proper use of pesticides and treatments in the lobster sector and ensuring that it is done in such a way that it would not be harmful to other organisms and the environment. That is really the focus of the proposed release of aquaculture substance regulations.

I do not know if Ms. Mithani has something to add in terms of the science.

Ms. Mithani: Allow me to give you a bit of an overview in terms of the whole process of the approval of pesticides and the fact that there are various organizations within government that are looking at the environmental effects of the use of pesticides. Clearly, the data that, for example, the Pest Management Regulatory Agency uses when they approve whether it is for emergency release or otherwise does account for some environmental data.

There is also a lot of work that we are doing. From a regional perspective, for instance in Newfoundland, this has been identified as a regional priority. Some research is being done to look at the interactions between some of the pesticides and, for example, mussels and lobster, et cetera. As I explained earlier, we have the Aquaculture Regulatory Program and the Program for Aquaculture Regulatory Research, PARR, that also looks at some of this work with respect to pesticides and contaminants and lobster.

There is also another issue in that there are studies that show toxicity and others that show no toxicity. It really depends on how these studies are done. These studies must be evaluated where in the study research there might be some effects, but when you look at it in terms of how it applies to the real environment, that is a lot of interpretation as well.

Again, work is under way and we are looking at that. I will pass it over to Mr. Gillis if he has anything to add.

Mr. Gillis: I will elaborate on two small points in addition to that. Through the PARR program, we are looking at two areas of research. One is to understand the toxicity of these chemicals, and we are focusing on both juvenile and adult-size lobsters when we

l'aquaculture. Il semble faire la promotion active de cette industrie. Je crains tout simplement que nous ne prenions pas les meilleures mesures de précaution afin de protéger une ressource aussi précieuse d'un mal qui pourrait ne se révéler que dans quelques années parce que nous avons perturbé le stade planctonique de homards. J'aimerais entendre vos commentaires à cet égard.

M. Balfour : Je vais ouvrir le bal, et peut-être que Mme Mithani voudra ajouter un mot sur les conséquences pour les homards.

Tout d'abord, sur le plan de l'aquaculture en général, ce que le ministère met vraiment en relief, c'est l'importance d'avoir une industrie durable. C'est notre objectif principal. Nous ne participons pas à la commercialisation de produits pour l'industrie de l'aquaculture, et nous ne le faisons pas non plus pour l'industrie de la pêche au moyen de méthodes traditionnelles de capture. Nous nous efforçons vraiment de nous assurer que les pesticides et les traitements sont utilisés adéquatement — pour ce qui est du secteur du homard — et que la façon dont on s'en sert n'est pas nocive pour d'autres organismes ni pour l'environnement. Voilà véritablement l'objectif de la publication proposée de dispositions réglementaires concernant les substances utilisées dans l'aquaculture.

Je ne sais pas si Mme Mithani a quelque chose à ajouter sur le plan scientifique.

Mme Mithani : Laissez-moi vous donner un aperçu du processus global d'approbation des pesticides et vous parler des divers organismes gouvernementaux qui étudient leurs répercussions environnementales. Il est clair qu'une partie des données sur lesquelles s'appuie, par exemple, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire — au moment d'approuver l'utilisation d'une substance en cas d'urgence ou à d'autres fins — sont des données environnementales.

Par ailleurs, nous réalisons beaucoup de travail. À l'échelle régionale — par exemple, à Terre-Neuve —, il a été établi qu'il s'agit d'une priorité régionale. On mène des travaux de recherche pour étudier les interactions entre certains pesticides et, entre autres, les moules et les homards. Comme je l'ai expliqué plus tôt, nous mettons en œuvre le Programme de réglementation de l'aquaculture et le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture — le PRRA —, qui se penche également sur certains travaux menés à l'égard des pesticides et des contaminants ainsi que du homard.

En outre, il est problématique que certaines études indiquent qu'un produit est toxique, alors que d'autres indiquent le contraire. Cela dépend vraiment de la façon dont elles sont menées. Elles doivent être évaluées, car il est possible que certains effets démontrés par les recherches ne se produisent pas dans l'environnement réel. Il y a donc également beaucoup d'interprétation.

Encore une fois, les travaux sont en cours, et nous les examinons. Je vais céder la parole à M. Gillis, s'il a quelque chose à ajouter.

M. Gillis : Je vais donner des précisions concernant deux petites choses. Par le truchement du PRRA, nous menons des études dans deux domaines de recherche. Le premier vise à comprendre la toxicité de ces produits chimiques, et, à cet égard,

do that. The other variable, of course, which is important to understand, is the dispersion field around an aquaculture site or a release site. When you go a few metres away, what happens to the concentration of that chemical? Is it still at a dangerous level? We go outward from there.

We have also been doing work to understand how these therapeutants disperse when you use them in conjunction with an aquaculture operation. These two pieces of information are what go to PMRA for their consideration in evaluating the risks of the use of therapeutants.

Senator Raine: Did you call them therapeutants?

Mr. Gillis: That is what they use to treat —

Senator Raine: They are therapy for the farmed fish?

Mr. Gillis: Yes. For the sea lice that would be on the salmon, yes.

Senator Raine: However, they may not be therapeutic for the lobsters?

Mr. Gillis: No. If the concentration was excessive, no.

Senator Raine: How did AlphaMax get approved, and how did it get taken off the approval list?

Ms. Mithani: I think that is something you might want to speak to the Pest Management Regulatory Agency about because they are the responsible authority for the emergency release of these types of products.

Senator Raine: The Pest Management Regulatory Agency —

Ms. Mithani: — is part of Health Canada.

Senator Raine: Thank you.

Senator Cochrane: I have a similar question. I realize that all of you are here with an objective to see everyone working together for the benefit of the industry and for the benefit of the people.

Our last witnesses that were here, there were eight or nine people from Nova Scotia and New Brunswick, but not Newfoundland. They were rather concerned because other departments were not working together with them. They could not even get any correspondence going.

I would probably like to have you go back to their discussions while they were here because they were saying that they were sending letters and everything to various departments and getting no response at all. They were very unhappy. I am sure your objective is to see everything flow peacefully and to have everybody happy.

I ask you to look into that and see where the gap is. Would you do that?

nous accordons une attention particulière aux homards tant juvéniles qu'adultes. L'autre domaine qu'il importe de comprendre concerne évidemment le champ de dispersion autour d'un site d'aquaculture ou d'un lieu d'épanchement initial. Quelle est la concentration du produit chimique à quelques mètres de là? Est-il encore présent à un niveau dangereux? Nous partons de là.

Nous avons également mené des travaux en vue de comprendre la façon dont ces agents thérapeutiques se dispersent quand on les utilise à proximité d'une exploitation d'aquaculture. Nous soumettons les résultats de nos recherches sur ces deux questions à l'ARLA afin qu'elle évalue les risques associés à l'utilisation des agents thérapeutiques.

Le sénateur Raine : Vous avez bien dit « agents thérapeutiques »?

M. Gillis : C'est avec cela qu'on traite...

Le sénateur Raine : C'est un traitement pour les poissons d'élevage?

M. Gillis : Oui. Contre le pou du poisson qui pourrait parasiter le saumon.

Le sénateur Raine : Mais ces produits ne sont peut-être pas bénéfiques pour les homards?

M. Gillis : Non. Pas si la concentration est trop élevée.

Le sénateur Raine : Comment AlphaMax s'est-il retrouvé sur la liste des produits approuvés, et comment en a-t-il été retiré?

Mme Mithani : Vous devriez peut-être poser cette question à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, car c'est cet organisme qui est responsable de l'utilisation de ce type de produits en cas d'urgence.

Le sénateur Raine : L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire...

Mme Mithani : ...fait partie de Santé Canada.

Le sénateur Raine : Merci.

Le sénateur Cochrane : J'ai une question semblable. Je me rends compte que chacun d'entre vous souhaite voir tout le monde travailler de concert pour le bien de l'industrie et de la population.

Les témoins qui ont comparu précédemment — il y avait huit ou neuf personnes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, mais aucune de Terre-Neuve — étaient plutôt préoccupés par le fait que les autres ministères ne travaillaient pas conjointement avec eux. On n'a même pas répondu aux lettres qu'ils ont envoyées.

J'aimerais probablement que vous lisiez les déclarations qu'ils ont faites lors de leur comparution, car ils disaient avoir envoyé des lettres et mené d'autres démarches auprès de divers ministères sans obtenir de réponse. Ils étaient très mécontents. Je suis certaine que votre objectif est de veiller à ce que tout se déroule harmonieusement et à ce que tout le monde soit content.

Je vous demande de vous pencher sur cette question et de cerner le problème. Pourriez-vous faire cela?

Mr. Balfour: We would certainly undertake to read through the reports on your meetings with previous witnesses and follow up on that.

Senator Cochrane: Maybe you could help them become happier.

Mr. Balfour: Absolutely.

On another point, Mr. Chair, we have been looking through our notes with respect to your questions about the Lobster Fishing Area 40. One of the reasons that this area is closed is that it is a known spawning area for large females that congregate there, so it is closed in order that the eggs and larvae contribute to the fishing areas around it. It has conservation benefits in that regard.

The Chair: Thank you very much. On behalf of the committee, I want to thank you all for your openness with the questions here this evening; it certainly gave us some food for thought. As we go forward, as always, we reserve the right to take you on recall, if necessary. For now, certainly we thank you for coming here this evening.

We will adjourn the public portion of the meeting. We will take a break for a couple of minutes to clear our witnesses, and then we will have an in-camera session in relation to our draft report on grey seals.

(The committee continued in camera.)

M. Balfour : Nous pourrions certainement lire les comptes rendus des réunions où ont comparu ces témoins et assurer un suivi à cet égard.

Le sénateur Cochrane : Vous pourriez peut-être les aider à retrouver le sourire.

M. Balfour : Absolument.

Par ailleurs, monsieur le président, nous avons passé en revue nos notes concernant les questions que vous avez posées sur la zone 40. Si cette zone est fermée, c'est notamment parce qu'il s'agit d'un lieu de ponte connu où les grosses femelles se rassemblent. On l'a donc fermée pour que les œufs et les larves contribuent à la vitalité des zones de pêche environnantes. Il y a donc des avantages en matière de conservation à ce chapitre.

Le président : Merci beaucoup. Au nom du comité, je veux tous vous remercier des réponses franches que vous avez fournies ce soir. Elles nous ont certes donné matière à réflexion. Comme toujours, nous nous réservons le droit de vous rappeler, au besoin. Pour l'instant, nous vous remercions assurément de votre présence ce soir.

Voilà qui conclut la partie publique de la réunion. Nous allons faire une pause de quelques minutes pour laisser partir les témoins, puis nous tiendrons une séance à huis clos concernant notre projet de rapport sur les phoques gris.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, April 24, 2012

Fundy North Fishermen's Association:

Maria Recchia, Executive Director;
Sheena Young, Program Director.

Grand Manan Fishermen's Association:

Melanie Sonnenberg, Project Manager;
Bonnie Morse, Project Coordinator.

Fundy Weir Fishermen's Association:

Peter Holland, Manager.

Tuesday, May 8, 2012

Fisheries and Oceans Canada:

David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Morley Knight, Director General, Resource Management, Ecosystems and Fisheries Management;

Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science;

David Gillis, Director General, Ecosystem Science, Ecosystems and Oceans Science.

TÉMOINS

Le mardi 24 avril 2012

Fundy North Fishermen's Association :

Maria Recchia, directrice générale;
Sheena Young, directrice de programme.

Grand Manan Fishermen's Association :

Melanie Sonnenberg, directrice de projet;
Bonnie Morse, coordonnatrice de projet.

Fundy Weir Fishermen's Association :

Peter Holland, directeur.

Le mardi 8 mai 2012

Pêches et Océans Canada :

David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches;

Morley Knight, directeur général, Gestion des ressources, Écosystèmes et gestion des pêches;

Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, Sciences, écosystèmes et océans;

David Gillis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Sciences, écosystèmes et océans.